

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

**CABINET DU MINISTRE DELEGUE
CHARGE DE LA DECENTRALISATION**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

RAPPORT GENERAL DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION

21, 22 et 23 octobre 2013 au CICB

Octobre 2013

SOMMAIRE

SIGLES	6
1^{ère} Partie : CONTEXTE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	9
I. INTRODUCTION	9
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	10
2.1 Contexte.....	10
2.2 Justification.....	11
III. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	11
3.1 Objectif général	11
3.2 Objectif spécifique	11
3.3 Résultats attendus	11
IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	12
4.1 Présentation introductive en plénière	12
4.2 Groupes de travail pour approfondir les analyses et les propositions	12
4.3 Restitution des travaux de groupe en plénière.....	13
4.4 Diffusion des conclusions des Etats Généraux.....	13
4.5 Suivi après les Etats Généraux	13
2^{ème} Partie : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION	14
3^{ème} Partie : RAPPORTS DES SESSIONS ET ATELIERS THEMATIQUES DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION	17
SESSION D'OUVERTURE	17
Discours de la représentante du Maire de la commune III	17
Discours du Chef de file des PTF	17
Discours du Président du Haut Conseil des Collectivités (HCC)	18
Discours d'ouverture du Président de la république	18
SESSION DE PLENIERE DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION.	19
Présentation du rapport du consultant.....	19
Témoignages	20
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE1 : « LE RENFORCEMENT DE LA DEMOCRATIE, LA BONNE GOUVERNANCE, LA PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS »	23
Présentation et Témoignages :	23
Recommandations et conclusion.....	24
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 2 : « L'AMELIORATION DES SERVICES DE BASES AUX POPULATIONS »	26
Rappel des points, problématique et préoccupations	26

Éléments de contenu de la communication et des témoignages	26
Les recommandations de l'atelier	29
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 3 : « LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL ET LOCAL »	30
Rappel des orientations de la note de cadrage	30
Rappel des communications introductives et synthèses des principaux éléments de réflexion	30
Contributions de témoignages.....	32
Recommandations.....	32
Conclusion	33
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 4 : « L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL DE LA DECENTRALISATION EN LIEN AVEC L'IMPLICATION DES ELUS LOCAUX DANS LA DECISION ET LA GESTION POLITIQUE »	34
Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques.....	34
Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par ces dernières.....	34
Éléments clés des témoignages et contributions sur le thème	35
Éléments de recommandations issus des débats	35
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 5 : « LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN LIEN AVEC L'AUGMENTATION DE LA PART DES RESSOURCES PUBLIQUES PASSANT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ».....	37
Rappel des points principaux	37
Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion	38
Éléments clés des témoignages et contributions sur le thème	40
Recommandations issues des débats.....	40
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 6 : « LE RENFORCEMENT DES TRANSFERTS DE COMPETENCES DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ».....	42
Rappel des questions et préoccupations.....	42
Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexions apportées par ces dernières	42
Éléments clés de témoignages et contributions sur le thème	43
Recommandations issues des débats.....	44
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 7 : « LES POUVOIRS DES ELUS COMMUNAUX, LOCAUX ET REGIONAUX ET LA FONCTION PUBLIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »	46
Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques.....	46

Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par ces dernières.....	46
Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème	47
Eléments de recommandations issues des débats	47
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 8 : « LE ROLE DES AUTORITES TRADITIONNELLES ET COUTUMIERES DANS LA GESTION POLITIQUE LOCALE ET NATIONALE ».....	48
Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques	48
Rappel de la communication introductive et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par cette dernière.....	48
Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème	51
Eléments de recommandations issues des débats	52
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 9 : « LA REORGANISATION TERRITORIALE EN LIEN AVEC L'APPROFONDISSEMENT DE LA REGIONALISATION »	53
Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques	53
Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par ces dernières.....	53
Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème	54
Eléments de recommandations issues des débats	54
Recommandations	54
RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 10 : « L'EXERCICE DE LA TUTELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN LIEN AVEC LE ROLE ET LES PREROGATIVES DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ».....	55
Déroulement des travaux	55
Recommandations	56
SESSION DE CLOTURE DES ETATS GENERAUX.....	57
ANNEXES	58
Annexe n°1 - Termes de Références.....	59
1. Contexte et justification :.....	59
2. Objectifs.....	60
3. Résultats attendus	60
4. Méthodologie et déroulement.....	60
5. Documentation, animation et supports	62
6. Participants	62
7. Dates et lieu	63
8. Suivi après Etats Généraux.....	63
9. Programme de déroulement des Etats généraux.....	63

Annexe n°2 – Rappels des recommandations et orientations relatives à la décentralisation issues des concertations et documents produits depuis 2011	64
Recommandations du « forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives » de juin 2011	64
Recommandations du « Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise » de novembre 2012	69
Volet Décentralisation du « Plan pour la Relance Durable (PRED) du Mali 2013-2014 »	73
Annexe n°3 - Programme.....	78
Annexe n°4 - Composition de l'équipe de gestion des ateliers thématiques	82
Annexe n°5 - Liste des participants	84
Liste de Présence du groupe 1	84
Liste de Présence du groupe 2	87
Liste de Présence du groupe 3	89
Liste de Présence du groupe 4	92
Liste de Présence du groupe 5	94
Liste de Présence du groupe 6	96
Liste de Présence du groupe 7	98
Liste de Présence du groupe 8	100
Liste de Présence du groupe 9	101
Liste de Présence du groupe 10	105
Annexe n°6 - Discours	107
Discours d'ouverture du Président de la République.....	107
Discours du Président du Haut Conseil des Collectivités	114
Discours de Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne à la cérémonie d'ouverture	119
Discours de Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne à la cérémonie de clôture	121
Discours de clôture du Premier Ministre	122

SIGLES

ACCM	<i>Association des Collectivités Cercles du Mali</i>
AMM	<i>Association des Municipalités du Mali</i>
ANICT	<i>Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales</i>
APCAM	<i>Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali</i>
AR	<i>Assemblée Régionale</i>
AR	<i>Assemblée Régionale</i>
ARM	<i>Association des Régions du Mali</i>
ASACO	<i>Association de Santé Communautaire</i>
ATFPSI	<i>Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure</i>
CA	<i>Circonscription Administrative</i>
CADD	<i>Cellule d'Appui à la Décentralisation - Déconcentration</i>
CAR	<i>Centre d'Animation Rurale</i>
CARFIP	<i>Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques</i>
CCC	<i>Centre de Conseil Communal</i>
CCM	<i>Chambres Consulaires du Mali</i>
CCOCSAD	<i>Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement</i>
CDI	<i>Commissariat au Développement Institutionnel</i>
CFCT	<i>Centre de Formation des Collectivités Territoriales</i>
CFD	<i>Centre de Formation pour le Développement</i>
CLOCSAD	<i>Comité Local d'orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement</i>
CM	<i>Chambre des Métiers</i>
CNADER	<i>Commission Nationale d'Appui au Développement Economique Régional</i>
CNO	<i>Comité National d'Orientation</i>
CNSC	<i>Conseil National de la Société Civile</i>
CPER	<i>Contrat de plan / Projets Etat - région</i>
CPS	<i>Cellule de Planification et de Statistique</i>
CROCSAD	<i>Comité Régional d'orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement</i>
CSCOM	<i>Centre de Santé Communautaire</i>
CSCR	<i>Cadre Stratégique de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté</i>
CT	<i>Collectivités Territoriales</i>
CTB	<i>Coopération Technique Belge</i>
CTD	<i>Collectivités Territoriales Décentralisées</i>
DCPND	<i>Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation</i>
DER	<i>Développement Economique Régional</i>
DER	<i>Développement Economique Régional</i>
DGAT	<i>Direction Générale de l'Aménagement du Territoire</i>
DGCT	<i>Direction Générale des Collectivités Territoriales</i>
DNAT	<i>Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire</i>
DNCT	<i>Direction Nationale des Collectivités Territoriales</i>
DNF	<i>Direction Nationale des Frontières</i>
DNI	<i>Direction Nationale de l'Intérieur</i>

DRH	Direction des Ressources Humaines
EID	Espace d'Interpellation Démocratique
ENA	Ecole Nationale d'Administration
FED	Fonds Européen de Développement
FNACT	Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
GiZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
HCC	Haut Conseil des Collectivités
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
JNC	Journée Nationale des Communes
MAT	Ministère de l'Administration Territoriale (ex MATCL/MATD/MATDAT)
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
OISE	Outil Informatique de Suivi Evaluation
OSC	Organisation de la Société Civile
PADDER	Projet d'appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PADK	Programme d'Appui au Développement de Koulikoro
PADL	Projet d'appui au développement local de Tombouctou
PAGAM/GFP II	Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PARAD	Programme d'Appui à la Réforme Administrative et à la Décentralisation
PARADDER	Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PDESC	Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PDI	Programme de Développement Institutionnel,
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PISE	Programme d'Investissement du Secteur de l'Education
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNACT	Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
PNACT	Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
PSDR	Programme Spécial de Développement Rural
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAFIC	Système D'Analyse Financière, Institutionnel de la Commune
SBC	State Building Contract
SCAT	Schéma Local d'Aménagement du Territoire
SDU	Schéma Directeur d'Urbanisme
SE	Son Excellence
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire

SRAT	<i>Schéma Régional d'Aménagement du Territoire</i>
TDRL	<i>Taxe de Développement Régional et Local</i>
TDRL	Taxe de Développement Régional et Local
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

I. INTRODUCTION

Les **Etats Généraux de la décentralisation au Mali** ont eu lieu au Centre International de Conférence de Bamako du 21 au 23 octobre 2013, sous la haute présidence de **Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat**, assisté du **Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale, chargé de la Décentralisation, du Président du Haut Conseil des Collectivités et de l'Ambassadeur de la République d'Allemagne**.

Les Etats Généraux de la Décentralisation, organisés par le Gouvernement du Mali, avec l'appui technique et financier des partenaires au développement du Mali, ont connu une phase préparatoire et les assises proprement dites.

Les assises des Etats Généraux prévoyaient initialement 600 participants répartis comme suit :

- i. les institutions de la République, environ **95** personnes comprenant :
 - a. des représentants du Gouvernement : des cadres de la Présidence et de la Primature, une quinzaine de cadres du MAT et un à deux représentants de chacun des 33 autres départements ministériels,
 - b. des élus de l'Assemblée Nationale membres de la Commission en charge de la décentralisation (5),
 - c. des élus du Haut Conseil des Collectivités (5),
 - d. des représentants du Conseil Economique, Social et Culturel (2).
 - e. un représentant de chacune des 19 Cellules d'Appui à la Déconcentration et la Décentralisation,
- ii. des représentants de l'administration déconcentrée (environ **100** personnes) :
 - a. 9 Gouverneurs,
 - b. 49 préfets,
 - c. 4 à 5 représentants par région des services déconcentrés des départements concernés par la décentralisation (soit environ 40 personnes).
- iii. des élus locaux (environ **165** personnes) :
 - a. 3 représentants des APL,
 - b. les 9 présidents des conseils régionaux,
 - c. les 49 présidents de conseils de cercle,
 - d. une centaine d'élus communaux répartis entre les différentes régions
- iv. des agents des CT répartis entre les différentes régions (**30**) ;
- v. des représentants de la société civile (**60**– dont 7 pour chaque région du Nord) ;
- vi. les autorités traditionnelles et coutumières (**60**– un par cercle plus le District) ;
- vii. des représentants du secteur privé répartis entre les différentes régions (**30**) ;
- viii. les invités extérieurs et partenaires du Mali (**50**) :
 - a. des représentants des PTF venant de l'extérieur (10),
 - b. des représentants des PTF résident au Mali (30),
 - c. des représentants des pays du champ et du Maroc (à travers leur direction en charge de la décentralisation – 10).
- ix. des experts indépendants / personnes ressources (**10**).

Au final, la présence de plus mille participants a été enregistrée, répondant à la volonté des plus hautes autorités du pays d'ouvrir les Etats Généraux à tous les acteurs qui le souhaitent. Parmi les participants complémentaires il faut noter la présence de représentants des réfugiés, des groupes armés et des partis politiques, ainsi qu'une participation plus importante qu'initialement programmée de la société civile. La liste des participants est disponible en annexe.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2.1 Contexte

Dès l'accession du Mali à l'indépendance en 1960, les autorités des deux premières Républiques ont manifesté leur intérêt pour la décentralisation. Mais, c'est sous la Troisième République que celle-ci a revêtu un aspect plus profond qui s'attache aux idéaux de paix, de démocratie et de développement dont était porteuse la Révolution de mars 1991. La mise en œuvre de cette réforme majeure, amorcée en 1993, est devenue effective en 1999 avec la mise en place de 761 Collectivités Territoriales sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, il existe une documentation très importante sur les différentes dimensions de cette politique publique, tant pour apprécier sa mise en œuvre que pour proposer des améliorations et des évolutions.

Dans le contexte actuel de sortie de crise au Nord du Mali, le cadre conceptuel, bien que riche, mérite une relecture élargie à la prise en compte de la dimension institutionnelle à l'échelle de tout le territoire.

Au niveau stratégique, la décentralisation a été, ces dernières années, l'objet de nombreuses concertations et réflexions dont les plus récentes sont rappelées ci-après :

- **le « Forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives »** : organisé en juin 2011, ce forum s'est appuyé sur une « étude sur le bilan et les perspectives de la décentralisation au Mali ». Les actes de ce forum dégagent des recommandations détaillées (annexe n°1) selon 6 axes :
 - o gouvernance locale : rôles et responsabilités des acteurs ;
 - o problématique de la mobilisation, de la gestion et du contrôle des ressources financières des Collectivités Territoriales ;
 - o le transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
 - o développement des capacités des Collectivités Territoriales ;
 - o approche du développement territorial en lien avec l'approche du développement sectoriel ;
 - o pilotage et le suivi / évaluation des Collectivités Territoriales ;
- **le « Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise »** : organisé, en novembre 2012, par les Associations de Pouvoirs Locaux (APL), composées de l'Association des Collectivités Cercles du Mali (ACCM), de l'Association des Municipalités du Mali (AMM) et de l'Association des Régions du Mali (ARM), en collaboration avec les Ministères chargés de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat. Ce forum a défini des orientations pour un approfondissement de la décentralisation permettant de relever les défis mis en évidence par la crise. Un plan d'action a été élaboré pour mettre en œuvre certaines actions découlant des recommandations (annexe n°2). Un « comité mixte de mise en œuvre et de suivi des recommandations du forum « Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise » a été mis en place par décision du Ministre de l'Administration Territoriale en mars 2013 ;
- **la Rencontre sur « Les Collectivités Territoriales pour la paix et le développement du Mali »** : tenue à Lyon, en mars 2013, à l'initiative du Ministère Français des Affaires Etrangères, cette rencontre a affiné la vision développée dans le forum précédent ;
- **la conférence internationale « Ensemble pour le Renouveau du Mali »** : tenue à Bruxelles en mai 2013 pour discuter et valider le « Plan pour la Relance Durable (PRED) du Mali 2013-2014 ». Le PRED contient une partie sur la décentralisation qui propose les grandes orientations pour l'approfondissement du processus. Un document détaillant les orientations du PRED en matière de décentralisation a été produit, constituant une annexe de ce dernier (annexe n°3).

2.2 Justification

Après plus de 10 ans de mise en œuvre, le processus de décentralisation a enregistré des acquis importants, notamment dans les domaines de la fourniture des services de base (éducation, santé, eau potable, équipements marchands, etc...). Mais il est important aussi de reconnaître que certaines difficultés de natures diverses persistent.

La politique de décentralisation, comme l'ensemble des réformes en cours, a été affectée par la crise qu'a traversée le Mali. Du coup, cette dernière remet en débat la pertinence et les choix du processus de décentralisation en cours. Cependant, malgré les insuffisances relevées, la décentralisation apparaît toujours comme une option essentielle pour contribuer à la résolution de la crise au Nord du Mali, notamment, à condition que la réforme soit approfondie et adaptée aux enjeux.

Les Etats Généraux devront ainsi proposer des orientations permettant de faire évoluer l'organisation institutionnelle de l'Etat et de la Gouvernance afin d'être en mesure de gérer les diversités humaines et territoriales qui caractérisent le Mali. Cela devra se traduire par des réponses concrètes aux principaux défis de la réforme, notamment le financement des projets des Collectivités Territoriales, les pouvoirs des élus régionaux, locaux et communaux, les transferts de compétences, la réorganisation territoriale, les rôles et prérogatives des représentants de l'Etat ou des autorités traditionnelles dans la gestion publique.

Les Etats Généraux serviront ainsi à faire la revue des orientations et des modalités de mise en œuvre du processus de décentralisation à court, moyen et long termes en se basant sur les acquis et en tenant compte des lacunes et des défis mis en évidence par la crise institutionnelle et sécuritaire que vient de traverser le Mali.

III. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

3.1 Objectif général

Améliorer la gouvernance par l'approfondissement du processus de décentralisation pour un développement équilibré du territoire national.

3.2 Objectif spécifique

Dégager des orientations claires sur lesquelles l'Etat peut s'engager pour conduire l'approfondissement de la politique de décentralisation au Mali.

3.3 Résultats attendus

- Les orientations dégagées notamment par le du Forum national sur la décentralisation au Mali, le Forum des collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali et le PRED sont actualisées à la lumière de l'évolution du contexte politique et institutionnel;
- Des perspectives stratégiques et opérationnelles en vue d'un approfondissement de la réforme et pouvant être inscrites comme priorités dans les stratégies et programmes d'appui à la décentralisation sont dégagées;
- Une réponse construite autour de la décentralisation pour assurer et renforcer l'unité et la cohésion du Mali tout en prenant en compte sa diversité, est adoptée.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Les Etats Généraux de la décentralisation ont alternés des travaux en plénière et en groupes.

4.1 Présentation introductive en plénière

Les Etats Généraux de la décentralisation se sont appuyés sur la restitution du rapport dressant l'état des lieux de la décentralisation au Mali réalisé dans le cadre des Etats Généraux.

L'objectif de cette étape était de mettre tous les participants à niveau quant aux avancées de la décentralisation, aux difficultés rencontrées et aux orientations actuelles.

Cette présentation a été mise en perspectives par des témoignages d'institutions internationales notamment le Conseil des Collectivités de l'UEMOA, Cités Unies France, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), le bureau régional de l'UNCDF et le Ministère Allemand des Affaires Etrangères, qui ont donné leurs visions et approches de la décentralisation et de la gouvernance territoriale, illustrées par des exemples d'autres pays.

4.2 Groupes de travail pour approfondir les analyses et les propositions

Sur la base du bilan et des analyses transversales, les participants ont été répartis en groupes de travail.

Le travail s'est déroulé selon deux entrées :

- trois groupes ont travaillé selon une entrée liée aux enjeux de la décentralisation ;
- sept autres groupes ont travaillé sur des thématiques stratégiques liées à l'approfondissement du processus de décentralisation.

Les groupes thématiques « enjeux » a eu pour objectif d'identifier les évolutions nécessaires au niveau de la décentralisation pour permettre aux Collectivités Territoriales d'avoir un impact positif et significatif sur : i) le renforcement de la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits; ii) la fourniture des services de base aux populations et iii) le développement économique régional et local.

Les travaux de ces groupes se sont appuyés sur :

- les actes du Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali ;
- des expériences pertinentes et/ou initiatives en cours dans le domaine de la gouvernance locale (cas des débats communaux) ;
- les propositions pour l'amélioration des textes de base de la décentralisation ;
- quelques témoignages d'invités extérieurs pour mettre en perspective la problématique abordée.

Les groupes thématiques « stratégies » ont eu à proposer des objectifs pour chacune des thématiques ciblées ainsi que les modalités opérationnelles pour les atteindre.

Les travaux de ces groupes ont été introduits par des présentations suivies de témoignages autour des thèmes ci-après :

- l'ancrage institutionnel de la décentralisation en lien avec l'implication des élus locaux dans la décision et la gestion politique ;
- le financement des Collectivités Territoriales en lien avec l'augmentation de la part des ressources publiques passant par les Collectivités Territoriales ;
- le renforcement des transferts de compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- le pouvoir des élus communaux, locaux et régionaux et la fonction publique des Collectivités Territoriales ;
- le rôle des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion politique locale et nationale ;
- la réorganisation territoriale en lien avec l'approfondissement de la régionalisation
- la tutelle des Collectivités Territoriales en lien avec le rôle et les prérogatives des représentants de l'Etat.

Sur la base de ces éléments, les débats ont été menés et des recommandations précises et opérationnelles ont été dégagées par chacun des groupes de travail.

4.3 Restitution des travaux de groupe en plénière

Les résultats des travaux de groupes ont été présentés en plénière par les rapporteurs des groupes.

Une équipe de rapporteurs a ensuite produit le rapport général des Etats Généraux de la décentralisation qui a été présenté en plénière en présence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

4.4 Diffusion des conclusions des Etats Généraux

Les conclusions des Etats Généraux seront diffusées auprès de l'ensemble des participants. Afin de faciliter leur appropriation au niveau local, des missions d'information pourront être organisées dans les régions.

4.5 Suivi après les Etats Généraux

Les conclusions et les recommandations des Etats Généraux ainsi que les choix et engagements qui seront pris feront, au besoin, l'objet de réflexions théoriques et opérationnelles (y compris en termes de modes d'emploi) afin de faciliter leur déploiement dans le temps et l'espace.

L'Etat se donnera ainsi les moyens d'assurer une appropriation et une socialisation des résultats des Etats généraux à travers la publication et la diffusion des actes, notamment.

L'Etat se donnera également les moyens de mettre en place un task-force composé de ressources internes et externes pour l'aide à l'opérationnalisation des orientations et engagements qui seront pris à l'issue de ces états généraux.

Enfin les recommandations des Etats Généraux seront déclinées en plan d'action opérationnel qui servira à orienter le travail et les interventions de l'ensemble des acteurs impliqués dans la réforme de décentralisation.

2ème Partie : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION

Au cours des travaux en atelier, **les thèmes suivants ont été développés et discutés** :

1. le renforcement de la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits ;
2. la fourniture des services de base aux populations ;
3. le développement économique régional et local ;
4. l'ancrage institutionnel de la décentralisation en lien avec l'implication des élus locaux dans la décision et la gestion politique ;
5. le financement des Collectivités Territoriales en lien avec l'augmentation de la part des ressources publiques passant par les Collectivités Territoriales ;
6. le renforcement des transferts de compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
7. le pouvoir des élus communaux, locaux et régionaux et la fonction publique des Collectivités Territoriales ;
8. le rôle des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion politique locale et nationale ;
9. la réorganisation territoriale en lien avec l'approfondissement de la régionalisation
10. la tutelle des Collectivités Territoriales en lien avec le rôle et les prérogatives des représentants de l'Etat.

Au terme des travaux en atelier et des débats en plénière, **la synthèse suivante des recommandations a été élaborée** :

Thème 1, « le renforcement de la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits » :

1. Promouvoir les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits ;
2. Renforcer les capacités des acteurs pour la promotion d'une culture de bonne gouvernance locale basée sur les principes de responsabilité, d'obligation de résultats, de transparence, et prenant en compte les légitimités traditionnelles et le genre ;
3. Traduire les textes de la décentralisation en langues nationales et en faire une large diffusion ;

Thème 2, « L'amélioration des services de bases aux populations » :

4. Renforcer l'information des usagers pour une meilleure accessibilité aux services publics de base ;
5. Renforcer la quantité et la qualité des infrastructures à travers principalement i) l'élaboration de programmes multifonctionnels et systémiques dans le cadre du développement en impliquant les bénéficiaires depuis la préparation du projet, ii) l'allègement des conditionnalités d'accès aux financements surtout en cette période d'urgence et iii) la prise en compte du handicap ;
6. Améliorer la prise en compte des situations spécifiques par la mise en œuvre de mesures incitatives pour faciliter la déconcentration et la mobilité des agents vers les zones difficiles ainsi que la réactivation de stratégies adaptées pour la promotion des services sociaux de bases dans le milieu nomade ;

Thème 3, « La promotion du développement économique régional et local » :

7. Approfondir la territorialisation et l'aménagement du territoire, s'appuyant sur la régionalisation, en renforçant les capacités de la région pour qu'elle joue son rôle de mise en cohérence des programmes de développement régional et local avec les stratégies nationales ;
8. Assurer les équilibres entre les territoires au plan économique par la création de pôles de développement valorisant les ressources principales et la mise en œuvre des Contrats Projets Etats-Région
9. Faire de la relance de l'économie locale une stratégie de développement territorial équilibré des territoires ;

Thème 4, « L'ancrage institutionnel de la décentralisation en lien avec l'implication des élus locaux dans la décision et la gestion politique » :

10. Repositionner le portage politique et l'ancrage institutionnel de la réforme de décentralisation à un niveau supra ministériel et renforcer le rôle du Haut Conseil des Collectivités dans la promotion de la décentralisation ;
11. Appliquer toutes les dispositions des textes législatifs et réglementaires de la décentralisation en vigueur, et l'accompagner d'une dotation conséquente en moyens humains ; au-delà, relire les textes pour le transfert effectif des services techniques déconcentrés des domaines de compétences transférés, et leurs moyens de fonctionnement, sous la responsabilité des collectivités territoriales ; examiner la possibilité d'adapter la mise en œuvre de certains textes législatifs et réglementaires aux réalités locales ;
12. Mettre les collectivités territoriales en capacités d'assumer pleinement leurs prérogatives en exigeant un niveau académique minimum pour les présidents des organes. Un système de contrôle juridictionnel (tribunaux administratifs) à posteriori pourrait remplacer à termes la tutelle ;

Thème 5, « Le financement des Collectivités Territoriales en lien avec l'augmentation de la part des ressources publiques passant par les Collectivités Territoriales » :

13. Elargir l'assiette fiscale des collectivités et améliorer le recouvrement des impôts et taxes à travers une synergie d'actions entre les services déconcentrés et les collectivités.
14. Lever tous les obstacles affectant le transfert effectif des ressources financières liées aux compétences transférées de l'état aux collectivités ;
15. Accroître significativement les dotations budgétaires aux collectivités territoriales.
16. Rendre plus fongibles et plus accessibles les ressources financières destinées aux collectivités territoriales ;

Thème 6, « le renforcement des transferts de compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales » :

17. Assurer la dévolution du domaine des collectivités territoriales et accélérer les transferts de compétences dans les autres domaines ;
18. Restructurer et regrouper les cellules d'appui à la décentralisation et à la déconcentration par secteur, et les renforcer pour une mise en œuvre des plans de décentralisation et de déconcentration au niveau des ministères concernés par les transferts de compétences.
19. Renforcer les capacités humaines et financières des collectivités territoriales pour gérer les compétences transférées par la déconcentration des services centraux
20. Assurer la mise en œuvre du plan d'actions issu des recommandations de la mission du contrôle externe des investissements des collectivités territoriales ;

Thème 7, « Les pouvoirs des élus communaux, locaux et régionaux et la fonction publique des Collectivités Territoriales » :

21. Rendre effectif le statut d'officier de police judiciaire des maires ;
22. Relire les textes régissant la fonction publique territoriale notamment la loi portant statut des fonctionnaires des collectivités territoriales et ses décrets d'application pour en corriger les incohérences ;
23. Améliorer la gestion des fonctionnaires des collectivités territoriale par i) la création d'une structure pérenne d'administration et de gestion, sous la forme d'une Direction Nationale et ii) la fonctionnalité du Conseil Supérieur de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales et des Commissions Administratives Paritaires régionales
24. Doter les structures de formation (ENA et Centre de Formation des Collectivités Territoriale) de moyens adéquats pour assurer la formation continue et le perfectionnement des élus et du personnel des collectivités territoriales ;

Thème 8, « Le rôle des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion politique locale et nationale » :

25. Prendre en compte la dimension culturelle dans notre processus de démocratisation, de décentralisation, dans le cadre du développement local et régional et de la restauration de l'autorité de l'Etat ;
26. Améliorer la visibilité et la reconnaissance des chefs traditionnels et coutumiers, détenteurs de légitimités historiques traditionnelles, pour améliorer leur contribution en matière de prévention et de gestion des conflits, de gestion du foncier, des services sociaux de base et de mobilisation des ressources ;
27. Impliquer les chefs traditionnels et coutumiers dans la gestion des collectivités territoriales à travers des rencontres d'échanges et de partage régulières ;

Thème 9, « La réorganisation territoriale en lien avec l'approfondissement de la régionalisation » :

28. Mettre à profit un découpage territorial résultant d'un dialogue inclusif en créant de nouvelles collectivités pour régler des aspects sécuritaires, sociaux et économiques.
29. Diligenter la charte de la déconcentration en rapport avec le rythme de transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales
30. Créer un fonds d'urgence au profit des collectivités territoriales situées dans les zones affectées par une longue absence de l'état

Thème 10, « L'exercice de la tutelle des Collectivités Territoriales en lien avec le rôle et les prérogatives des représentants de l'Etat » :

31. Améliorer la qualité de la représentation de l'Etat en mettant en œuvre le plan de renforcement de la tutelle, en les dotant en crédits et moyens matériels et logistiques de fonctionnement adéquats et en mettant en place un dispositif sécuritaire conséquent;
32. Redynamiser les cadres de concertation régionaux et locaux en les dotant de financements à travers le budget national ;

3ème Partie : RAPPORTS DES SESSIONS ET ATELIERS THEMATIQUES DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION

SESSION D'OUVERTURE

Elle a été marquée par quatre (4) interventions :

Discours de la représentante du Maire de la commune III

Elle s'est réjouie de la tenue, dans sa commune, de cet important évènement destiné à donner un nouveau souffle à notre politique de décentralisation. Ce processus a certes enregistré de nombreux acquis dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique, mais il est également confronté à de nombreuses contraintes d'ordres financier, matériel et humain.

Dans son intervention, la représentante du Maire de la commune III a exprimé les fortes attentes des populations par rapport à la tenue des Etats Généraux qui devront permettre de donner de nouvelles orientations au processus de décentralisation.

Discours du Chef de file des PTF

Il a relayé, tout d'abord, toute la satisfaction des PTF quant aux efforts consentis par le Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de la décentralisation. Des acquis sont aujourd'hui réels tels que :

- La fonctionnalité des collectivités et l'exercice d'une gouvernance locale ;
- les transferts effectués depuis une décennie, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et de l'assainissement ;
- les actions mises en œuvre par les collectivités durant la période de la crise ;
- les différentes concertations tenues pour relancer le développement durable du Mali.

Ensuite, Monsieur le Chef de file des PTF a énuméré les nombreuses difficultés qui entravent la mise en œuvre de la décentralisation notamment la modicité des ressources financières transférées et des ressources humaines insuffisamment formées.

Il a soulevé plusieurs points et questionnements sur la mise en œuvre de cette décentralisation à savoir :

- le manque de volonté politique au point de se demander quel portage le gouvernement veut-il faire de la décentralisation ?
- la timidité des transferts financiers de l'Etat et le fait que l'essentiel des ressources proviennent des PTF ;
- les capacités des collectivités territoriales à fournir des services de qualité.

En termes de perspectives, le chef de file des Partenaires techniques et financiers a formulé quelques propositions. Il s'agit de :

- mettre en œuvre correctement l'instruction du Premier Ministre sur le transfert des compétences ;
- diligenter la régionalisation ;
- instaurer une véritable confiance entre l'état et les citoyens ;

En conclusion, il a assuré que l'engagement des PTF à accompagner le Mali dans ce processus, ne fera pas défaut.

Discours du Président du Haut Conseil des Collectivités (HCC)

Dans son discours, le président du Haut Conseil des Collectivités a rappelé les acquis importants engrangés par le processus, mais aussi, les énormes difficultés qui persistent encore dans sa mise en œuvre.

Il a invité les participants aux Etats Généraux à faire un diagnostic sans complaisance du processus de décentralisation et énuméré les défis à surmonter, tels que :

- les contentieux liés au découpage territorial ;
- la prise en charge du statut des élus ;
- l'application du principe de concomitance des ressources et des compétences transférées ;
- l'instauration du principe de redevabilité.

Discours d'ouverture du Président de la république

Dans son allocution, Monsieur le Président de la République a justifié la crise qu'a traversée notre nation par la déliquescence de l'Etat.

Face à cette situation, il apparaît nécessaire d'inventer un nouveau modèle malien d'où l'opportunité historique de refonder l'Etat pour une gouvernance forte et efficace.

Après avoir rendu hommage à la première équipe de la mission de décentralisation, il a évoqué les insuffisances, les dysfonctionnements et les frustrations constatés dans la mise en œuvre de la réforme et qu'il est nécessaire de corriger. Ainsi, a-t-il fait remarqué, que :

- 25% des communes ont une viabilité financière incertaine et sont structurellement dépendantes de subventions d'équilibre qui entament leur autonomie ;
- les compétences transférées sont demeurées peu nombreuses;
- les ressources allouées aux collectivités territoriales pour leur prise en charge ont été le plus souvent insuffisantes, reflétant des résistances,
- les prérogatives de la tutelle, notamment en matière budgétaire, ont manqué de clarté. Il en a découlé des empiètements, des rivalités de compétences et des abus de pouvoirs qui peuvent être évités ;
- les exécutifs des collectivités ont parfois affiché un niveau élevé de corruption, singulièrement dans le traitement des questions foncières. Leurs attributions dans ce domaine devraient être clarifiées pour éviter des conflits à venir. D'une manière générale, elles devraient être assujetties à des contrôles renforcés et, notamment, aux séparations fonctionnelles des responsabilités publiques imposées aux administrations centrales.
- la persistance de litiges liés au découpage territorial (délimitation des territoires des villages) a rendu difficile la conduite de programmes inter- communaux ;
- à Bamako, les compétences du District et celles des communes ne sont pas clairement définies.

Selon lui, l'organisation de ces états généraux doit aboutir à des orientations visant à renforcer le processus de décentralisation et également jeter les bases d'une réconciliation définitive entre les différentes communautés de la nation.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de faire prévaloir :

- une Éthique de la Responsabilité,
- une exigence de qualité et d'accessibilité au plus grand nombre des Services Publics à travers la création des Maisons des Services Publics qui seront des **Plateformes de services publics**
- la participation active de tous les citoyens, à travers le renforcement des institutions démocratiques,
- la promotion de l'égalité des chances, à travers des politiques publiques de fournitures de services sociaux de base,
- un aménagement de tout le territoire pour le développement effectif des communautés qui forment la Nation.

Enfin, le Président de la République après avoir remercié l'ensemble des participants et singulièrement les partenaires et amis du Mali, a déclaré ouverts les travaux des états généraux de la décentralisation.

SESSION DE PLENIERE DES ETATS GENERAUX DE LA DECENTRALISATION

Présentation du rapport du consultant

Au cours de cette présentation intitulée « la décentralisation au Mali : états des lieux et pistes de solutions », le consultant a, dans un premier temps, rappelé le contexte, les enjeux et les objectifs de cette décentralisation.

Dans un second temps, il a fait l'état des lieux de cette décentralisation en énumérant les acquis et les difficultés rencontrées puis proposé des pistes de solutions avant de conclure.

Après cette présentation, la parole a été donnée aux participants pour des questions d'éclaircissement et/ou des contributions, les débats eux, ayant été renvoyés aux travaux des ateliers thématiques. Ainsi, les points évoqués lors de cet exercice étaient relatifs notamment à :

- **Transfert des compétences et des ressources :**
 - quelles étaient les actions amorcées pour le transfert des ressources ?
 - Délimitation nette entre les administrations et les CT en termes de pouvoir et de compétences ;
 - Est-ce prudent de transférer les ressources aux CT sans revitaliser la fonction publique territoriale et la déconcentration des services techniques ?
 - Comment mobiliser les fonds transférés aux CT ?
 - Revoir la cadence des transferts en fonction des ressources financières et humaines disponibles
 - Nécessité de rénover notre politique de décentralisation s'appuyant sur une forte volonté politique et un état organisé ;
 - Redynamiser le fonctionnement des CADD en les dotant de ressources conséquentes ;
- **Concernant les autorités traditionnelles et coutumières**
 - Renforcer le pouvoir des chefferies traditionnelles
- **Sur le plan du découpage territorial**
 - Risque de confusion des rôles par rapport aux citoyens compte tenu du manque de hiérarchie entre les niveaux de CT
 - Revoir le découpage territorial ainsi que le nombre de CT qui est très élevé
 - Définir les limites territoriales des communes
- **Gestion des CT**
 - Revoir le mode de désignation et les attributions des autorités de tutelle afin de promouvoir une administration d'appui conseil et non de commandement
 - Améliorer la déconcentration des services techniques de l'Etat
 - Appliquer rigoureusement les dispositions prévues en cas de manquement dans la gestion
 - Renforcer le contrôle citoyen
- **Concernant le renforcement des capacités des acteurs**
 - Former les différents acteurs nationaux et locaux sur la décentralisation
- **Sur le plan institutionnel**
 - Veiller à la participation du secteur privé dans la mise en œuvre de la décentralisation
 - Elargir les débats aux Institutions de la République afin qu'elles trouvent leur place dans ce processus de décentralisation
 - Revoir la place et le rôle du HCC dans dispositif de la décentralisation
 - Revoir le cadre juridique afin d'instaurer la possibilité d'interpellation de la tutelle par les organes élus
 - Développer une réelle volonté sociale dans la mise en œuvre de cette décentralisation
 - Instaurer un traitement salarial pour les présidents des organes des CT

➤ **Au niveau des préparatifs et de l'organisation de ces Etats Généraux**

- La faible implication de certaines structures clés comme les CADD et de certains acteurs tels que les partis politiques, le secteur privé et les organisations féminines
- le caractère précipité de la tenue des états généraux avec le risque de ne pas atteindre les résultats escomptés

Témoignages

Plusieurs intervenants ont apporté des témoignages au cours de cette 2^{ème} partie des travaux de la journée.

Conseil des Collectivités territoriales (CCT) de l'UEMOA

Le Président du Conseil des Collectivités Territoriales, Monsieur François Albert Amicha, a rappelé que le CCT comptait 48 membres représentant 8 pays à raison de 6 membres par pays. Aussi, il a informé les Etats Généraux que le bureau exécutif comptait 3 membres, le Président et 2 vices présidents dont l'un est le Président de l'Association des Municipalités du Mali.

Ensuite, il a rappelé le fait que le CCT a toujours été associé aux grands événements du Mali et en particulier la rencontre de Cités Unies France, celle de Bruxelles et les actuels Etats Généraux.

Il a remercié, à ce titre, les élus et le gouvernement du Mali pour toute la considération placée au CCT.

Par ailleurs, il a insisté sur le fait que la réconciliation et la reconstruction doivent être prises en charge par les autorités locales, c'est-à-dire les élus locaux et que la redevabilité est une valeur à défendre.

Par rapport aux perspectives, l'assemblée générale du CCT à Ouagadougou est en train de réfléchir sur la mise en place d'un fonds.

Quant à la prochaine rencontre de Dakar, elle va porter sur trois pistes à savoir :

- les subventions aux collectivités
- les emprunts avec éventuellement l'UEMOA comme garantie
- l'appui institutionnel

Le Président du CCT a terminé son intervention en exprimant le vœu de voir les conclusions de ces travaux, étendues aux autres pays de l'UEMOA.

Représentant « Cités Unies France » (CUF)

Monsieur Henri BEGORRE, Secrétaire Général de CUF et Maire de Maxeville, a commencé son intervention en présentant les excuses de Monsieur Charles JOSSELIN, le Président d'honneur de CUF et ancien ministre de la République Française.

Puis, après avoir rappelé la mobilisation des adhérents de CUF pendant la crise à travers des soutiens financier et moral, il a remercié les autorités du Mali pour cette initiative. Aussi, les souffrances vécues par les élus durant cette crise n'ont pas entamé leur volonté à participer activement à la reconstruction du pays.

Dans la suite de son propos, le représentant de CUF a invité les élus, en plus de leur légitimité à développer à développer la participation des citoyens à l'action publique, à l'intégration des traditions coutumières comme partie prenante pour la facilitation de la réconciliation et de la prévention des conflits et au développement de projets participatifs de développement.

Pour le Mali, il a proposé deux démarches en parallèle :

- Construire un nouveau système institutionnel décentralisé, ce qui prendra plusieurs années
- Mettre très vite en place des projets permettant l'amélioration des conditions de vie en s'appuyant sur les structures existantes.

Pour terminer, il a annoncé que CUF sera solidaire du Mali, de ses élus et de la population pour permettre des améliorations sensibles de la situation à travers notamment des mesures concrètes mettant à contribution l'ANICT.

Représentant Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

Le Secrétaire Général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, en la personne de Jean Pierre ELONG MBASSI a informé les participants que son organisation, dont le siège est au Maroc, est dirigée par Monsieur Khalifa Sall, Maire de Dakar et regroupait toutes les collectivités d'Afrique.

A ce titre, ces CT africaine, depuis le premier sommet des Africités, tenu à Abidjan, ont décidé de briser les barrières linguistiques et de parler d'une même voix.

Il a insisté sur le fait que les collectivités locales font partie de l'Etat car elles constituent des autorités publiques qui mènent des politiques publiques. A ce titre, la puissance publique doit reconquérir sa légitimité au sein de la population.

Ainsi, a-t-il ajouté, un Etat lointain, est un Etat faible ; un Etat proche et donc fortement décentralisé est un Etat fort, à condition qu'il reste au-dessus des jeux des politiciens.

En Afrique, dira-t-il, l'Etat doit être enraciné dans ses traditions et ses coutumes. Pour ce faire, le droit d'ainesse devra être pris en compte dans la reconstruction, la refondation du Mali.

Pour conclure, il a annoncé la prochaine adoption de la charte africaine des valeurs et des traditions et a souhaité la promotion de l'exemplarité du Mali en termes de décentralisation.

Représentant Bureau Régional UNCDF Dakar

Le témoignage du représentant de l'UNCDF était relatif aux visions et approches de la décentralisation et de la gouvernance territoriale.

Monsieur Christian FOURNIER a entamé son propos par la description du cadre de compétences des municipalités en faisant le tour d'horizon des compétences des collectivités des pays les moins avancés (PMA) à travers le monde. Puis, il a abordé le financement des collectivités, leur capacité financière versus revenus potentiels et la composition desdits revenus pour trois groupes de pays suivant que les revenus soient forts, moyens ou faibles.

Les enseignements tirés des interventions de l'UNCDF à travers le monde ont été les suivants :

- **Pas de suprématie de modèles**
 - Pas de règles déterminant un ratio idéal
 - Choix politiques en relation avec le modèle de gouvernance promu
- **Pour les Pays à revenus élevés**
 - Dans certains pays les transferts jouent un rôle prépondérant. Il constitue entre 60 à 80% des revenus des CL
 - Entre 15 et 20% des revenus locaux proviennent de frais ou de paiements de service
- **Pour les Pays à revenus moyens**
 - Les revenus partagés jouent un rôle important dans les ressources locales, entre 20 à 60%
- **Pour les Pays à revenus faibles**
 - Pour les pays francophones et lusophones, les revenus locaux sont importants. Ils constituent en moyenne 40% des recettes locales.

La présentation s'est poursuivie avec les caractéristiques des taxes dans les pays à revenus faibles et les données comparatives entre les pays en termes de recettes de transfert par habitant et de recettes propres par habitant.

Les principaux constats issus de la mise en œuvre du Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) furent les suivants :

- Dans plusieurs pays de la sous-région, on constate que les transferts de l'État sont plus importants vers les petites CL que vers les CL de plus grande taille. Cela laisse penser qu'il existe une volonté politique de péréquation.
- Les recettes propres per capita sont également plus élevées dans les petites CL. Bien que faibles dans l'ensemble, elles sont le double des communes plus habitées.
- Les ressources propres permettent à peine de couvrir les frais de fonctionnement des CL et par conséquent encore moins une participation à l'investissement communal.
- Le principal service local assumé est celui de l'état civil. Les autres services en lien avec les compétences transférées sont peu ou pas offerts par les CL.
- La presque majorité des bureaux communaux sont composés d'une élite locale lettrée.

Avant de conclure, Monsieur FOURNIER a énuméré certains principes à respecter pour les transferts financiers aux collectivités. Il s'agit entre autres de :

- Ne pas baser les transferts uniquement sur le principe du partage à parts égales, il y a des réalités différenciées qu'on doit prendre en compte (principe de péréquation et des équilibres territoriaux);
- Eviter l'ingérence politique dans la répartition des fonds. Les règles doivent être simples, transparentes et assez rigides afin d'éviter les manipulations.
- Eviter les changements soudains et importants au niveau des mécanismes d'attribution. Les modifications doivent faire l'objet d'une négociation entre les parties prenantes (locales et nationales);
- Éviter de valoriser les contre-performances en épongeant les déficits budgétaires et en couvrant les mauvaises pratiques financières;
- Ne déterminer le niveau de dotation qu'en fonction exclusivement des infrastructures et services existants.

Représentante de l'Ambassade des Pays Bas

Le dernier témoignage a été apporté par Madame To de l'Ambassade des Pays-Bas au Mali. Dans son intervention, elle a rappelé le rôle des PTF puis a dressé un portrait des interventions du Royaume des Pays-Bas au Mali.

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE1 : « LE RENFORCEMENT DE LA DEMOCRATIE, LA BONNE GOUVERNANCE, LA PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS »

Président : **Docteur Mariam Djibrilla Maiga**, Coalition des Femmes Maliennes pour la Paix

Modérateur : **Monsieur Billy Sissoko** représentant **Monsieur Youssouf Sega Konaté**, Conseillers techniques au Ministère de l'Administration Territoriale

Intervenant Communicateur : **Monsieur Zeni Moulaye Haidara**, Ancien Ministre et consultant

Témoignages : **Messieurs Antoine Sawadogo**, Directeur du Labo-Citoyenneté (Burkina Faso), **Amadou Abdoulaye Touré**, Chef de village de Bazi-Haoussa/Cercle d'Ansongo, **Bréhima Allaye Touré**, Président du Conseil National des Organisations de la Société Civile, **Hamidou Touré**, Conseiller au PACT- GIZ et **Mamadou Lamine Bane**, Représentant du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur

Rapporteurs : **Messieurs El haj Boubacar Sissoko et Yacouba Diankinè Coulibaly**, Direction Générale des Collectivités Territoriales

Le groupe était chargé de traiter dans le thème les points suivants :

- les moyens d'une plus grande implication (participation organisée et pérenne) des populations dans les prises de décisions locales et la gestion des équipements et services créés ;
- les améliorations possibles pour une gestion transparente permettant aux élus d'avoir la confiance des citoyens : renforcer les mécanismes de gouvernance permettant aux citoyens de demander des comptes aux décideurs locaux, d'exiger la réalisation d'actions propices à l'amélioration des conditions de vie, de contrôler l'élaboration et l'exécution des outils de planification et des budgets locaux ;
- les actions de sensibilisation des citoyens sur leurs droits et devoirs, des communication/mobilisation autour de la politique de décentralisation, la mise en place d'espaces locaux de dialogue entre élus et populations ;
- le rôle des collectivités territoriales, en lien avec les autorités traditionnelles et coutumières pour prévenir et gérer les conflits ;
- le rôle des collectivités territoriales dans le renforcement de la sécurité (de l'Homme) des populations;
- le rôle des collectivités locales dans la gestion du retour des déplacés et de l'aide d'urgence ;
- les financements et les appuis techniques des PTF pour soutenir les actions en faveur de l'expression de la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits.

Présentation et Témoignages :

Présentation du thème : Elle a été faite par l'ancien Ministre Zéïni Moulaye HAIDARA

- **Les idées fortes de la présentation sont les suivantes :**
 - l'état des lieux de la situation sécuritaire au Mali ;
 - les pistes de solutions de sortie de crise au Mali à travers la décentralisation.
- **Les principaux acquis évoqués dans le thème sont :** l'implantation forte, irréversible des collectivités territoriales et le rôle incontestable des élus dans la gestion des affaires locales et tout particulièrement dans la prévention et la gestion des conflits ;
- **les problèmes identifiés (au niveau local, national, régional) et reconnus dans le thème sont :**
 - l'insécurité croissante en Afrique de l'Ouest depuis 1990-2013;
 - le panorama des menaces sur le Mali en particulier et les pays de l'Afrique de l'ouest en général;
 - l'hybridation des menaces à la sécurité: armes, drogues, rébellions, terrorisme ;
 - les convoitises extérieures sur le Mali et les ressources du pays;

- le problème de transfert de compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales ;
 - le problème de sécurité dans les collectivités territoriales.
- **Les pistes de solutions proposées :** la décentralisation comme solution à la crise, à condition d'ajouter à ces aspects la nécessité de promouvoir une nouvelle approche de gestion des questions de paix, de sécurité et de développement où les Collectivités seraient en grande partie responsabilisées et qui permettrait à la fois de renforcer le processus démocratique, d'enraciner davantage la décentralisation et de favoriser le développement économique, social et culturel en toute sécurité. Dans une responsabilité partagée entre l'État et les Collectivités territoriales.

A. Les témoignages :

- **M. Antoine SAWADOGO**, Directeur de Labo citoyeneté Burkina Faso. Il a rappelé quelques principes de la décentralisation :
- l'entente et cohésion sociale ;
 - le consensus ;
 - intégrer tous les acteurs de la société civile dans le processus les axes de travail de démarche, de négociation, de communication (GLEM, GREM).
- Aussi, il a invité les maliens à adopter une dynamique ascendante.
- **M. Amadou Abdoulaye TOURE**, Chef de village de Bazi-Haoussa/Cercle d'Ansongo : Pour lui La décentralisation doit se faire avec des moyens tout en confirmant que le Mali n'est pas pauvre mais que ses ressources sont mal gérées.
- **M. Bouéïma Allaye TOURE**, Président du Conseil National de la Société Civile du Mali. Il a mis l'accent sur la non application de l'instruction N°08- 003/PM- RM du 21 novembre 2008 relative aux transferts des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales. Les recommandations du forum des APL tenu en novembre 2012.
- **M. Hamidou TOURE, Conseiller au PACT- GIZ** est intervenu pour présenter la démarche du « débat communal ».
- **M. Mamadou Lamine BANE**, Représentant du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur. Il a axé son intervention sur la coopération décentralisée. Et le rôle des maliens de l'extérieur dans le développement du processus de la décentralisation.

B. Les autres interventions :

Elles ont porté essentiellement sur des questions sécuritaires, de réconciliation, de gestion des projets du Nord.

Recommandations et conclusion

A. Recommandations

A la suite des interventions, les recommandations suivantes ont été faites :

1. instaurer l'intégrité et la souveraineté nationale ;
2. renforcer les débats communaux à travers les espaces d'interpellation démocratiques (EID) ;
3. faire l'état socio-économique du Mali et appliquer le principe de gouvernance ;
4. interpréter et appliquer les politiques nationales et internationales (les textes, les conventions ratifiées) pour réduire les inégalités pour une bonne participation inclusive ;
5. éduquer les citoyens en inculquant la culture malienne aux enfants ;
6. former les populations à la base ;
7. associer les populations à la base aux initiatives de développement local ;
8. organiser les états généraux de la décentralisation de façon ascendante ;
9. instaurer la cohésion sociale au niveau local ;
10. écouter et rechercher des populations déplacées en créant des comités
11. réconciliation ;
12. développer des thématiques à la base « Décentralisation et langues locales » ;
13. mener des recherches sur les modes de gestion traditionnelle des conflits. « Comment nos grands-parents assuraient la sécurité ? » ;

14. consulter les populations à la base (rencontres intercommunautaires et interculturelles)
15. créer des cadres de concertation à la base pour lutter contre la circulation des armes légères et la prévention des conflits (des comités de crise dans les zones de conflits) ;
16. renforcer les capacités des acteurs locaux en leadership ;
17. mise en place des concertations interculturelles et communautaires ;
18. créer un cadre de gestion et de prévention des conflits liés aux fonciers à la base ;
19. dissoudre les mouvements intégristes et rebelles de l' « AZAWAD » ;
20. anticiper par rapport à la résolution des problèmes ;
21. surveiller le mouvement des populations ;
22. promouvoir le partenariat entre les communautés ;
23. mettre en place des entreprises sécuritaires multinationales en permettant la participation internationale avec des quotas de participation ;
24. former dans le cadre de la décentralisation, à la citoyenneté et à l'employabilité ;
25. faire une application effective de la politique nationale « Genre » du Mali adopté le 24 novembre 2010 pour la réduction des inégalités à la base ;
26. introduire le cousinage à plaisanterie dans la résolution des conflits ;
27. organiser une conférence nationale (bis).

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 2 : « L'AMELIORATION DES SERVICES DE BASES AUX POPULATIONS »

Président : **Madame Coulibaly Juliette**, Conseillère au Gouvernorat de Bamako

Modérateur : **Monsieur Aboumediane Touré**, Chef CADD/ Agriculture

Intervenant Communicateur : **Monsieur Lansana Diarra**, Coordinateur National du PADK II

Témoignages : **Messieurs Mamadou Keita**, Directeur de Delta C et **Sekou Maiga**, Coordinateur du PACR

Rapporteurs : **Messieurs Mamadou Traoré**, secrétaire Permanent du Comité National des Finances Locales (DGCT) et **Talfi Ag Hamine**

Rappel des points, problématique et préoccupations

Le bilan de la décentralisation, après plus d'une décennie de mise en œuvre, est marqué par d'important acquis, à consolider, et de nombreuses contraintes et difficultés, à aplanir, afin que l'exercice de la démocratie locale génère des changements plus perceptibles dans les conditions de vie de populations.

Suivant la note de cadrage du contenu des thématiques et modalité des travaux de groupe l'atelier avait pour objectifs de traiter les thématiques suivantes :

- de la gestion de l'Etat civil par les collectivités territoriales ;
- de l'optimisation de l'offre des services de proximité au niveau local et de la synergie des actions entre services déconcentrés et services décentralisés ;
- de la relance de la fourniture de services sociaux de bases par les collectivités territoriales dans les zones directement touchées ;
- des financements et des appuis techniques des PTF pour soutenir les actions en faveur de l'amélioration des services de bases aux populations.

Méthodologie de travail :

La méthodologie de travail a consisté à :

- la présentation (vidéo projection) de communication ;
- les témoignages et contributions sur le thème ;
- les commentaires suivis de débats après chaque présentation
- le rappel des recommandations antérieures.

Éléments de contenu de la communication et des témoignages

Communication thématique :

Intervenant sur le thème **l'amélioration des services de bases aux populations**, Monsieur Lansana Diarra, a rappelé des questions, problématiques et préoccupations évoquées sur l'amélioration des services de base aux populations et basé au tour des points suivants :

Il a ensuite fait un ramasser des idées fortes ; des principaux acquis évoqués ; des problèmes identifiés ; et des pistes de solutions.

Concernant les idées fortes, les réflexions suivantes ont été menées sur l'amélioration des services de base aux populations :

- le retour de l'administration et le fonctionnement des organes des collectivités caractérisé par la mise à disposition de moyens humains et matériels qui permettent d'exercer les compétences qui sont les leurs dans les meilleures conditions ;
- l'exercice effectif de la tutelle à travers l'appui conseil et la responsabilité des élus quant aux services offerts afin de créer une culture service public-client ;

- le renforcement des actions de suivi, de contrôle interne et externe afin d'assurer la mise en œuvre de l'enracinement de la démocratie par la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales ;
- la concomitance des transferts de compétences et de ressources concédées par l'Etat ;
- une volonté politique affichée, à travers le programme d'appui aux collectivités territoriales pour le développement économique et régional.

Concernant les principaux acquis évoqués :

Les principaux acquis dégagés sous forme de résultats se présentent comme suit :

- les collectivités territoriales exerçant la délivrance des actes de l'Etat civil ;
- l'amélioration des besoins essentiels des populations dans les domaines de l'eau, la santé, et l'éducation ;
- la réussite dans les transferts de compétences et de ressources dans le domaine de la santé et l'éducation dans le cadre du PRODEC et PRODESS.
- l'élaboration d'un plan triennal de transferts de compétence approuvé par la réunion interministérielle du 15 mai 2009 et relu lors d'un atelier organisé par le Ministère de l'Administration Territoriales et des collectivités Locales(MATCL) du 16 au 19 août 2011

Concernant les problèmes identifiés et reconnus :

Les difficultés rencontrées dans l'amélioration de l'Etat civil, de l'école, de l'hydraulique rurale et urbaine et de la santé se classent par secteur :

Les difficultés communes à tous les secteurs :

- la difficile adaptation de l'Etat et des bureaucraties centrales au nouveau contexte de la décentralisation de la gestion des affaires publiques en lien avec la faible déconcentration, l'absence de contrôle sur la gestion des collectivités décentralisées ;
- la faible amélioration de la gouvernance locale ;
- les insuffisances liées à la mise en cohérence entre les différents niveaux de programmation du développement local, régional, et sectoriel au niveau national ;
- la mauvaise qualité des infrastructures réalisées par les collectivités ;
- la disparité entre les grands centres et les villages ;
- la faiblesse dans l'organisation des cadres de concertations.

Les difficultés liées au secteur de l'hydraulique :

- le non-respect des normes de maintenance et d'entretien du matériel ;
- la faible capacité technique ;
- l'absence ou l'insuffisance de l'appui de structures de suivi technique et financier des adductions d'eau potable.

Les difficultés liées au secteur de l'éducation :

- la faible qualité de l'enseignement due au dysfonctionnement des structures de gestion scolaire ;
- les difficultés de gestion pédagogique et de contrôle du système éducatif ;
- l'insuffisance d'infrastructures scolaires ;
- la faible implication des collectivités territoriales dans la gestion scolaire ;

Les difficultés liées au secteur de la santé :

- les difficultés de gestions et de contrôle du système de santé ;
- l'insuffisance de moyen humain et matériel ;

Les difficultés liées au secteur de l'Etat civil :

- le niveau d'accessibilité de l'état civil aux citoyens de la collectivité est faible ;
- les documents de l'état civil, souvent sont mal remplis ;
- l'insuffisance de contrôle de l'Etat ;

- le manque d'intérêt des chefs des institutions locales (chef de village, et fraction) dans le suivi des actes d'état civil.

Concernant les pistes de solutions:

Les pistes de solution proposées se situent dans les réflexions suivantes :

- l'engagement des citoyens et des élus et l'esprit civique ;
- la redévolabilité des élus et la responsabilité de la tutelle ;
- l'exercice effectif de la tutelle ;
- la cohérence du développement territorial ;
- la taille de la population de commune et les exigences de leur autonomie financières ;
- l'accroissement du financement national ;
- le renforcement des liens de coopération entre collectivités territoriales ;
- la nécessité de critère de péréquation équitable ;
- le transfert de la fonction d'appui technique aux structures pérennes.

Les éléments clés de témoignages:

L'atelier a bénéficié de témoignages et contributions ci-après :

Témoignage de Monsieur Mamadou Keita, Chercheur et Responsable de DELTAT C,

Ce témoignage s'est essentiellement axé sur la question des services de base qui est au cœur de la problématique de la décentralisation en ce sens qu'ils constituent la finalité dont les citoyens attendent de toutes les actions de développement.

Monsieur Keita a rappelé qu'au plan théorique, tous sont unanimes que le Mali a un bon projet de décentralisation ; notamment en ce qui concerne son intégralité. Les services ne sont pas rendus aux populations pour des raisons suivantes :

- trop d'hésitation, de tergiversation et des obstructions de tous genres venant de différents acteurs, entraînent la non application des textes et l'immobilisation dans le transfert des compétences et de ressources entre autres ;
- trop de calculs politiques et de stratégies de positionnement personnel font que les acteurs de l'administration publics et ceux des collectivités territoriales continuent à se cramponner sur des positions souvent personnelles au contraire des prévisions des textes et en contradiction avec l'intérêt public ;
- une démission collective est constatée à tous les niveaux (du citoyen, aux responsables gouvernementaux au plus haut niveau en passant par les responsables locaux, tous regardent se faire des actes répréhensibles de tout genre ; tous laissent se dégrader les infrastructures sans rien faire. Il est très difficile, sinon impossible de mobiliser les citoyens autour d'actions communautaires.

On se pose alors la question de savoir s'il s'agit là encore d'une question d'intérêt ou s'il s'agit plutôt d'une perte de confiance entre les citoyens et les responsables locaux et étatiques.

En conclusion il s'agit :

- de redonner confiance aux citoyens pour qu'il puisse jouer son rôle ; pour cela les responsables des collectivités locales doivent garantir une recevabilité systématique à leur citoyens et assoir davantage leurs actions sur la mobilisation citoyenne franche et loyale ;
- de donner aux collectivités locales les moyens de renforcer leur confiance en soi. Cela s'adresse à l'administration de l'État qui devrait opérer un transfert effectif de compétence au titre des services de base et des ressources correspondantes en levant les blocage relevé et reconnu de tous et assurer des appuis conseils conséquent, ainsi qu'un meilleur contrôle de leur légalité

Témoignage de Monsieur Sekou Maiga, Directeur Général du PACR

Cette communication s'est axée autour de quatre points :

- 1- les conséquences de l'absence de schéma National, Régionaux d'aménagement du territoire ;
- 2- Les conséquences des deux axes des pratiques politiques, et de la pauvreté généralisée ;

- 3- Les contraintes liées à l'analphabétisme généralisé, de telle sorte que les organes dirigeants des collectivités territoriales et des comités de gestions ne parviennent pas à conduire leurs missions de façon adéquate;
- 4- Les limites du bénévolat au niveau des membres des conseils et des comités de gestions.

Les débats:

A la suite de l'exposé et des témoignages les débats ont porté sur les points ci-après :

- le lien entre les états généraux avec la crise actuelle;
- la mise en place d'un mécanisme pour aller à l'opérationnel ;
- la coordination des interventions au niveau local et régional ;
- la confiance entre l'ensemble des acteurs ;
- la gouvernance locale ;

Les recommandations de l'atelier

A la suite des débats l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

- 1- faire des bons recensements démographiques pour des bonnes planifications des services sociaux de bases ;
- 2- développer l'économie locale (emplois, achats des produits locaux etc....), et cela parallèlement au développement des services sociaux de bases ;
- 3- renforcer les pouvoirs de la société civiles ;
- 4- renforcer la déconcentration des services techniques en créant de nouveaux cercles et régions bien conçu et bien accepté par les populations ;
- 5- faire des textes pour l'opérationnalisation des transferts de compétences ;
- 6- faire des programmes multifonctionnels et systémiques dans le cadre du développement en impliquant les bénéficiaires depuis la préparation du projet
- 7- alléger les conditionnalités d'accès aux financements surtout en cette période d'urgences ;
- 8- développer la synergie entre les acteurs de la décentralisation ;
- 9- appliquer correctement les textes ;
- 10- renforcer la communication à travers l'animation des cadres de concertations entre les différents acteurs ;
- 11- créer des centres communaux de développement communautaire ;
- 12- faire une obligation du résultat ;
- 13- Demander à l'ensemble des acteurs à prendre en compte le genre handicapé dans la construction des infrastructures ;
- 14- éviter la lenteur de la mobilisation des ressources au niveau du trésor public ;
- 15- Créer un espace d'interpellation des élus locaux ;
- 16- Adopter la stratégie de l'hydraulique pastoral ;
- 17- Renforcer le contrôle interne et externe des collectivités territoriales ;
- 18- Traduire les textes de la décentralisation dans les langues nationales ;
- 19- Remettre à niveau les centres de santé ;
- 20- Rendre disponible les produits pharmaceutiques ;
- 21- que les maires répertorient les indigents
- 22- développer le partenariat secteur public privé
- 23- développer l'intercommunalité
- 24- Renforcer les capacités des élus à la mobilisation des ressources interne et externes
- 25- Mettre en œuvre d'une mesure incitative pour faciliter la déconcentration et mobilité des agents vers les zones difficiles
- 26- Étendre la mise en place des bureaux d'accueil et d'orientation des usagers au niveau collectivités territoriales et des services déconcentrés pour une meilleure accessibilité aux services publics de base
- 27- Une meilleure articulation des différents échelons de planification au moins de schémas d'aménagement du territoire ;
- 28- réactiver les stratégies adaptées pour la promotion des services sociaux de bases dans le milieu nomade ;
- 29- élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations ;

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 3 : « LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL ET LOCAL »

Président : **Monsieur Thierno Boubacar Cissé**, Gouverneur de la Région de Ségou, assisté d'un vice-président Monsieur **Mohamed Ag Algalass**, Président du Conseil de Cercle de Rharous de retour du camp de réfugiés du Burkina Faso

Modérateur : **Monsieur Boubacar Samaké**, Chef de Cabinet du Ministre Délégué chargé de la Décentralisation

Intervenant Communicateur : **Messieurs Bréhima COULIBALY**, Expert en Développement Local et **Sambel Bana Diallo**, Directeur National de l'Aménagement du Territoire

Témoignages : **Monsieur Yvergnaux**, Représentant du Conseil Régional de Bretagne, **Madame Coulibaly Thérèse Samaké**, CFCT, **Madame Cissé Djénéba**, PACT-GIZ, **Monsieur Alain Gerbe**, Conseiller Spécial du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, **Monsieur Amadou Mahamane CISSE**, Maire Ansongo, **Madame Rahamatou Ansary**, APCMM, **Monsieur Djibrilla Demba Keïta**, ANPE, et **Monsieur Diarra Sissoko**, Ordre des Urbanistes du Mali,

Rapporteurs : **Monsieur Boubacar Sissoko**, Direction Générale des Collectivités Territoriales et **Madame Rahamatou Ansary**, Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM)

Rappel des orientations de la note de cadrage

Les questions traitées sont relatives à la promotion du développement économique par le renforcement de la capacité et du rôle économique des régions sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité Territoriale "Région", à travers le développement du secteur privé avec le concours de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Rappel des communications introductives et synthèses des principaux éléments de réflexion

Le développement économique est une ambition initiale de la décentralisation (enjeu clairement identifié dans sa conception) mais sur lequel l'accent n'a été mis qu'à partir des années 2005 – 2006 en fonction de l'approche séquentielle du processus. Les idées fortes sont ci-dessous énumérées.

1. Les Idées fortes:

Objectifs du DER L: Selon le cadre organisationnel des appuis des partenaires le DER L a pour objectif la création de richesse pour le territoire et les populations et la Création d'emplois.

Principes fondamentaux sont : Inscription dans le processus de décentralisation; Rôle de leadership des CT (besoin de renforcer les capacités); Articulation avec la politique et les instruments de l'Aménagement du Territoire (lien avec le SNAT notamment à travers les CPER); Inscription dans le développement durable.

Moyens d'étude : Capacité d'analyse des économies régionales, observatoires économiques, etc.

Moyens d'impulsion : SRAT, PSDR, stratégie DER, des mesures incitatives, promotion et accompagnement de la R&D en lien avec la recherche et les universités, formation professionnelle.

Moyens de financements : Amélioration des ressources fiscales, transferts de l'Etat; CPER (Contrat de Projet Etat Région); Partenariats Public Privé (PPP).

2. Les principaux acquis

Les acquis sont, au plan institutionnel : L'impulsion donnée au DER et l'émergence d'une vision conséquente, la coordination des interventions (Cadre organisationnel des appuis au DER, proposé par la DGCT et validé par l'ensemble des acteurs), la création d'une Commission Nationale d'Appui au Développement Economique Régional comprenant tous les Services centraux concernés (CNADER), les études et expérimentations en cours pour définir un cadre de contractualisation entre l'Etat et les régions et pour parfaire les cadres de partenariat public/privé (PPP).

Au plan technique : l'élaboration par les 8 Régions du Mali de Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) horizon 25 ans, de Plan Stratégique de Développement Régional (PSDR) horizon 10 ans. Amélioration de la qualité des PDESC programmés sur 5 ans et des Programmes Annuels des CT articulés aux deux premiers documents.

Appropriation par les acteurs locaux des démarches visant à faire émerger les visions et les idées de projet, en fonction des spécificités territoriales en relation avec le développement économique, élaboration et mise en œuvre d'outils permettant aux CTs de construire elles-mêmes les bases du développement régional (Stratégies de Développement Economique Régionale (SDER) comprenant les études d'identifications d'Espaces Economiques Partagées (EEP)), mise en exergue des enjeux du développement local (mobilisation secteur privé), prise en compte de la problématique du financement de l'économie locale à travers les acteurs économiques, notamment les communautés.

L'approche DER a été expérimentée dans toutes les régions. Les leçons tirées contribueront à la définition d'une approche nationale de développement régional.

Outils: Les principaux outils constitutifs de l'architecture décrite ci-dessus sont, certains à l'initiative de l'Espace Communautaire de l'UEMOA, d'autres à l'initiative de l'Etat aux échelles nationale, régionale et locale.

3. Problèmes identifiés et reconnus

Egalement affecté par les difficultés d'ordre général relatives à la mise en œuvre de la Décentralisation, les problèmes spécifiques au DER L sont :

- la faible implication des administrations élues dans l'accompagnement du développement économique local,
- l'absence de document de cadrage national du Développement Economique Régionale,
- l'absence de Schéma National d'Aménagement du Territoire,
- la faible capacité des collectivités-région à mettre en œuvre les SRAT et les PSDR élaborés.

4. Les pistes de solutions proposées

Les orientations potentielles en matière de développement économique régional au mali, tirées des leçons et défis identifiés concourent à l'élaboration d'un cadre national d'orientation du DER qui, d'ores et déjà est en cours. Ce cadre posera, conformément aux idées fortes évoquées plus haut :

Des grands principes : s'inscrire dans la stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, garantir la maîtrise d'ouvrage du développement local par les collectivités territoriales, s'appuyer sur l'aménagement du territoire pour assurer la cohérence spatiale des interventions, s'appuyer sur le secteur privé comme moteur du développement économique, s'inscrire dans le cadre juridique et réglementaire existant.

Des instruments à mettre en place concernant: les moyens d'études, les moyens d'impulsion, les moyens d'animation et de renforcement des capacités des acteurs, la mise en œuvre de Contrats plan Etat Région et de Partenariats Public Privé. Les indicateurs pour mesurer la mise en œuvre des actions et l'impact du DER sont à élaborer.

Contributions de témoignages

Les différents témoignages ont porté globalement sur :

- le développement des moyens d'expertise et des moyens humains,
- le renforcement des capacités des agents des CT, des élus et de leur qualification,
- la mise à disposition du CFCT des moyens conséquents et adéquats,
- le renforcement du PPP,
- les projets structurants,
- l'organisation d'une table ronde des partenaires financiers,
- les acquis et les insuffisances de l'Aménagement du Territoire,
- la conception des projets à la base,
- le suivi des schémas (SDU) par rapport à la vocation
- l'importance du partenariat chambre des métiers et FNAM avec les CT,

Recommandations

Les recommandations s'appuient sur les axes potentiels d'approfondissement de la décentralisation pour permettre à la réforme de mieux répondre aux enjeux. Elles reposent sur des considérations d'ordre général telles que

- la nécessité d'une volonté politique forte et un niveau de portage élevé de la Décentralisation/régionalisation,
- le renforcement significatif de la part des ressources publiques gérées par les CT,
- les transferts de compétences et de ressources (l'élaboration et l'adoption dans les meilleurs délais des décrets d'application de la loi 96-050 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales),
- la relance immédiate l'Initiative 166.

De façon spécifique concernant la promotion du développement économique régionale et locale les recommandations visent :

- la relance de l'économie locale,
- le renforcement de la territorialisation et de l'aménagement du territoire s'appuyant sur la régionalisation,
- la promotion du Développement Economique Régional (DER) comme stratégie pour le développement territorial équilibré et global,
- le renforcement du contrôle citoyen de l'action publique via leurs représentants légitimes,
- la systématisation de la redevabilité (obligation de rendre compte) de la part des gestionnaires publics ou privés,
- la prise en compte du développement local du secteur de l'artisanat,
- le renforcement de la sécurité des actions de développement,
- l'accès des populations aux services sociaux de base,
- l'augmentation de façon notable du taux d'investissement des équipements productifs sous maîtrise d'ouvrage des collectivités,
- l'accroissement de la transformation des produits locaux avec comme critère principal, la notion de rentabilité locale,
- assurer les équilibres des territoires au plan économique par la création de pôles de développement et renforcer chaque territoire dans sa ressource principale,
- doter le CFCT d'un système de financement pérenne de ses activités de formation
- prendre en compte les résultats des recherches et les vulgariser,
- renforcer les instruments et mécanismes de suivi-évaluation de la mise en œuvre des documents de planification (SRAT, PSDR SDU, PDESC),
- le renforcement des compétences des élus et agents des services des CTD pour la gestion de la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec tous les acteurs locaux et spécifiquement le secteur privé ;
- le renforcement des stratégies de mise en cohérence des programmes de développement régional et local avec les orientations et stratégies nationales ;

- la territorialisation et l'aménagement du territoire à travers la régionalisation et la pleine responsabilisation des institutions locales et régionales en cohérence avec les politiques et stratégies nationales;
- l'amélioration de la fiscalité locale (Elargissement de l'assiette et le transfert de nouveaux impôts) ;
- l'amélioration et le développement de la communication institutionnelle et éducative, spécifiquement entre l'Etat central et les Collectivités Territoriales, entre les CTD et les citoyens ;
- la concrétisation de la mise en œuvre des contrats plans et des contrats projets ;
- la relecture et la clarification des textes régissant la mise à disposition des services techniques aux collectivités territoriales en simplifiant les procédures ;
- la création d'une structure de gestion de la fonction publique des collectivités territoriales décentralisées;
- la révision du dispositif de la déconcentration pour mieux l'adapter aux besoins stratégiques de la réforme.

Conclusion

La promotion du développement économique par les collectivités, au vu des objectifs et résultats ci-dessus mentionnés, est un facteur de paix et de stabilité.

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 4 : « L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL DE LA DECENTRALISATION EN LIEN AVEC L'IMPLICATION DES ELUS LOCAUX DANS LA DECISION ET LA GESTION POLITIQUE »

Président : **Madame Sidibé Diaba Camara**, Présidente REPDEPP

Modérateur : Monsieur **Abou Diarra**, Conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Education de base

Intervenant Communicateur : **Monsieur Boubacar Bah**, Président de l'Association des Municipalités du Mali

Témoignages : **Messieurs Mamadou Kanté**, Coordinateur du Programme de Gouvernance Partagée et **Youssouf Traoré**, Maire adjoint à la retraite de Mopti

Rapporteurs : **Messieurs Serge Pons**, Assistant technique à la DGCT et **Souleymane Nantoumé**, Société Civile Bamako

Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques

Dans ce thème, ont été traitées des questions se rapportant notamment :

- aux différents niveaux de rattachement du pilotage du processus de décentralisation en mettant en exergue les forces et les faiblesses ;
- aux liens entre les structures de pilotage des réformes et les CADD des départements ministériels pour l'opérationnalisation des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT ;
- au renforcement du positionnement stratégique des Collectivités Territoriales dans la gestion publique en général et spécifiquement dans la gestion et la sortie de crise.

Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par ces dernières

1. les idées fortes :
 - nécessité d'une révision en profondeur des mécanismes qui sous-tendent le processus dans son intégralité : principes directeurs, ancrage institutionnel, actes administratifs, codes et autres textes
 - l'ancrage de la décentralisation ne saurait se limiter à l'intérieur des seules frontières du pays => mouvement municipal mondial
2. Les principaux acquis évoqués,
 - Malgré la crise la majeure partie des élus locaux est restée sur place :
 - lobbying plaidoyer auprès du gouvernement et des PTF, organisation et participation à des forums
 - assistance et appuis directs aux élus locaux, visites dans des camps de réfugiés, conception de projets structurants
 - l'enracinement de la démocratie, du fait local et de l'accroissement de la fourniture des services sociaux de base
 - pour pouvoir influencer les décisions politiques les élus locaux se sont regroupés : syndicats d'inter collectivités ou en associations faitières
 - Actions politiques des élus locaux
 - mémorandum annuel
 - présence dans les instances de décisions et de gestion politique nationale : Agence, Projet, Programme, organisme de formation, cadre de concertation, réseau...

- création de structure panafricaine ; i) mise en place du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA et ii) conférence africaine de la décentralisation et du développement local
 - création de structure internationale : i) Cités et Gouvernements Locaux Unis, ii) l'Association Internationale des Maires Francophones, iii) Global City Dialogue => reconnaissance de cette implication des élus locaux dans les décisions et la gestion politique
 - Implication dans la formulation des appuis notamment le PRED, agenda 2025 des OMD...
3. Les problèmes identifiés et reconnus,
- faible implication des populations dans le fonctionnement des collectivités
 - l'occultation et la minimisation du fait majoritaire lors des élections des chefs des exécutifs communaux, locaux et régionaux
 - les lenteurs dans l'application des dispositions du code des collectivités ;
 - la dépendance du financement des CT à l'aide extérieure
 - Faible opérationnalité des instruments de transferts de compétences : commission interministérielle et CADD
 -
4. Les pistes de solution proposées,
- nouvelle impulsion ou dynamique à la décentralisation : replacer le pilotage politique et stratégique au niveau le plus élevé de l'Etat (ancrer la décentralisation au niveau de la présidence pendant au moins quatre législatures)
 - révision profonde des mécanismes de fonctionnement des structures de pilotage de la décentralisation et des CADD
 - moyens humains, matériels et financiers pour les CADD
 - relance des cadres de concertation des différentes structures de pilotage du processus
 - Révision de l'instruction interministérielle

Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème

- la décentralisation peut donner de bons résultats : l'exemple est donné par le succès du transfert effectif dans l'éducation, cela repose sur un travail méticuleux.
- La décentralisation renforce les services rendus aux populations si i) les populations sont impliquées et les conditions réunies : appuis techniques (Etat), Maire avec un bon niveau, des moyens (cas des communes ayant des ressources et une bonne collaboration de tous les acteurs (synergie).
- Ancrage institutionnel : portage plus haut niveau politique nécessaire pour affronter les résistances

Eléments de recommandations issus des débats

Les débats ont porté sur :

- Le besoin de donner une nouvelle impulsion à la décentralisation. Des propositions ont été débattues autour de la i) création d'un haut-commissariat rattaché à la présidence ou la primature, ii) de l'ancrage de commission de transfert de compétences au niveau PM, iii) du renforcement du rôle et des prérogatives du Haut Conseil des Collectivités et iv) la création d'un ministère plein de la décentralisation. L'objectif étant l'implication des élus locaux dans le contrôle de l'action gouvernementale.
- La nécessité de l'application intégrale de tous les textes et les problèmes et réserves liés à cette application
- Le besoin de préciser les rôles et responsabilités des acteurs dans les textes et la nécessité de l'appropriation de ces textes : plan de communication et diffusion en langue nationale.

- Le renforcement des capacités des acteurs et l'éducation citoyenne
- Le besoin de renforcer les ressources humaines des Collectivités Territoriales pour leur permettre d'assurer pleinement leurs prérogatives
- La redynamisation des CADD et le renforcement de leurs moyens

A l'issu des débats et sur la base des recommandations rappelées (issues des termes de référence des Etats Généraux) le groupe a arrêté ce qui suit :

1. Repositionner le portage politique et l'ancrage institutionnel de la réforme de décentralisation, dans une vision stratégique et transversale, au niveau de la Présidence de la République,
2. A moyen termes permettre aux collectivités territoriales de contrôler l'action gouvernementale à travers le HCC (conformément à l'article 102 de la constitution)
3. Dans le cadre de l'approfondissement de la politique de décentralisation appliquer l'article 105 de la constitution dans sa plénitude
4. Créer un cadre de concertation fonctionnel entre le HCC et les élus locaux à travers les associations faîtières pour renforcer le processus de décentralisation dans ses aspects législatifs
5. Appliquer immédiatement et intégralement toutes les dispositions des textes législatifs et réglementaires de la décentralisation en vigueur notamment ceux qui concernent la dévolution de la maîtrise d'ouvrage du développement local, accompagnée d'une dotation conséquente en moyens humains (la mise à disposition du personnel des services déconcentrés) et financiers (au moins 30% des ressources publiques). Ce qui permettra aux CTD de jouer leur rôle dans une sortie durable de crise.
6. Dynamiser et renforcer les capacités des CADD pour leur permettre de faire face efficacement aux missions qui leurs sont assignés
7. Dans le cadre de l'approfondissement de la réforme et pour un exercice efficace et efficient de la maîtrise d'ouvrage du développement local par les CTD, relire les textes pour le transfert effectif des services techniques déconcentrés et leurs moyens de fonctionnement sous leur responsabilité.
8. Exiger un niveau académique minimum des élus
9. Examiner la possibilité d'adapter la mise en œuvre de certains textes législatifs et réglementaires en vue de les adapter aux réalités locales à travers la possibilité offerte aux CTD de prendre des actes (délibérations et autres arrêtés) d'application locale, notamment au niveau régional.
10. Traduire, diffuser et vulgariser les textes en langues nationales pour un approfondissement de la décentralisation et une implication responsable des citoyens
11. Proposer un système de contrôle juridictionnel (tribunaux administratif) à posteriori à la place du contrôle administratif (tutelle)

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 5 : « LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN LIEN AVEC L'AUGMENTATION DE LA PART DES RESSOURCES PUBLIQUES PASSANT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Président : **Monsieur Oumar Bathily**, Maire de la commune urbaine de Mopti

Modérateur : **Monsieur Ibrahim Cissé**, Chef de la CADD économie et finances

Intervenant Communicateur : **Monsieur Robert Diarra**, Directeur Général du Budget

Témoignages : **Madame la Représentante Résidente de la BAD au Mali** et **Messieurs Siaka Camara**, représentant de la DNTCP, **Bruno Deprince**, Directeur de l'AFD à Bamako et **Le Wali**, Directeur des Finances Locales du Maroc.

Rapporteurs : **Madame Haoua Tiona Coulibaly**, Coordinatrice du Projet d'appui aux collectivités locales Nioro Nara, et **Monsieur Ibrahima Labass Keita**, APEM

Rappel des points principaux

Les questions traitées dans ce thème concernent les **ressources propres** des Collectivités Territoriales (assiette, recouvrement, dépense) et des possibilités d'amélioration de la fiscalité locale et de la **mobilisation des ressources** des Collectivités Territoriales ; les **ressources de l'Etat** transférées et transférables aux Collectivités Territoriales (ressources issues des transferts de compétences, subventions) pour aboutir à l'augmentation conséquente et volontariste des dotations budgétaires afin de donner aux Collectivités Territoriales les moyens (humains, financiers et patrimoniaux) nécessaires pour une exécution correcte de leurs missions.

Un intérêt sera porté au Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (**FNACT**) en lien avec le financement des projets de développement des Collectivités Territoriales ; le contrôle de la qualité des réalisations, l'exploitation, la maintenance et la pérennité des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales ; La promotion de la solidarité et de la coopération entre Collectivités Territoriales.

Les réflexions intègrent également et accordent une certaine importance aux recommandations antérieures émises lors des rencontres ayant eu lieu en 2011 et 2012 : le « *forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives* » le « *forum des collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise* ». Ces orientations en lien avec la présente thématique s'inscrivent dans les logiques suivantes : La mise en œuvre du plan d'actions issu des recommandations du contrôle externe des investissements des collectivités territoriales et en assurer le suivi; l'amélioration de la mobilisation des ressources financières des collectivités territoriales et l'accroissement des dotations budgétaires de l'État aux collectivités et la mobilisation de leurs ressources propres. L'amélioration substantielle des transferts financiers de l'Etat aux Collectivités Territoriales, en vue d'offrir des services de qualité et des conditions de vie meilleures aux populations, en procédant à la relecture des critères de péréquation dans un souci d'accès équitable des Collectivités Territoriales aux sources étatiques de financement. Le renforcement des capacités des acteurs (élus) en matière financière, budgétaire et comptable, en gestion des marchés publics et en gestion efficiente des ressources; l'implication de l'ensemble des acteurs en particulier les citoyens, les services financiers et de contrôle dans l'élaboration, l'exécution et le contrôle des ressources des Collectivités Territoriales. Le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales sur leurs rôles et responsabilités dans la maîtrise d'ouvrage ; le renforcement des ressources humaines compétentes et l'amélioration du système de contrôle interne et externe par l'adoption de stratégie cohérente de formation continue, de recrutement, de redéploiement et d'affectation des agents. On retrouve en dernier lieu parmi ces nombreuses recommandations la nécessité de susciter l'intérêt et la remobilisation des acteurs économiques en aidant le secteur privé dans la relance des activités économiques à travers l'allègement de la fiscalité et la base de développement de partenariat public-privé.

Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion

La question du financement des collectivités et les modalités de mise en œuvre du transfert des ressources aux collectivités territoriales ont été les points principaux développés lors de la séance. La principale communication a rappelé et expliqué le contenu du cadre juridique et des sources de financement des collectivités territoriales qui émanent du budget d'Etat: subventions et ressources transférées ; les recettes propres des collectivités à savoir les impôts et taxes locales, les redevances sur les prestations de services, les emprunts, les dons et legs ; l'aide extérieure.

Parmi les acquis évoqués, on note :

- **L'élaboration des plans triennaux de transfert:** A la date du 31 mai 2011, sept Ministères disposaient d'un plan triennal de transfert à savoir :
 - Ministère de l'Energie et de l'Eau ;
 - Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce ;
 - Ministère de l'Economie et des Finances.
 - Ministère de la Santé;
 - Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.
 - Ministère des Mines.
 - Ministère du Logement, des affaires foncières et de l'Urbanisme.
- **La création des Cellules d'Appui à la Décentralisation /Déconcentration (CADD):** 19 CADD et un point focal (Ministère chargé des relations avec les Institutions à l'époque).
- **L'élaboration des décrets fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales.** A ce jour, les décrets ont été élaborés par quatre (04) Départements sectoriels (Hydraulique, Santé, Education et Développement social).
- **L'évaluation et la répartition des ressources financières entre l'Etat et les collectivités territoriales:** *les départements de la santé et de l'éducation ont évalué et inscrit dans le budget d'Etat des ressources nécessaires à la prise en charge de compétences transférées (salaires et fonctionnements).*
- **La signature de conventions avec l'ANICT pour le financement des infrastructures et des équipements dans le cadre du PRODESS et du PISE**
- **La création du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT)** par la loi N°07-072 du 26 décembre 2007 destiné à :
 - a) Assurer la péréquation des ressources d'investissement entre les Collectivités Territoriales ;
 - b) contribuer au renforcement de la solidarité entre les Collectivités Territoriales dans le cadre de l'inter collectivité ;
 - c) Assurer la compensation des charges induites par les transferts de compétences effectués par l'Etat au profit des Collectivités Territoriales ;
 - d) Soutenir la réalisation d'investissements locaux et régionaux sous maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales ;
 - e) Assurer la garantie des emprunts autorisés des Collectivités Territoriales ;
 - f) Contribuer au financement de l'appui technique aux Collectivités Territoriales ;
 - g) Contribuer au renforcement du fonctionnement des Collectivités Territoriales.

DIN	DOTATION D'INVESTISSEMENT Financement des Travaux, Fournitures et Services réalisés sous maîtrise d'ouvrage des CT
DAT	DOTATION D'APPUI TECHNIQUE Renforcement des capacités des CT: Appui à la gestion, Maîtrise d'Ouvrage, Formation, Animation et Coordination
DAFCT	DOTATION D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES CT Amélioration du fonctionnement des CT et de leurs organes délibérants
DIC	DOTATION D'INTERCOLLECTIVITE Financement des actions d'investissement en inter collectivité
DGECT	DOTATION DE GARANTIE DES EMPRUNTS DES CT Couverture des risques liés aux emprunts consentis aux CT

Evolution du transfert des ressources aux collectivités

La communication a fait le constat d'une évolution des ressources transférées aux collectivités avec l'idée que les ressources transférées aux collectivités en 2013 sont de 147,369 milliards de FCFA (y compris le financement extérieur hors loi de finances, soit 12,497 milliards au niveau de l'ANICT). Entre 2011 et 2013, les ressources transférées aux collectivités ont évolué en moyenne de 41,8%. Elles représentent en moyenne 9,5% du budget général.

En ce qui concerne la répartition de ces ressources, elle s'opère à trois niveaux:

Assemblées régionales ; Conseils de cercle ; Communes et Mairie du District de Bamako.

L'utilisation des ressources s'inscrit essentiellement dans la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le rôle des dispositifs financiers relatifs aux collectivités est également souligné à travers l'idée que l'intervention de l'Etat et de celle des Partenaires Techniques et Financiers parviennent aux collectivités territoriales à travers le *Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT)*, dont la gestion financière et comptable est assurée par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT).

L'évaluation des ressources réelles transférées aux collectivités a produit comme résultats de manière globale entre 2011 et 2013, environ 44,513 milliards de FCFA ont été consacrés aux dépenses d'investissement dans le budget de l'ANICT approuvé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances.

Les contraintes relatives au transfert des ressources aux collectivités sont les suivantes :

- Une faible capacité en matière de gestion de certaines Collectivités territoriales;
- Un Manque de visibilité de l'utilisation des ressources une fois transférées aux collectivités territoriales;
- Une Absence du contrôle de l'exercice de la tutelle administrative et financière par rapport à la gestion des ressources par les collectivités;
- Un Retard dans le rapportage des situations d'exécution des crédits transférés aux CT malgré l'existence de guide d'orientation sur l'exécution des chapitres transférés qui leur sont transférés dans la Loi des Finances.
- Le déficit de concertation entre le département, les CT et l'ANICT;
- La mauvaise tenue voire l'inexistence des archives relatives aux procédures de passation des marchés au niveau des Collectivités Territoriales ;

- La mauvaise qualité des bâtiments et des équipements scolaires et sanitaires livrés ;
- Le retard criard dans les délais d'exécution des chantiers.

Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème

Témoignage n°1: M. Siaka CAMARA, représentant du trésor.

Selon l'intervenant, l'augmentation des ressources est liée au rythme d'élaboration des textes. Tous les impôts dont l'assiette existe localement sont transférés aux collectivités. La TDRL est mal recouvrée au niveau urbain. Avant 2007, le transfert n'atteignait pas 5% du budget, aujourd'hui on est en moyenne à 9,5%. La fiscalité intervient de manière très faible dans les ressources propres des CT. Il note une dépendance des CT par rapport aux ressources extérieures. Il propose donc d'améliorer la mobilisation des ressources internes.

Témoignage n°2 : M. Bruno DEPRINCE, représentant de l'AFD

La décentralisation est une obligation pour le Mali. Un État central fort n'entrave pas la décentralisation, les deux peuvent aller ensemble. Il prend pour exemple le cas de la République du Ghana. Selon lui, la proportion d'investissement du Ghana au niveau des collectivités territoriales est de 7% alors que celle du Mali passant par l'ANICT est de 1,5% (moyenne sur trois ans). Concernant la gestion des routes au Ghana, elle est bien menée au niveau déconcentré et ne gêne pas la décentralisation. Il existe également au Ghana un outil d'évaluation des expérimentations FAT (Functional Assessment Tool). Ces critères de performance permettent au maire d'accéder à un bon quota de financement. La redevabilité des maires est garantie au Ghana.

Témoignage n°3 : Mme la Représentante Résidente de la BAD au Mali

Elle note un problème d'appropriation et de démocratie lié au nombre très élevé des collectivités à gérer (761). Elle constate également la non viabilité de certaines communes et des faiblesses liées aux compétences locales. Il y a une résistance liée au transfert de responsabilité. Il y a également un problème crucial de recouvrement des impôts et de la taxe foncière.

Témoignage n°4 : Le Wali Directeur des Finances Locales du Maroc

Tout système a besoin d'adaptation. Il estime que le système malien est très complexe.

Au Maroc, les ressources propres doivent favoriser l'autonomie locale, le système mis en place par l'Etat est d'affecter 30% des fonds collectés sur la TVA aux CT, cette procédure est très simple. Par contre l'Etat doit s'assurer que l'administration locale peut assumer les compétences transférées.

Recommandations issues des débats

Il ressort des débats les recommandations ci-après :

Les ressources propres des Collectivités territoriales

L'assiette fiscale recouvrement et dépenses et possibilités d'amélioration de la fiscalité locale et mobilisation des ressources des collectivités locales :

- Evaluer le rendement de la taxe foncière et activer la mise en place des textes relatifs à son recouvrement au niveau des CT (Registre Foncier Urbain : RFU);
- Déconcentrer les services des impôts jusqu'au niveau communes en vue d'améliorer la capacité de recouvrement des ressources fiscales des CT ;
- Impliquer les responsables des CT dans la détermination de la matière imposable notamment en ce qui concerne la patente et l'actualisation des rôles ;
- Harmoniser les textes en vigueur en matière de recouvrement des impôts et taxes destinés notamment aux CT afin que le recouvrement soit assuré exclusivement par les services des impôts ;
- Définir un système de motivation de l'agent du service des Impôts dans le cadre du recouvrement des impôts et taxes destinés aux CT ;
- Instaurer une taxe sur les communications téléphoniques en faveur des CT recommandée par le Commissariat au Développement Institutionnel d'août 2010.

Les ressources de l'Etat transférées et transférables aux CT pour aboutir à l'augmentation conséquente et volontariste des dotations budgétaires afin de donner aux CT les moyens humains financiers et patrimoniaux nécessaire pour une exécution correcte de leurs missions

- Affecter un taux de 10% des recettes fiscales de l'Etat en dotations budgétaire aux CT, pour assurer l'exécution correcte de leur mission (fonctionnement entretien et dotation d'investissement hors PTF);
- Revoir le système de péréquation afin d'assurer une viabilité des communes les plus démunies ;
- Accélérer l'identification des compétences et des ressources y afférentes et achever leur transfert aux CT selon un planning bien défini.

Le Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) en lien avec le financement des projets de développement des CT

- Améliorer la prévisibilité des ressources (Etat et PTF) affectées au financement des CT ;
- Renforcer la capacité de garantie d'emprunt des CT par le FNACT ;
- Démultiplier la capacité d'investissement des CT par le recours à l'emprunt octroyé par des organismes de financement (FNACT) ;

Le contrôle de qualité des réalisations, l'exploitation, la maintenance et la pérennité des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage des CT

- Assurer le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan d'actions issu des recommandations de la mission du contrôle externe des investissements des CT validé par le Conseil des Ministres du 29 décembre 2010 (notamment les activités relatives au renforcement de capacités des CT, de la tutelle et la chaîne des dépenses publiques etc.) ;
- Assurer une meilleure communication entre les différentes parties impliquées dans la réalisation, l'exploitation et la maintenance des investissements des CT (CT, ANICT, Marché Public, Contrôle Financier, Trésor Public, Tutelle) ;
- Favoriser le contrôle citoyen de la qualité et du bon fonctionnement des infrastructures.

La promotion de la solidarité et de la coopération entre collectivités territoriales

- Favoriser l'établissement de conventions de partenariat de principe/opérationnelles entre les CT ;
- Encourager la coopération décentralisée entre collectivités.

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 6 : « LE RENFORCEMENT DES TRANSFERTS DE COMPETENCES DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Président : **Monsieur Mohamed Ibrahim Cisse**, Président du Conseil Régional de Tombouctou

Modérateur : **Monsieur Mamani Nassire**, Conseiller technique au Ministère de l'Administration Territoriale

Intervenant Communicateur : **Messieurs Bakary Bagayogo**, Conseiller technique auprès du ministre délégué chargé de la décentralisation, **et Siaka Dembélé**, Président du Conseil régional de Ségou et de l'Association des Régions du Mali.

Témoignages : **Messieurs Imnar**, chef de la Cellule d'appui à la décentralisation et à la déconcentration du secteur hydraulique, **Guimba Diallo**, chef de la Cellule d'appui à la décentralisation du Secteur de l'environnement et **Bakary Bamba**, Président du conseil de cercle Kangaba

Rapporteurs : **Messieurs Dramane Guindo**, Direction générale des collectivités territoriales, **Ladji Dembélé**, Cellule d'appui à la décentralisation et à la décentralisation du ministère développement rural et **Madame Mouna Traore**, chargé de l'organisation Parti Panafrique

Rappel des questions et préoccupations

- ✕ de l'application immédiate et intégrale des dispositions légales et réglementaires en matière de transfert de compétences ;
- ✕ du renforcement des cellules d'appui à la décentralisation et à la déconcentration ;
- ✕ de l'accompagnement des collectivités territoriales et du renforcement de leurs capacités dans le cadre de la gestion des compétences transférées.

Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexions apportées par ces dernières

Le thème sur le renforcement des transferts de compétences a été présenté par Mr Bakary Bagayogo, Conseiller technique auprès du ministre délégué chargé de la décentralisation et Siaka Dembélé Président du Conseil régional de Ségou et de l'Association des Régions du mali.

Dans leurs présentations, les deux intervenants ont d'abord fait un rappel de la question, la problématique, et les préoccupations évoquées sur le thème dans la note de cadrage avant de faire l'état des lieux sur le sujet qui se présentent comme suit :

1. les idées fortes :

Dans les deux exposés, les idées fortes qui en ont résulté sont les suivantes :

- Renforcer et élargir la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales.
- Accélérer les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités
- Augmenter les dotations budgétaires aux collectivités territoriales.
- Renforcer le dispositif financier d'appui aux collectivités territoriales.

2. Les principaux acquis :

Les deux présentateurs ont mis en exergue les principaux acquis enregistrés en matière de transfert de compétences et de ressources qui ont abouti à l'adoption d'une série de mesures et stratégies spécifiques :

- la création d'une commission interministérielle de pilotage des transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales qui se réunit une fois par trimestre sous la présidence du Ministre de l'Administration Territoriale;
- l'adoption de textes législatifs et réglementaires.

- La création de dix-neufs (19) départements disposent de Cellules d'Appui à Décentralisation/Déconcentration (CADD)
- L'élaboration de plan triennal de transfert au niveau de huit départements ministériels ;
- Le transfert de ressources financières et humaines et matérielles dans les domaines de l'éducation et de la santé.
- La signature de conventions avec l'agence nationale d'investissement des collectivités par les ministères de la santé et de l'éducation
- l'état des lieux des domaines constitués des collectivités territoriales a été établi.
- Le transfert des infrastructures par décisions des gouverneurs de régions qui se présente comme suit : Education : 393 décisions ; Santé : 217 décisions ; Hydraulique : 700 décisions ; Source DNCT à la date du 27 mai 2011.

3. Les problèmes identifiés et reconnus :

Malgré les acquis, les deux présentateurs ont fait ressortir les difficultés auxquelles le processus de transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales est confronté. Il s'agit entre autres de :

- La lenteur dans la mise en œuvre de l'Instruction N°08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008 du Premier Ministre, relative au transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales
- les difficultés constatées dans la mise en œuvre des compétences transférées dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique ;
- l'inexistence de texte portant création du comité technique des transferts de compétences ;
- la faible participation des ministres aux rencontres de la commission interministérielle de pilotage des transferts de compétences ;
- l'encrage de la commission la commission interministérielle de pilotage des transferts de compétences ;
- le non-respect du principe de la concomitance prévue à l'article 04 de La loi n°93-008 du 11 février 1993 modifiée, déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, dispose que tout transfert de compétences à une collectivité doit être accompagné du transfert concomitant par l'Etat à celle-ci des ressources et moyens nécessaires à l'exercice normal de ces compétences.
- L'insuffisance des ressources fiscales transférées aux collectivités territoriales ;
- Le manque des ressources humaines au niveau des perceptions ;
- La dispersion des rôles entre les acteurs qui rend difficile la gestion des ressources humaines par les collectivités territoriales

4. Les pistes de solutions proposées :

- Accorder aux collectivités, les moyens d'actions des collectivités dans les domaines qui leur sont déjà transférés.
- Transférer 30 % du budget d'Etat aux collectivités.
- Maintenir les cellules d'appui à la décentralisation/déconcentration.
- Poursuivre le renforcement des capacités des élus et des agents des collectivités sur la gestion des ressources.
- relire l'instruction du premier ministre ;
- rendre effectif la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales ;
- renforcer la fonction publique des collectivités territoriales ;
- renforcer des capacités de la tutelle.

Eléments clés de témoignages et contributions sur le thème

Les travaux du groupe ont enregistré trois témoignages et de contributions diverses

Le premier témoignage a été fait par monsieur Imnar de la Cellule d'appui à la décentralisation et à la déconcentration /secteur hydraulique

Il a fait l'état des lieux des infrastructures transférées aux collectivités territoriales qui se représente comme suit :

- le nombre d'infrastructures réalisées plus de ,30 .000 ouvrage parmi lesquels ,17000 forges équipées et 10 000 puits permanents et semi permanent.

- le taux de transfert des infrastructures qui s'élève 99 %,
- le taux de déconcentration est de 28 %

Le deuxième témoignage a été fait par Monsieur Guimba Diallo le chef de la Cellule d'appui à la décentralisation /Secteur environnement

Il a entamé son intervention par le rappel du processus de mise de la décentralisation dans le domaine dont les premières actions ont été posées il y'a plus 10 ans Ensuite, il a informé les participants que dans le cadre de l'exécution de l'instruction du premier ministre, un plan de transfert et une vision ont été élaborés afin de mieux de définir les stratégies et objectifs en la matière.

Il a déploré le fait que les cellules qui traduisent une volonté du gouvernement connaissent des contraintes liées au manque des ressources financières et l'insuffisance des formations. Enfin, il dira que son département a élaboré un projet de décret fixant les détails des compétences transférées en matière d'assainissement et de lutte contre les pollutions et nuisances

Le troisième témoignage a été fait par monsieur Bakary Bamba Président du conseil de cercle Kangaba.

Son témoignage a été axée sur la construction de salle de classe le transfert de ressources financières (personnel, entretien, frais d'examen), l'élaboration des guides, la signature de convention, la réhabilitation des infrastructures.

A l'issue des présentations, les points de discussions suivantes :

- la mise en cohérence des planifications des différents niveaux et trouver des solutions ;
- le transfert effectif de ressources pour la prise en charge des compétences transférées et la collaboration avec les services techniques ;
- le niveau global faible du potentiel des ressources des collectivités territoriales ;
- l'accès des collectivités au financement afin d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- le faible niveau de formation des élus ;
- la concomitance des transferts de compétences et de ressources prévue à l'article 04 de la loi 93-008 ;
- l'exercice des compétences par les collectivités sur leurs ressources propres ;
- l'exercice des compétences par les collectivités sur la base du code des collectivités sans recourir au décret fixant les détails des compétences transférées ;
- la résistance des agents des services centraux à se dessaisir de leurs prérogatives ;
- l'adéquation des ressources transférées avec les compétences ;
- la reddition des comptes par les collectivités territoriales ;
- la lourdeur dans la mobilisation des ressources transférées au niveau des Directions régionales du budget;
- le suivi de la construction des infrastructures scolaires réalisées sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ;
- l'évaluation de l'impact du transfert des ressources par rapport aux objectifs de transfert ;
- les critères de calculs des péréquations droits de tirage ;
- la gestion de la carrière de fonctionnaires par les collectivités territoriales ;
- la création d'un cadre de concertation entre Etat, partenaires et collectivités Territoriales ;
- le renforcement des capacités des élus et des agents.

Recommandations issues des débats

A l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Par rapport à l'application immédiate des textes relatifs au transfert de compétences

1. Procéder à la refonte des textes de base de la décentralisation dans un délai de cinq (05) mois pour entre autres :
 - clarifier par la loi les compétences des collectivités territoriales en déclinant les contenus des dites compétences ;
 - préciser davantage les relations fonctionnelles entre les collectivités territoriales et les relations de celle-ci avec l'Etat ;

- préciser le cadre et les conditions des transferts de compétences et des ressources (humaines, matérielles et financières) garantissant l'effectivité des transferts de ressources en conformité avec les domaines transférés .
- 2. Opérationnaliser la loi N° 96-050 du 16 octobre 1996 fixant les principes de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales pour assurer la dévolution du domaine des collectivités territoriales
- 3. Adopter et mettre en œuvre des plans de décentralisation et de déconcentration au niveau des ministères :

Par rapport au renforcement des cellules d'appui à la décentralisation et à la déconcentration

- procéder à l'évaluation des cellules d'appui à la décentralisation et à la déconcentration
- prendre les mesures juridiques et institutionnelles appropriées pour la dynamisation des CADD
- renforcer les capacités des cellules en ressources humaines, matérielles et financières ;

Par rapport à l'accompagnement des collectivités territoriales et du renforcement de leurs capacités dans le cadre de la gestion des compétences transférées :

- renforcer la déconcentration des services centraux pour apporter l'appui conseil aux CT;
- renforcer les ressources humaines au niveau des collectivités territoriales ;
- transférer 30 % du budget d'Etat aux collectivités territoriales ;
- élaborer un manuel de mobilisation et de gestion des ressources transférées

Le groupe salue la contribution de qualité aux travaux du groupe de son excellence Pierre BOUYOYA, représentant de l'union africaine au Mali.

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 7 : « LES POUVOIRS DES ELUS COMMUNAUX, LOCAUX ET REGIONAUX ET LA FONCTION PUBLIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Président : **Monsieur Yaya Bamba**, président du conseil régional de Sikasso

Modérateur : **Monsieur Lassine Bouaré**, Commissaire au Développement Institutionnel

Intervenant Communicateur : **Monsieur Aly Fofana**, Sous-Directeur des Ressources Humaines à la DGCT

Témoignages : **Monsieur le Représentant de l'ACCM** et **Messieurs les Représentants des Syndicats des Fonctionnaires des CT** (SYNTRACT, UNTM, SNEC).

Rapporteurs : **Messieurs Diakalidia Dembélé, Ibrahim Sow et Yacouba Dama**, DGCT

Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques

Sur la thématique, il s'agissait de réfléchir sur les rôles et responsabilités des élus dans la gestion des affaires locales, en général, et de la fonction publique des collectivités territoriales ; de l'Administration et de la gestion de la fonction publique des collectivités territoriales (.....) des fonctionnaires des collectivités entre le ministre en charge des collectivités territoriales et les présidents des organes exécutifs ; du Statut des élus des collectivités territoriales.

Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par ces dernières

A la suite de l'exposé de l'intervenant, les débats ont porté sur la problématique de l'application de la loi N°95-022 du 20 mars 1995 modifiée portant statut des fonctionnaires des collectivités, et les rôles et responsabilités des élus locaux dans la gestion des affaires locales.

Parmi les acquis, on retient

- la mise en œuvre de la loi et ses textes d'application ;
- la mise en place des organes consultatifs (Conseil Supérieur de la Fonction publique des Collectivités Territoriales, les Commissions Administratives Paritaires ;
- L'organisation des concours d'entrée à la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;
- L'intégration des contractuels dans la Fonction publique des Collectivités Territoriales ;
- Le suivi et la gestion des carrières des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- La création du Centre de Formation de Collectivités territoriales (CFCT) ;

Les problèmes identifiés et reconnus :

- la non maîtrise du statut de la FPCT par les élus ;
- la problématique de la gestion des salaires des fonctionnaires des CT ;
- le manque de professionnalisme dans la gestion des ressources humaines des collectivités ;
- La non fonctionnalité des Commissions Administratives Paritaires régionale ;
- Le retard récurrent dans le paiement des salaires des fonctionnaires des collectivités territoriales sur fonds propre des collectivités territoriales ;
- Les problèmes dans l'avancement des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- La gestion du plan de carrière ;
- Des problèmes de mutation et de mise en congé de formation/mise à disposition ;
- La mauvaise gestion dans l'intégration des contractuels dans la fonction publique des collectivités territoriales ;
- Des problèmes de passerelle entre la Fonction Publique des Collectivités Territoriales et la Fonction Publique de l'Etat ;
- Le problème de validation des services auxiliaires.

- La problématique du niveau des élus dans le cadre de la gestion de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales.

Les pistes de solution proposées

- rendre efficace le pilotage de la gestion des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- rendre fonctionnel les organes consultatifs en les dotant de moyens adéquats.

Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème

Parmi les témoignages, on retiendra essentiellement ceux du représentant de l'ACCM, le SNEC, le SYNTRACT, UNTM. Ces contributions et témoignages ont porté sur :

- la non fonctionnalité des Commissions Administratives Paritaires ;
- la prise en charge des salaires des fonctionnaires territoriaux ;
- l'application de l'arrêté sur les conditions de mutation et de mise en congé de formation des fonctionnaires territoriaux ;
- la création d'une structure pérenne de la gestion des fonctionnaires territoriaux ;
- l'avancement automatique ;
- la passerelle entre la Fonction Publique territoriale et la Fonction publique de l'Etat.

Eléments de recommandations issues des débats

- La relecture de la loi n° 95 – 022 du 20 mars 1995 portant statut des fonctionnaires des collectivités territoriales et ses décrets d'application. (le processus est en cours) ;
- l'élaboration et l'adoption des statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la fonction publique des collectivités territoriales et des cadres organiques des collectivités territoriales ;
- la multiplication des moyens d'information et de communication sur la fonction publique des collectivités territoriales au niveau national, régional et local ;
- l'augmentation du montant de la Dotation d'appui au fonctionnement des collectivités du FNACT pour ensuite la dédier uniquement au paiement des salaires et accessoires des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- la formation et le perfectionnement des élus et du personnel des collectivités territoriales ;
- la création d'une structure pérenne d'administration et de gestion de la fonction publique des collectivités territoriales, sous la forme d'une Direction Nationale ;
- Apporter des réflexions sur le statut de l' élu local, notamment les conditions d'éligibilité en termes de capacité d'appropriation et d'interprétation pour pallier aux enjeux du développement local ;
- la relecture de l'arrêté N° 2011-3282/MATCL-SG du 11 août 2011 déterminant les conditions, les modalités et de mise en congé de formation d'enseignant fonctionnaires des collectivités territoriales. ;
- Le travail en synergie entre les acteurs impliqués dans la mutation et la mise en congé de formation des fonctionnaires territoriaux.
- Actualiser le recueil des textes de la décentralisation en général, en particulier ceux de la FPCT ;
- Assurer la fonctionnalité du Conseil Supérieur de la FPCT et les Commissions Administratives Paritaires régionales.

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 8 : « LE ROLE DES AUTORITES TRADITIONNELLES ET COUTUMIERES DANS LA GESTION POLITIQUE LOCALE ET NATIONALE »

Président : **Monsieur Mamadou Togo**, Président de l'Association Djina Dogon

Modérateur : **Monsieur Abdoulaye Mamadou Diarra**, Conseiller technique au Ministère de l'Administration Territoriale

Intervenant Communicateur : **Dr. Abdoulaye Sall**, Président Cri-2002

Témoignages : **Monsieur Elhadj Bamoussa Touré**, Coordinateur des Chefs de Quartier du District de Bamako et **Madame Assory Aicha Belco Maiga**, Présidente du Conseil de Cercle de Tessalit

Rapporteurs : **Messieurs Aboubacar Coulibaly**, Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), **Vincent de Paul Zalle**, Animateur socioculturel et **Nongomory Camara**, Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT)

Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques

Dans ce thème, il s'agira de traiter notamment :

- de la formalisation des rôles et des responsabilités des leaders coutumiers dans la gestion locale, notamment en matière de prévention et de gestion des conflits, en complémentarité avec les autorités élus des C.T ;
- de la revalorisation et la mise en œuvre des mécanismes endogènes (traditionnels) de prévention, de réconciliation et de gestion des conflits ;
- de la promotion des concertations communautaires au niveau local pour l'approfondissement et la valorisation de la culture de la paix ;
- de la promotion du dialogue social entre les communautés et les groupes sociaux au sein des Collectivités Territoriales et entre les Collectivités Territoriales au niveau national et frontalier.

Rappel de la communication introductive et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par cette dernière

1- Les idées fortes

- *Etats Généraux post-occupation, une avancée sur le chemin de la participation citoyenne...*
- *Une opportunité historique pour la rectification, et l'approfondissement de la décentralisation...*

Le Gouvernement du Mali prend ainsi en compte, et en charge, l'opérationnalisation des recommandations du « Forum des Collectivités Locales sur la gestion de la crise au Mali : une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise » de novembre 2012, et celles du Volet Décentralisation du « Plan pour la Relance Durable (PRED) du Mali 2013-2014 » instruisant, entre autres :

- la formalisation des rôles et des responsabilités des leaders coutumiers dans la gestion locale, notamment en matière de prévention et gestion des conflits, en complémentarité avec les autorités élues des collectivités territoriales décentralisées ;
- le renforcement du rôle des autorités élues des collectivités territoriales décentralisées et des chefs coutumiers dans la gestion sécuritaire à travers la territorialisation des approches de maintien de la sécurité publique ;
- l'ouverture aux citoyens pour un meilleur épanouissement et la structuration de la société civile, car il ne peut y avoir de démocratie sans citoyens responsables, et il n'y a pas non plus d'Administration performante sans administrés conscients de leurs droits et devoirs ;

Une question existentielle pour la reconstruction nationale...

Il s'agit là d'une question existentielle pour la reconstruction de l'Etat du Mali dans ses fondations et dans ses trois (03) éléments constitutifs (le pouvoir politique à hauteur des attentes et des espérances, la population éclairée, responsabilisée et remise en confiance, et le territoire national retrouvé, et définitivement sécurisé) d'autant plus que les autorités traditionnelles et coutumières qui détenaient et exerçaient le pouvoir réel dans le

Mali réel grâce à des systèmes et mécanismes traditionnels de règlements des conflits avant la pénétration coloniale, ne peuvent plus, et ne doivent plus être, comme l'attestent leurs interventions à tous les niveaux, et dans tous les domaines de la crise politico-institutionnelle, sécuritaire actuelle et de la gouvernance locale, que les ruines du passé, les figurines de la démocratie, de la République et de la décentralisation, appelées à disparaître.

Une célèbre maxime des Ewé du Ghana enseigne que « c'est au bout de l'ancienne corde qu'il faut attacher la nouvelle ».

Sept (07) préceptes comme instruments, outils de mobilisation

De même, sept (07) préceptes comme outils d'information, de sensibilisation, de formation et de mobilisation sociales sont généralement transmis par la sagesse et l'authenticité des chefs et autorités traditionnels sur le chemin de la recherche de la paix, du dialogue, de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale, pour être observés, respectés et effectivement mis en œuvre, suivis, évalués, contrôlés.

Il s'agit de entre autres de :

- savoir exprimer sereinement mon propre point de vue ou celui de ceux dont je défends la cause, de manière non agressive, sans faire aux autres des reproches non fondés ;
- reconnaître que souvent l'autre, comme moi, a des besoins et qu'il a parfois beaucoup
- intérieures de paix, de réconciliation, et de construction ».

2- Les principaux acquis évoqués

La création et l'installation de la Commission Dialogue-Réconciliation et le ministère en charge de la réconciliation nationale, engagent la nation toute entière...

Le soutien apporté par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) suisse, à travers ses appuis à la fois à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux organisations de la société civile, a permis à Cri-2002 de s'engager résolument sur ce chantier de l'établissement d'une collaboration forte, efficace et efficiente entre les collectivités territoriales, les chefs et autorités traditionnels pour une gestion inclusive des affaires locales et nationales.

Dans la recherche de qui sont-ils, où sont-ils, que font-ils, que peuvent-ils apporter, les Journées d'Engagements Publics (JEP) organisées en août et septembre 2012 par Cri-2002 dans les cercles de Koutiala, de Sikasso, et en décembre 2012 dans les six (06) communes du District de Bamako ont permis de lever un handicap structurel majeur dans le jeu, la place, le rôle, et les responsabilités des acteurs locaux en convenant d'une compréhension commune, partagée et acceptée des concepts de chefs traditionnels (familles fondatrices de la cité), d'autorités traditionnelles (chefs de villages/fractions/quartiers investis de pouvoirs de proximité délégués de l'Etat), d'autorités coutumières (expertise dans un domaine spécifique : la parole, la forge, le cuir, la médiation, la faune et la flore, les eaux...) et religieuses (foi et liberté religieuse garantissant la laïcité de l'Etat), et de la définition des fonctions attendues de chacune d'elles dans le cadre de la démocratie, de la République, et de la décentralisation.

Ainsi, les familles OUATTARA et COULIBALY, en leur titre de familles fondatrices de la ville de Koutiala, en constituent les chefs traditionnels et doivent se situer au-dessus de la mêlée en se consacrant exclusivement au règlement des conflits, des crises, à la médiation

La signature en 2012 par Cri-2002 de Protocoles de Partenariat avec les Coordinations des chefs de villages et de quartiers des cercles de Koutiala, de Sikasso et de la Coordination des chefs de quartiers du district de Bamako, permet de disposer d'un cadre rationnel de travail avec comme objectif recherché d'alimenter la poursuite, le renforcement et l'impact de l'inclusion des chefs et autorités traditionnels, coutumiers et religieux dans le cadre du développement économique, social et culturel des communes couvertes.

Il en est de même de la conception et de l'élaboration des répertoires des conseillers communaux, des chefs de villages / fractions / quartiers et leurs conseils en cours de finalisation dans les dix (10) collectivités retenues comme territoires d'expérimentation. Ils contiennent des renseignements évitant qu'une personne ne se fasse passer pour un chef et autorité traditionnels. Ils permettent de les identifier, de les enregistrer, de les immatriculer pour en faire des outils de reconnaissance juridique et de travail dans les mains des représentants de l'Etat, des maires et leurs conseillers, des citoyens, des partenaires techniques et financiers, dans leurs relations avec les chefs et autorités traditionnels, coutumiers et religieux.

Ce qui devrait faciliter la constitution d'une banque des données, le renforcement de leurs capacités, leur implication et leur responsabilisation, par délégations des collectivités territoriales, dans les secteurs et domaines transférés par l'Etat central.

L'adoption des textes législatifs et réglementaires portant, entre autres sur :

- la création et l'administration des villages, fractions et quartiers ;
- le mode de désignation des conseillers de village, de fraction et de quartier ;
- les modalités de création, de fusion et de suppression des villages, fractions et quartiers ;
- les modalités de nomination des chefs de village, de fraction et de quartier ; et
- les modalités de désignation des membres des conseils de village, de fraction et de quartier. Sans compter évidemment, les espaces d'intervention dédiés à eux à travers la Constitution du 25 février 1992, la loi n° 93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, la loi n° 95-034 du 12 avril 1995 portant code des collectivités territoriales.

3- Les problèmes identifiés et connus

Au Mali, les droits et devoirs des autorités traditionnelles, contrairement à d'autres pays comme le Niger et le Tchad, se retrouvent éparpillés, voire enfouis, dans un maquis de textes de lois et de règlements qui rend leur lisibilité et leur visibilité quasi impossibles. Il faut en sortir avec la tenue et les résultats de ces Etats Généraux de la décentralisation post-crise en revisitant les textes en vigueur dans le sens de la consolidation de la démocratie et de la République une et indivisible à travers des actions politiques, vigoureuses, volontaristes, pragmatiques, concrètes, identifiables et mesurables en partant de la situation existante.

Les familles OUATTARA et COULIBALY, en leur titre de familles fondatrices de la ville de Koutiala, en constituent les chefs traditionnels et doivent se situer au-dessus de la mêlée en se consacrant exclusivement au règlement des conflits, des crises, à la médiation

Pour autant, tous les douze (12) chefs de quartiers, en leur qualité d'autorités traditionnelles nommées par le représentant de l'Etat comme agents de l'administration publique dans ses relations avec les collectivités territoriales et les communautés à la base, ne sont pas des OUATTARA et des COULIBALY. Il en est de même pour les familles fondatrices TRAORE, BERTHE et OUATTARA de la commune urbaine de Sikasso où tous les quinze (15) chefs de quartiers ne sont pas des TRAORE, BERTHE et OUATTARA, et pour les six (06) communes du district de Bamako avec ses trois (03) familles fondatrices (les NIARE, les TOURE et les DRAVE) et ses soixante-sept (67) chefs de quartiers qui ne sont pas tous des NIARE, des TOURE et des DRAVE.

Si dans certaines collectivités du sud du pays, les règles du jeu semblent être claires, qu'en est-il des villages, des fractions et des quartiers des trois (03) régions du nord (Tombouctou, Gao, et Kidal), et des autres régions du Mali ?

Il faut bien y travailler sur le chemin de la place, du rôle, des responsabilités, de chacun et de tous pour le dialogue, la paix, la cohésion sociale, la réconciliation nationale. Ces précisions permettraient de clarifier les titres, les places, les rôles des différentes grappes traditionnelles, de résoudre de nombreux contentieux, malentendus et quiproquo en suspens depuis de nombreuses années, voire, depuis le temps colonial, et de tracer les contours des attentes, des perspectives. Il faut bien s'y attaquer.

Encore faut-il avoir une connaissance et une compréhension communes, partagées et acceptées sur un certain nombre de questions portant sur le processus, les procédures et les règles du jeu du dialogue et de la réconciliation nationale ?

Interrogations sur :

- qui sont-elles, où sont-elles, que font-elles, que peuvent-elles apporter ?
- comment peuvent-elles contribuer à répondre à la violence des groupes armés par la puissance publique de l'Etat, et la non-violence citoyenne, démocratique et républicaine, en faisant sien ce qu'écrivait le penseur Thucydide, il y a plus de 2.300 ans : « de toutes les manifestations de la puissance, c'est la retenue qui impressionne le plus » ?
- comment surtout ne pas prendre « l'ombre pour la proie », « les conséquences pour les causes », et vice versa ?
- comment comprendre et se convaincre que la démocratie avant d'être universelle, elle est d'abord culturelle ?

- comment les équiper d'un (01) point de convergence, et des valeurs, principes et règles démocratiques et républicaines à scrupuleusement respecter ?

4- Les pistes de solution proposées

Toutes choses concourant à l'amélioration de la collaboration entre autorités traditionnelles et collectivités territoriales dans la gestion des affaires locales et nationales.

Il s'agit en clair de :

- accélérer le processus de reconnaissance officielle des chefs de V/F/Q ;
- faire la consécration des chefs de V/F/Q par les autorités administratives et politiques ;
- informer et former les chefs de V/F/Q sur les textes en vigueur ;
- appliquer les textes de la décentralisation ;
- organiser des rencontres par semestre, voire par trimestre, entre élus et autorités traditionnelles aux fins de compte rendu et de programmation ;
- autoriser les érections des hameaux et quartiers de plus de cinq mille (5 000) habitants sans l'avis des entités mères ;
- donner des badges de reconnaissance, des cartes et des drapeaux aux chefs de V/F/Q ;
- impliquer le conseil de village, et au besoin les chefs de famille dans les prises de décisions ;
- impliquer et sensibiliser les femmes pour leur participation dans les conseils de village ;
- accorder des ristournes aux autorités traditionnelles ;
- renforcer le pouvoir des autorités traditionnelles ;
- réadapter, et appliquer la loi sur le paiement des taxes et la Taxe de Développement Régional et Local (TDRL) ;
- étoffer les perceptions en personnel pour améliorer le taux de recouvrement ;
- diffuser les textes législatifs et réglementaires auprès des populations ; diffuser les textes régissant les relations administration et usagers

Éléments clés des témoignages et contributions sur le thème

Après la présentation de la communication de monsieur Ousmane Oumarou SIDIBE, ancien ministre, consultant, un intervenant a souligné la question de la place des chefferies traditionnelles dans le processus de la décentralisation.

Il a ajouté que dans les sociétés antérieures, ces chefferies traditionnelles ont eu à jouer un rôle de stabilisation et de gestion des conflits.

Pour autant, de nos jours, les chefferies traditionnelles n'existent que de nom. Il faut donc leurs donner les moyens et les pouvoirs de jouer pleinement leur rôle au bénéfice de la nation tout entière.

Il serait mieux de respecter la tradition et la culture dans le processus de décentralisation a souligné le représentant des cités unies France.

A l'issue des témoignages des institutions internationales à savoir : le Président du conseil des Collectivités de l'UEMOA, Cités Unies France, Cités et gouvernements locaux Unis d'Afrique (CGLUA), le ministère français des Affaires Etrangères, Fédération canadienne des municipalités et chef de bureau régional de l'UNCDF, les problèmes et recommandations suivants ont été émis par divers intervenants :

Le Mali a la chance d'avoir des chefs traditionnels donc il faut les impliquer fortement dans le processus de décentralisation (un autre intervenant).

Oni D'IFE grand chef traditionnel du Niger : quelle est la tribu qui ne respecte pas le droit d'ainesse ?

Alors, pourquoi le droit d'ainesse ne figure pas dans les préambules de nos constitutions ?

Il y aura lors du prochain sommet des chefs d'Etat à Addis Abeba, en janvier 2014, l'élaboration de la Charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation et du développement local ;

La mise en place du Haut conseil des collectivités locales au sein de l'union africaine.

Eléments de recommandations issues des débats

- Réintroduire la pratique d'élaboration des répertoires des chefs traditionnels et coutumiers sur toute l'étendue du territoire national ;
- Accélérer les procédures de nomination et/ou de régularisation de la situation des chefs de villages, de fractions et quartiers, conformément aux textes en vigueur ;
- Procéder à la relecture des textes légaux et réglementaires dont le code des Collectivités pour prendre en compte de la typologie, de la création, de l'organisation, des attributions et des modalités de fonctionnement des chefferies traditionnelles et coutumières sur l'ensemble du territoire national ;
- Mettre les chefs traditionnels et coutumiers détenteurs de légitimités historiques traditionnelles sous l'autorité du Représentant de l'Etat pour sauvegarder la fonction régalienne et permanente de l'Etat dans ses relations avec les Communautés à la base
- Institutionnaliser le processus et les procédures d'investiture des Chefs de Villages, Fractions et Quartiers afin de marquer les esprits sur l'importance de leurs droits, devoirs et responsabilités dans le cadre de la démocratie, de la décentralisation et du renforcement de l'autorité de l'Etat;
- Renouer avec la pratique de l'établissement des monographies (bases de données) sur les Villages Fraction et Quartiers.
- Dégager des orientations fortes et des recommandations sur le thème à partir :
 - -définir de façon formelle, des rôles et des responsabilités des leaders traditionnels en matière de gestion locale de prévention et de gestion des conflits ;
 - Sécuriser la fonction de chefs de villages, de fractions, et de Quartiers, notamment en leur octroyant le privilège de désigner un certain nombre de conseillers de Villages, de Fractions et de Quartiers ;
 - Renforcer les capacités des autorités traditionnelles et coutumières en matière de prévention et de gestion sécuritaires par l'information, la sensibilisation et la formation ;
 - Promouvoir et développer des rencontres d'échanges et de partage entre les autorités traditionnelles et coutumières, des différentes Régions du Mali (rencontres périodiques, participation des autorités traditionnelles au sein des délégations officielles à l'intérieur et l'extérieur) ;
 - Traduire dans les langues nationales les textes relatifs à la création et à l'administration des Villages, des Fractions et des Quartiers, et procéder à leur vulgarisation ;
 - Poursuivre et renforcer l'information, la sensibilisation et la formation des chefs et autorités traditionnels, coutumiers et religieux sur les principes, les règles du jeu de la démocratie et de la décentralisation et l'application correcte des textes y afférents ;
 - Accélérer la signature des arrêtés interministériels relatifs aux indemnités et avantages accordés aux Chefs de Villages, Fractions et Quartiers conformément aux textes en vigueur ;
 - Intégrer la dimension culturelle dans notre processus de démocratisation, de décentralisation, dans le cadre du développement local régional et de la restauration de l'autorité de l'Etat ;
 - Conceptualiser, élaborer, faire valoriser le (s) type (s) de registre (s) adapté dans l'exercice de la fonction de Chef de Village, Fraction et Quartiers ;
 - Appliquer les lois et règlements au sein de la Communauté de base, et contribuer à la mobilisation des ressources internes, exercer leur fonction de conciliation en matière coutumière, civile et commerciale conformément aux textes en vigueur;
 - Protéger par les services de sécurité, les chefferies traditionnelles et coutumières et les populations, dans le but d'éviter les agressions et exactions du genre qui a causé l'assassinat du Chef de Village de Hombori (Cercle de Douentza) ;
 - Mettre en place un bureau national des Chefs de Village ;
 - Intégrer la dimension culturelle dans notre processus de démocratisation et de décentralisation dans le cadre du développement régional et local ;
 - Impliquer les chefs traditionnels et coutumiers dans la gestion du foncier dans leurs juridictions ;
 - Rendre effective la gestion décentralisée de l'école en impliquant les chefs traditionnels et coutumiers

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 9 : « LA REORGANISATION TERRITORIALE EN LIEN AVEC L'APPROFONDISSEMENT DE LA REGIONALISATION »

Président : **Monsieur Homey Belco Maiga**, Président du Conseil Régional de Kidal

Modérateur : **Monsieur Ibrahim Assihanga Maiga.**, Conseiller Technique au Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord

Intervenant Communicateur : **Messieurs Bassidi Coulibaly**, Directeur Général de l'Administration du Territoire et **Adama Sissouma**, Directeur Général des Collectivités Territoriales

Témoignages : **Messieurs Zeidan Ag SIDALAMINE**, Conseiller à la Présidence et **Papa Madiaw SECK**, spécialiste planification et aménagement du territoire, représentant le Ministère de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales du Sénégal

Rapporteurs : **Messieurs Bourama Nestor Faya Samaké**, DGCT et **Daouda Maiga**, Chef de Projet

Rappel des points d'attention définis pour le groupe dans la note de cadrage du contenu des thématiques

Il s'agira de traiter notamment :

- Réfléchir sur les échelons de la décentralisation ;
- De l'adéquation du découpage territorial actuel (atouts, contraintes) ;
- Faire des propositions de solutions pour résoudre les litiges nés du découpage territorial ;
- La régionalisation, comme 2ème étape de la réforme après la communalisation pour mieux affirmer le rôle et la vocation de la région dans la promotion d'un développement national, régional et local cohérent et durable ;
- L'aménagement du territoire et la coopération entre Collectivités Territoriales.

Rappel des communications introductives et synthèse des principaux éléments de réflexion apportés par ces dernières

1. Les idées fortes :

- La reconnaissance du droit de la liberté d'exercice dans le cadre indissoluble de l'unité nationale (indivisibilité du territoire national) ;
- La reconnaissance de la nature décentralisée de l'Etat dans la Constitution ;
- La solidarité entre l'Etat et les régions (suppléance) ;
- La subsidiarité.

2. Les principaux acquis évoqués :

- La mise en place des collectivités territoriales;
- L'accompagnement du développement régional;
- L'inter collectivité pour répondre à la problématique de viabilité des collectivités.

3. Les problèmes identifiés et reconnus :

- La question de découpage (mise en œuvre) ;
- La Coordination et la mise en synergie des interventions;
- L'accroissement des performances économiques régionales.

4. Les pistes de solution :

- La conception et la mise en œuvre d'un programme national de régionalisation ;
- L'approfondissement de la décentralisation sur le plan institutionnel ;
- Le renforcement des prérogatives des acteurs locaux dans la gestion de leurs affaires ;
- L'approfondissement et le renforcement des dispositifs de contractualisation ;

- l'instauration de nouveaux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales régionales basés sur le partenariat et la régulation plutôt que sur la tutelle.

Eléments clés des témoignages et contributions sur le thème

- La décentralisation à travers le développement rural ;
- L'aménagement de la politique de décentralisation (UEMOA) ;
- Les rôles et responsabilités de l'Etat, Collectivités Territoriales et d'autres acteurs
- Simplification du niveau politique ;
- La rénovation et la cohérence des niveaux de collectivités ;
- Promouvoir les mécanismes de financement des collectivités ;

Eléments de recommandations issues des débats

- Rétablir la confiance entre l'Etat et le citoyen ;
- Rapprocher l'administration des citoyens (Création des centres d'intérêt de développement) ;
- Distribuer une meilleure justice à travers une administration équitable ;
- Déconcentrer pour mieux décentraliser ;
- Sécuriser les frontières particulièrement celles du nord pour renforcer la décentralisation et développer une politique d'équipement des zones frontalières ;
- Réorganiser l'administration centrale (le redéploiement des ressources humaines, la déconcentration des ressources financières, la formation des ressources humaines) dans le cadre du programme de développement institutionnel ;
- Organiser des concertations à la base sur le découpage territorial ;
- Faire le bilan et le suivi de la décentralisation ;
- S'assurer de la cohérence des régions en termes de terroir ;
- Eriger certaines communes en cercles, de certains cercles en régions ;
- Tenir compte des règles de découpage ;
- Promouvoir une occupation territoriale rationnelle totale de l'espace national ;
- Revoir le découpage au niveau des cercles ;
- Augmenter le nombre de communes, de cercles et de régions dans le nord du Mali ;
- Encourager la fusion des communes et favoriser l'inter collectivité ;
- Création de nouveaux Districts ;
- La mise en place de l'administration dans les régions nouvellement créées à travers le décret d'application ;
- Examiner les requêtes de création des collectivités ;
- Accélérer la mise en œuvre de la régionalisation comme 2ème étape de la réforme de décentralisation.

Recommandations

1. L'Etat du Mali devra mettre à profit un découpage territorial en créant de nouvelles régions, de nouveaux cercles pour régler des aspects sécuritaires, sanitaires et économiques.
2. La charte de la déconcentration devra faire l'objet dans les meilleurs délais de signature, puis d'application diligente
3. Les Collectivités Territoriales devraient bénéficier, notamment dans les zones affectées par une longue absence de l'Etat, d'une dévolution rapide et conséquente des ressources pour leur permettre une certaine viabilité
4. Renforcer la concertation des populations à la base pour toutes questions liées à un éventuel découpage ou réforme.

RESULTAT GROUPE THEMATIQUE 10 : « L'EXERCICE DE LA TUTELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN LIEN AVEC LE ROLE ET LES PREROGATIVES DES REPRESENTANTS DE L'ETAT »

Président : **Monsieur Mahamadou Diaby**, Gouverneur de la Région de Sikasso

Modérateur : **Monsieur Hadi Traoré**, Conseiller Technique du Ministre de l'Administration Territoriale

Intervenant Communicateur : **Monsieur Moriba Sinayoko**, Directeur National de l'Etat Civil

Témoignages : **Messieurs Sadou Harouna Diallo**, Maire de Gao, **Georges Togo**, Gouverneur du District de Bamako, **Bandiougou Diawara**, Président du Conseil Régional de Kayes

Rapporteurs : **Messieurs Bakary Bagayoko et Modibo Kane Coulibaly**, DGCT

Déroulement des travaux

La communication a été présentée par Monsieur Moriba SINAYOKO, Directeur National de l'Etat Civil. Il a fait des rappels sur les termes de références des Etats Généraux. Il a ensuite axé sa communication sur les points ci-après :

1 De l'exercice de la tutelle :

- les fondements juridiques ;
- les acquis ;
- les problèmes identifiés et reconnus ;
- les leçons et défis identifiés.

2 De l'analyse de quelques points d'attention liés à l'exercice de la tutelle :

- La pertinence des dispositions actuelles en matière de tutelle ;
- Les appuis conseils des services de l'Etat aux élus et autres acteurs pour favoriser le dialogue et faire respecter les lois ;
- Le rôle et la place des services techniques dans l'accompagnement des Collectivités Territoriales ;
- Les contraintes liées à cet accompagnement au niveau des services de l'Etat.

3 Rappel de quelques recommandations issues des rencontres précédentes sur l'exercice de la tutelle

4 les orientations du plan pour la relance durable (PRED) du Mali 2013 2014

Son exposé a été suivi par les témoignages de certains acteurs de la décentralisation.

Témoignages et contributions sur le thème :

- Monsieur **Sadou DIALLO** Maire de la Commune Urbaine de Gao qui dans son témoignage reconnaît certaines insuffisances de la décentralisation en matière de priorisation de la réalisation des investissements. Il a aussi plaidé pour la restauration de l'autorité de l'Etat ;
- Monsieur **Georges TOGO**, Gouverneur du District de Bamako, s'est beaucoup appesanti sur les diverses interférences qui entravent l'exercice de la tutelle.
- Monsieur **Bandiougou DIAWARA**, Président du Conseil Régional de Kayes a surtout mis l'accent sur la dynamisation des cadres de concertation et une concertation régulière entre les exécutifs et les représentants de l'Etat.

Les idées fortes :

- Renforcer l'autorité de l'Etat ;
- Mettre en œuvre le plan d'action de renforcement de la tutelle ;
- Assurer et renforcer la présence des services techniques à tous les échelons de la représentation de l'Etat.

Les principaux acquis évoqués :

- La réorganisation de l'administration du territoire par l'affirmation de la décentralisation, comme mode de gestion des affaires publiques locales ;
- Le recentrage des missions du représentant de l'Etat sur des activités de coordination, de suivi, d'appui, de tutelle et de mise en œuvre des politiques publiques ;
- L'adoption de la loi portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire ;
- La disponibilité des textes pour assurer correctement la tutelle avec comme résultat attendu les services de l'Etat assistent et accompagnent plus efficacement les Collectivités Territoriales ;
- La disponibilité du plan de renforcement de la tutelle ;
- L'existence des services déconcentrés à tous les échelons de l'administration.

Les problèmes identifiés :

- L'insuffisance de formation des autorités de tutelle ;
- La faiblesse des moyens de travail affectés aux administrations déconcentrées ;
- La faible sollicitation des services déconcentrés de l'Etat par les Collectivités Territoriales ;

Recommandations

Les recommandations ci-après ont été formulées :

- Améliorer la qualité de la représentation de l'Etat (qualification professionnelle, ressources allouées) ;
- Mettre en œuvre le plan de renforcement de la tutelle ;
- Assurer la déconcentration des services techniques aux niveaux régional, local et communal ;
- Créer les services propres de la représentation de l'Etat ;
- Doter les cadres de concertation (CROCSAD, CLOCSAD, CCOCSAD) de financement à travers le budget national ;
- Doter et renforcer les services déconcentrés en crédits et moyens matériels et logistiques de fonctionnement adéquats ;
- Relire en simplifiant le décret n°96-084/P-RM déterminant les conditions et les modalités de mise à la disposition des Collectivités Territoriales des services déconcentrés de l'Etat ;
- Mettre en place un dispositif sécuritaire conséquent par circonscription administrative ;

SESSION DE CLOTURE DES ETATS GENERAUX

Placée sous la Haute Présidence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie de clôture a connu quatre temps forts :

- La lecture de la synthèse des recommandations générales des Etats Généraux de la décentralisation,
- La lecture des motions
- L'allocution de Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne, Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers au Mali,
- Le discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

La lecture en session plénière du rapport général portant sur les recommandations générales du Forum National a été faite par Monsieur Mamadou Namory Traoré, Facilitateur Général. Ces recommandations constituent la synthèse de celles issues des ateliers thématiques.

(Cf. 2^{ème} partie : Principales recommandations des Etats Généraux de la Décentralisation)

La lecture de la synthèse des recommandations a été suivie par la lecture des motions de remerciement et de félicitation :

- **Des représentants des réfugiés du Burkina Faso et de Mauritanie** qui remercie le Mali, et en premier lieu le Président de la République, pour les avoir convié aux Etats Généraux de la décentralisation qui constituent une avancée vers la réconciliation.
- **Un représentant des Autorités traditionnelles et coutumières** qui après avoir remercié de les avoir associé a rappelé le rôle déterminant des autorités traditionnelles et coutumières dans la cohésion social.
- **Le représentant des Associations de Pouvoirs Locaux**, à travers le Président de l'Association des Régions du Mali, qui a souhaité la mise en œuvre immédiate des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation.
- **Un représentant des partenaires internationaux, à travers le Directeur de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique**, qui a remercié le Gouvernement malien de les avoir associé et encouragé à la mise en œuvre effective des conclusions des Etats Généraux de la décentralisation tout en réaffirmant leur disponibilité pour accompagner cette mise en œuvre.

Intervenant au nom des Partenaires Techniques et Financiers au Mali, **Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne, SEM Günter OVERFELD**, a tout d'abord salué l'engagement et l'effort fourni par les participants pour les débats fructueux dans les ateliers thématiques dont le fruit est la qualité des recommandations et les mesures proposées par le Etats Généraux pour la continuation du processus de mise en œuvre de la décentralisation au Mali.

Aussi, il interpella le Gouvernement sur la nécessaire valorisation de ces recommandations et rassura les acteurs impliqué du soutien et de l'accompagnement des PTF.

Dans son discours de clôture, **le Premier Ministre** a félicité les participants nationaux et étrangers aux Etats Généraux pour la qualité des débats et les résultats et propositions concrètes enregistrés et confirmé la détermination du gouvernement à les mettre en œuvre.

Pour terminer, il a remercié chaleureusement les PTF pour leur accompagnement constant, les amis et frères des pays invités pour leur riche participation aux Etats Généraux de la Décentralisation.

Souhaitant bon retour aux participants dans leurs pays et foyers respectifs, il a déclaré clos les travaux des Etats Généraux de la décentralisation.

ANNEXES

A1. Termes de Référence

A2. Rappels des recommandations et orientations relatives à la décentralisation issues des concertations et documents produits depuis 2011

A3. Programme

A4. Composition de l'équipe de gestion des ateliers thématiques

A5. Liste des participants

A6. Discours

Annexe n°1 - Termes de Références

1. Contexte et justification :

1.1. Contexte

Dès l'accession du Mali à l'indépendance en 1960, les autorités des deux premières Républiques ont manifesté leur intérêt pour la décentralisation. Mais, c'est sous la Troisième République que celle-ci a revêtu un aspect plus profond qui s'attache aux idéaux de paix, de démocratie et de développement dont était porteuse la Révolution de mars 1991. La mise en œuvre de cette réforme majeure, amorcée en 1993, est devenue effective en 1999 avec la mise en place de 761 Collectivités Territoriales sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, il existe une documentation très importante sur les différentes dimensions de cette politique publique, tant pour apprécier sa mise en œuvre que pour proposer des améliorations et des évolutions.

Dans le contexte actuel de sortie de crise au Nord du Mali, le cadre conceptuel, bien que riche, mérite une relecture élargie à la prise en compte de la dimension institutionnelle à l'échelle de tout le territoire.

Au niveau stratégique, la décentralisation a été, ces dernières années, l'objet de nombreuses concertations et réflexions dont les plus récentes sont rappelées ci-après :

- **le « Forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives »** : organisé en juin 2011, ce forum s'est appuyé sur une « étude sur le bilan et les perspectives de la décentralisation au Mali ». Les actes de ce forum dégagent des recommandations détaillées (annexe n°1) selon 6 axes :
 - o gouvernance locale : rôles et responsabilités des acteurs ;
 - o problématique de la mobilisation, de la gestion et du contrôle des ressources financières des Collectivités Territoriales ;
 - o le transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
 - o développement des capacités des Collectivités Territoriales ;
 - o approche du développement territorial en lien avec l'approche du développement sectoriel ;
 - o pilotage et le suivi / évaluation des Collectivités Territoriales ;
- **le « Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise »** : organisé, en novembre 2012, par les Associations de Pouvoirs Locaux (APL), composées de l'Association des Collectivités Cercles du Mali (ACCM), de l'Association des Municipalités du Mali (AMM) et de l'Association des Régions du Mali (ARM), en collaboration avec les Ministères chargés de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat. Ce forum a défini des orientations pour un approfondissement de la décentralisation permettant de relever les défis mis en évidence par la crise. Un plan d'action a été élaboré pour mettre en œuvre certaines actions découlant des recommandations (annexe n°2). Un « comité mixte de mise en œuvre et de suivi des recommandations du forum « Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise » a été mis en place par décision du Ministre de l'Administration Territoriale en mars 2013 ;
- **la Rencontre sur « Les Collectivités Territoriales pour la paix et le développement du Mali »** : tenue à Lyon, en mars 2013, à l'initiative du Ministère Français des Affaires Etrangères, cette rencontre a affiné la vision développée dans le forum précédent ;
- **la conférence internationale « Ensemble pour le Renouveau du Mali »** : tenue à Bruxelles en mai 2013 pour discuter et valider le « Plan pour la Relance Durable (PRED) du Mali 2013-2014 ». Le PRED contient une partie sur la décentralisation qui propose les grandes orientations pour l'approfondissement

du processus. Un document détaillant les orientations du PRED en matière de décentralisation a été produit, constituant une annexe de ce dernier (annexe n°3).

1.2. Justification

Après plus de 10 ans de mise en œuvre, le processus de décentralisation a enregistré des acquis importants, notamment dans les domaines de la fourniture des services de base (éducation, santé, eau potable, équipements marchands, etc...). Mais il est important aussi de reconnaître que certaines difficultés de natures diverses persistent.

La politique de décentralisation, comme l'ensemble des réformes en cours, a été affectée par la crise qu'a traversée le Mali. Du coup, cette dernière remet en débat la pertinence et les choix du processus de décentralisation en cours. Cependant, malgré les insuffisances relevées, la décentralisation apparaît toujours comme une option essentielle pour contribuer à la résolution de la crise au Nord du Mali, notamment, à condition que la réforme soit approfondie et adaptée aux enjeux.

Les Etats Généraux devront ainsi proposer des orientations permettant de faire évoluer l'organisation institutionnelle de l'Etat et de la Gouvernance afin d'être en mesure de gérer les diversités humaines et territoriales qui caractérisent le Mali. Cela devra se traduire par des réponses concrètes aux principaux défis de la réforme, notamment le financement des projets des Collectivités Territoriales, les pouvoirs des élus régionaux, locaux et communaux, les transferts de compétences, la réorganisation territoriale, les rôles et prérogatives des représentants de l'Etat ou des autorités traditionnelles dans la gestion publique.

Les Etats Généraux serviront ainsi à faire la revue des orientations et des modalités de mise en œuvre du processus de décentralisation à court, moyen et long termes en se basant sur les acquis et en tenant compte des lacunes et des défis mis en évidence par la crise institutionnelle et sécuritaire que vient de traverser le Mali.

2. Objectifs

2.1 Objectif général :

Améliorer la gouvernance par l'approfondissement du processus de décentralisation pour un développement équilibré du territoire national.

2.2 Objectif spécifique

Dégager des orientations claires sur lesquelles l'Etat peut s'engager pour conduire l'approfondissement de la politique de décentralisation au Mali.

3. Résultats attendus

- Les orientations dégagées notamment par le du Forum national sur la décentralisation au Mali, le Forum des collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali et le PRED sont actualisées à la lumière de l'évolution du contexte politique et institutionnel;
- Des perspectives stratégiques et opérationnelles en vue d'un approfondissement de la réforme et pouvant être inscrites comme priorités dans les stratégies et programmes d'appui à la décentralisation sont dégagées;
- Une réponse construite autour de la décentralisation pour assurer et renforcer l'unité et la cohésion du Mali tout en prenant en compte sa diversité, est adoptée.

4. Méthodologie et déroulement

Les Etats Généraux de la décentralisation alterneront les travaux en plénière et en groupes.

4.1 : Présentation introductive en plénière

Les Etats Généraux de la décentralisation s'appuieront sur la restitution d'un rapport dressant l'état des lieux de la décentralisation au Mali réalisé dans le cadre de la préparation des Etats Généraux.

L'objectif de cette étape est de mettre tous les participants à niveau quant aux avancées de la décentralisation, aux difficultés rencontrées et aux orientations actuelles.

Cette présentation sera mise en perspectives par des témoignages d'institutions internationales notamment Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), Cités Unies France et Fédération Canadienne des Municipalités, qui donneront leurs visions et approches de la décentralisation et de la gouvernance territoriale, illustrées par des exemples d'autres pays.

4.2 : Groupes de travail pour approfondir les analyses et les propositions

Sur la base du bilan et des analyses transversales, les participants seront répartis en groupes de travail.

Le travail se fera selon deux entrées :

- trois groupes travailleront selon une entrée liée aux enjeux de la décentralisation ;
- sept autres groupes travailleront sur des thématiques stratégiques liées à l'approfondissement du processus de décentralisation.

Les groupes thématiques « enjeux » auront pour objectif d'identifier les évolutions nécessaires au niveau de la décentralisation pour permettre aux Collectivités Territoriales d'avoir un impact positif et significatif sur : i) le renforcement de la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits; ii) la fourniture des services de base aux populations et iii) le développement économique régional et local.

Les travaux de ces groupes s'appuieront sur :

- les actes du Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali ;
- des expériences pertinentes et/ou initiatives en cours dans le domaine de la gouvernance locale (cas des débats communaux) ;
- les propositions pour l'amélioration des textes de base de la décentralisation ;
- quelques témoignages d'invités extérieurs pour mettre en perspective la problématique abordée.

Les groupes thématiques « stratégies » devront proposer des objectifs pour chacune des thématiques ciblées ainsi que les modalités opérationnelles pour les atteindre.

Les travaux de ces groupes seront introduits par des présentations suivies de témoignages autour des thèmes ci-après :

- l'ancrage institutionnel de la décentralisation en lien avec l'implication des élus locaux dans la décision et la gestion politique ;
- le financement des Collectivités Territoriales en lien avec l'augmentation de la part des ressources publiques passant par les Collectivités Territoriales ;
- le renforcement des transferts de compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- le pouvoir des élus communaux, locaux et régionaux et la fonction publique des Collectivités Territoriales ;
- le rôle des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion politique locale et nationale ;
- la réorganisation territoriale en lien avec l'approfondissement de la régionalisation
- la tutelle des Collectivités Territoriales en lien avec le rôle et les prérogatives des représentants de l'Etat.

Sur la base de ces éléments, les débats seront conduits et des recommandations précises et opérationnelles devront être dégagées par chacun des groupes de travail.

4.3 : Synthèse des travaux en plénière

Les résultats des travaux de groupes seront présentés en plénière par un rapporteur.

Une équipe sera chargée de produire le rapport général des Etats Généraux de la décentralisation qui sera validé en plénière.

4.4 : Diffusion des conclusions des Etats Généraux

Les conclusions des Etats Généraux seront diffusées auprès de l'ensemble des participants. Afin de faciliter leur appropriation au niveau local, des missions d'information pourront être organisées dans les régions.

5. Documentation, animation et supports

Un facilitateur principal national sera recruté pour assurer le bon déroulement des Etats Généraux de la décentralisation.

Afin d'optimiser le travail des groupes, notamment veiller au bon déroulement méthodologique du travail de chacun, un modérateur par groupe sera désigné.

Les documents suivants seront distribués à tous les participants :

- « L'étude sur le bilan et les perspectives de la décentralisation au Mali »
- Les actes du « forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives »
- La synthèse du « Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise »
- Le « Plan pour la Relance Durable (PRED) du Mali 2013-2014 ».
- Le recueil des « lois et décrets de la décentralisation »

6. Participants

Les acteurs suivants participeront aux Etats Généraux de la Décentralisation :

- x. les institutions de la République, environ **95** personnes comprenant :
 - a. des représentants du Gouvernement : des cadres de la Présidence et de la Primature, une quinzaine de cadres du MAT et un à deux représentants de chacun des 33 autres départements ministériels,
 - b. des élus de l'Assemblée Nationale membres de la Commission en charge de la décentralisation (5),
 - c. des élus du Haut Conseil des Collectivités (5),
 - d. des représentants du Conseil Economique, Social et Culturel (2).
 - e. un représentant de chacune des 19 Cellules d'Appui à la Déconcentration et la Décentralisation,
- xi. des représentants de l'administration déconcentrée (environ **100** personnes) :
 - a. 9 Gouverneurs,
 - b. 49 préfets,
 - c. 4 à 5 représentants par région des services déconcentrés des départements concernés par la décentralisation (soit environ 40 personnes).
- xii. des élus locaux (environ **165** personnes) :
 - a. 3 représentants des APL,
 - b. les 9 présidents des conseils régionaux,
 - c. les 49 présidents de conseils de cercle,
 - d. une centaine d'élus communaux répartis entre les différentes régions
- xiii. des agents des CT répartis entre les différentes régions (**30**) ;
- xiv. des représentants de la société civile (**60**– dont 7 pour chaque région du Nord) ;
- xv. les autorités traditionnelles et coutumières (**60**– un par cercle plus le District) ;
- xvi. des représentants du secteur privé répartis entre les différentes régions (**30**) ;
- xvii. les invités extérieurs et partenaires du Mali (**50**) :
 - a. des représentants des PTF venant de l'extérieur (10),
 - b. des représentants des PTF résident au Mali (30),
 - c. des représentants des pays du champ et du Maroc (à travers leur direction en charge de la décentralisation – 10).
- xviii. des experts indépendants / personnes ressources (**10**).

Au total environ 600 personnes

7. Dates et lieu

Les Etats Généraux de la décentralisation se tiendront du 21 au 23 octobre 2013 au Centre International de Conférences de Bamako (CICB).

8. Suivi après Etats Généraux

Les conclusions et les recommandations des Etats Généraux ainsi que les choix et engagements qui seront pris feront, au besoin, l'objet de réflexions théoriques et opérationnelles (y compris en termes de modes d'emploi) afin de faciliter leur déploiement dans le temps et l'espace.

L'Etat se donnera ainsi les moyens d'assurer une appropriation et une socialisation des résultats des Etats généraux à travers la publication et la diffusion des actes, notamment.

L'Etat se donnera également les moyens de mettre en place un task-force composé de ressources internes et externes pour l'aide à l'opérationnalisation des orientations et engagements qui seront pris à l'issue de ces états généraux.

9. Programme de déroulement des Etats généraux

Le programme indicatif de déroulement des travaux des Etats Généraux est joint en annexe n°4.

Annexe n°2 – Rappels des recommandations et orientations relatives à la décentralisation issues des concertations et documents produits depuis 2011

Cette annexe rappelle les principales conclusions que sont :

- Les recommandations du forum national sur la décentralisation : Bilan et perspectives, Bamako juin 2011.
- Les recommandations du forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise, Bamako novembre 2012.
- Les orientations du plan pour la Relance Durable (PRED) en matière de décentralisation, (2013 - 2014).

Recommandations du « forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives » de juin 2011

Les principales recommandations du forum national sur la décentralisation au Mali : bilan et perspectives sont regroupés autour de 6 thèmes :

1. La Gouvernance locale au Mali : rôles et responsabilités des acteurs,
2. La problématique de la mobilisation, de la gestion et du contrôle des ressources financières des Collectivités Territoriales,
3. Le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales,
4. Le développement des capacités des Collectivités Territoriales,
5. L'approche du développement territorial en lien avec l'approche de développement sectoriel,
6. Le pilotage et le suivi évaluation des Collectivités Territoriales.

Au terme des travaux en atelier et des débats en plénière, **les recommandations ci-après ont été formulées par thème :**

I. GOUVERNANCE LOCALE AU MALI : ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS

Le Forum National :

- **Considérant :**
 - Le rôle majeur et les responsabilités des acteurs dans l'enracinement de la démocratie ;
 - Le déficit de capacité des acteurs locaux et l'insuffisance des textes en vigueur sur la décentralisation ;
 - Le déficit de communication et de confiance entre les élus et la population ;
 - La mauvaise application des textes régissant la gouvernance locale, notamment la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales ;
 - Le dysfonctionnement de certains organes délibérants et exécutifs caractérisé par l'irrégularité de la tenue des sessions et l'insuffisance de la réglementation du fonctionnement des organes exécutifs des Collectivités ;
 - L'exercice peu effectif de la tutelle (contrôle de légalité et assistance – conseil) ;
 - Le fonctionnement irrégulier des cadres de concertation d'où un manque de communication des acteurs ;
- **Recommande :**
 - Le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs par une politique de communication;
 - La promotion d'une culture de bonne gouvernance locale basée sur les principes de responsabilité, d'obligation de résultats, de transparence, et l'implication de tous les acteurs, spécifiquement les légitimités traditionnelles et le genre, par une culture de la motivation et de la sanction;

- L'institutionnalisation de la réédition des comptes administratifs et d'un espace d'interpellation démocratique ;
- L'amélioration de la réglementation sur le fonctionnement des organes et la création des Commissions de travail dans les Collectivités ;
- Le renforcement de la tutelle sur le plan institutionnel et des ressources humaines, matérielles et financières (plan de renforcement de la tutelle) ;
- La déconcentration diligente des services de l'Etat pour un meilleur accompagnement des Collectivités ;
- L'octroi de moyens pérennes de fonctionnement aux cadres de concertation existants ;
- La relecture du dispositif législatif et réglementaire sur la décentralisation, en vue de son adaptation au contexte national.

II. PROBLEMATIQUE DE LA MOBILISATION, DE LA GESTION ET DU CONTROLE DES RESSOURCES FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Forum National :

■ **Considérant :**

- La faiblesse des ressources financières des Collectivités Territoriales, la difficulté de leur mobilisation et le manque de rigueur dans leur gestion ;
- La méconnaissance et/ ou la non maîtrise du potentiel fiscal disponible ;
- Le faible engagement des élus dans les tâches d'information et de sensibilisation au devoir citoyen de payer les taxes et impôts ;
- L'inadéquation de la fiscalité actuelle par rapport aux besoins de financement des Collectivités Territoriales ;
- La faible implication des chefs de villages et de quartiers dans le recouvrement des impôts et taxes des Collectivités Territoriales ;
- La faible déconcentration des services financiers et la modicité des moyens mis à leur disposition ;
- La problématique des critères de péréquation qui marginalisent certaines Collectivités Territoriales ;
- La faible capacité des élus dans l'élaboration selon les normes des documents budgétaires et la passation des marchés publics ;
- L'initiative pertinente de la création le 30 mai 2011 à Lomé d'un Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA par la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement membres de l'Union ;

■ **Recommande :**

- L'exploitation optimale du potentiel fiscal des Collectivités Territoriales avec l'appui des services économiques et financiers de l'Etat ;
- L'accroissement significatif de la dotation financière aux Collectivités Cercles et Régions par l'Etat en lieu et place du dispositif actuel ;
- Le transfert des recettes de la taxe touristique vers les Collectivités Territoriales.
- L'amélioration des mécanismes et méthodes de recouvrement des impôts et taxes et des tâches d'information/ sensibilisation des acteurs locaux par les élus ;
- L'amélioration du fonctionnement de la chaîne fiscale par le recours aux Conseils de villages et de fractions dans le recouvrement et instauration d'un texte sur les remises / ristournes à leur endroit ;
- L'amélioration substantielle des transferts financiers de l'Etat aux Collectivités Territoriales, en vue d'offrir des services de qualité et des conditions de vie meilleures aux populations ;
- La systématisation de la délégation de gestion des équipements marchands et d'une manière générale, de la collecte des ressources propres des Collectivités Territoriales ;
- La poursuite de la déconcentration des services financiers en renforçant leurs moyens d'actions ;
- Le renforcement des capacités des acteurs (élus) en matière financière, budgétaire et comptable, en gestion des marchés publics et en gestion efficiente des ressources ;
- L'implication de l'ensemble des acteurs en particulier les citoyens, les services financiers et de contrôle dans l'élaboration, l'exécution et le contrôle des ressources des Collectivités Territoriales
- La relecture des critères de péréquation dans un souci d'accès équitable des Collectivités Territoriales aux sources étatiques de financement ;

- L'opérationnalisation diligente du Conseil des Collectivités Territoriales en vue de la mise en place d'un mécanisme communautaire de financement du développement local des Etats membres de l'UEMOA ;
- Une clarification des rôles des acteurs en matière de gestion des ressources.

III. LES TRANSFERTS DE COMPETENCES ET DES RESSOURCES DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITOIRES

Le Forum National :

▪ **Considérant :**

- Les difficultés constatées dans la mise en œuvre des compétences transférées en matière d'éducation, de santé et d'hydraulique rurale et urbaine ;
- L'exécution timide et partielle de l'Instruction du Premier Ministre n° 08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008 relative à la mise en œuvre des transferts ;
- La nécessité de revoir le niveau d'ancrage de la structure de pilotage de la mise en œuvre des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- La non concomitance des transferts de compétences et des ressources concédées par l'Etat ;
- La faiblesse des capacités des Cellules d'Appui à la Décentralisation- Déconcentration des départements ministériels ;
- La lenteur dans la dévolution du patrimoine de l'Etat ;
- La faiblesse des ressources financières affectées aux Collectivités Territoriales et leur dépendance des financements extérieurs.

▪ **Recommande :**

- La concomitance des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- La relecture diligente du décret n° 05-089/PM-RM du 04 mars 2005, créant la Commission Interministérielle de Pilotage des Transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales et le pilotage de la structure par la Primature ;
- L'actualisation de l'Instruction du Premier Ministre, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions opérationnels de transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- La création dans les meilleurs délais d'un Comité technique paritaire de suivi de la mise en œuvre de l'Instruction actualisée du Premier Ministre présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;
- Le renforcement des moyens et capacités des CADD des départements ministériels, afin de leur permettre, en relation avec le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, d'accélérer l'élaboration des décrets fixant les détails des compétences transférées aux Collectivités Territoriales ;
- La poursuite des actions d'évaluation des ressources humaines, financières et matérielles transférables aux Collectivités Territoriales ;
- L'établissement par chaque Département ministériel sur Instruction de la Primature du bilan/ état des lieux du transfert en matière de :
 - * Ressources financières à transférer ;
 - * Ressources financières déjà transférées ;
 - * Ressources financières restant à transférer ;
- La proposition sur la base de la Loi de Finance 2012 comme année de base d'un échéancier de transfert effectif avec indication pour chaque année des montants à transférer pour ce qui concerne les ressources financières qui restent à transférer ;
- La relecture de la loi n° 07-072 du 26 décembre 2007, en vue d'autoriser le transfert direct de la dotation de fonctionnement aux Collectivités Territoriales ;
- L'harmonisation des textes relatifs à la gestion des hôpitaux avec ceux de la Décentralisation dans la perspective d'assurer le transfert des hôpitaux régionaux à la Collectivité Région ;
- La prise en compte de la maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales lors des négociations des prochaines conventions de financement du secteur de l'Hydraulique avec les PTFs.

- L'accélération de la production des projets de décrets fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière d'Environnement, de formation professionnelle, dans les domaines sportifs et culturels, du développement social et de l'économie solidaire ;
- La détermination du pourcentage des ressources budgétaires de l'Etat à transférer aux Collectivités Territoriales ;
- L'opérationnalisation de la procédure de dévolution des biens aux Collectivités Territoriales par l'élaboration et l'adoption dans les meilleurs délais des décrets d'application de la loi n° 96-050 du 16 octobre 1996 portant principe de constitution et de gestion du domaine des Collectivités Territoriales ;
- La relecture des textes pour prendre en charge la création de la police municipale ;
- Le renforcement des espaces de communication entre les Collectivités Territoriales et les services déconcentrés.

IV. DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Forum National :

▪ **Considérant :**

- La faiblesse dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des investissements par les Collectivités Territoriales ;
- La faiblesse de l'appui technique des services déconcentrés aux Collectivités Territoriales en matière d'appui conseil dans leur maîtrise d'ouvrage ;
- L'insuffisance de contrôle, suivi- évaluation des réalisations d'infrastructures, de leur entretien et pérennité ;
- L'absence de Code déontologique pour les élus et la faiblesse du taux de leurs indemnités ;
- L'absence d'une structure de gestion de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;
- La faiblesse de la subvention de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- Le problème de cohérence entre les politiques sectorielles et les PDESC des Collectivités Territoriales ;
- La faible implication du Secteur privé et de la société civile dans le processus de développement ;
- L'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour le développement des Collectivités Territoriales ;
- L'étendue des besoins de renforcement des capacités et les limites des seules structures étatiques compétentes pour y faire face ;
- L'absence de législation relative aux services propres des Collectivités Territoriales ;
- Le problème de la viabilité d'un grand nombre de communes ;
- La problématique de l'ancrage et du pilotage de la décentralisation.

▪ **Recommande :**

- Le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales sur leurs rôles et responsabilités dans la maîtrise d'ouvrage ;
- Le renforcement en ressources humaines compétentes et l'amélioration des systèmes de contrôles internes et externes ;
- Le renforcement des capacités des services déconcentrés et la redéfinition du contenu de l'appui conseil ;
- L'élaboration d'un Code de déontologie pour les élus et la révision du taux de leur prime ;
- L'augmentation de la subvention du Budget National aux Collectivités Territoriales ;
- L'instauration d'un lien synergique entre les Politiques sectorielles et le développement local ;
- La mise en œuvre du plan d'actions issu des recommandations de la mission du contrôle externe des investissements des Collectivités Territoriales et en assurer le financement ;
- L'implication effective du Secteur privé et des acteurs de la Société Civile dans la promotion du développement territorial et des économies locales et dans le renforcement de capacités des acteurs variés de la décentralisation et du développement local ;
- L'opérationnalisation du système de mise à disposition des Collectivités Territoriales du personnel de l'Etat ;
- La promotion de la coopération entre Collectivités Territoriales et l'augmentation de la dotation y afférant pour résoudre le problème de viabilité des communes ;
- La poursuite de la réforme territoriale à travers l'ouverture d'un débat sur la régionalisation ;

- La création d'une structure dédiée à la gestion de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales.

V. L'APPROCHE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN LIEN AVEC L'APPROCHE SECTORIELLE

Le Forum National :

- **Considérant :**
 - La volonté politique affichée du Gouvernement du Mali, à travers le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PNACT), d'impulser le Développement Economique Régionale afin de fournir des services plus utiles et durables aux populations ;
 - La régionalisation comme deuxième étape de la réorganisation territoriale visant à renforcer le rôle politique et économique de la Collectivité Territoriale de Région et devant permettre de régler les litiges liés à cette réorganisation ;
 - Les contraintes d'opérationnalisation de cette nouvelle orientation en raison de l'insuffisance du dispositif juridique et institutionnel ;
 - Les faibles capacités des Collectivités Territoriales à soutenir des Contrats-plan Etat-Région ;
 - L'inadaptation de la fiscalité des Collectivités Territoriales Région à cette nouvelle mission ;
 - La faible effectivité du transfert des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- **Recommande :**
 - L'organisation d'un large débat sur le renforcement du rôle de la région dans le développement territorial ;
 - L'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire en articulation avec le Schéma des différents niveaux de Collectivités Territoriales ;
 - L'élaboration et l'adoption de la loi d'orientation de l'aménagement du territoire et d'une politique nationale de développement régional ;
 - L'élaboration de Schémas Directeurs d'urbanisme pour l'ensemble des Chefs -lieux de communes urbaines du Mali ou Centres secondaires ;
 - Le renforcement de l'application du principe de subsidiarité ;
 - L'exhortation de l'UEMOA à assurer la mise en cohérence des Schémas Communautaires et Nationaux d'Aménagement du Territoire ;
 - L'expérimentation des contrats- programmes par secteur entre l'Etat et les Collectivités Territoriales avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers ;
 - La création d'un équilibre entre fiscalité propre des Collectivités Territoriales Régions et les dotations de l'Etat ;
 - Le développement du partenariat Public- Privé ;
 - L'exploitation des mécanismes de financement existants (PTF, Fonds structurels de l'UEMOA, Emprunts) ;
 - Le réaménagement des dispositifs juridiques et le renforcement du pilotage politique et stratégique du développement du territoire par l'Etat ;
 - La sensibilisation de l'ensemble des acteurs par rapport à l'importance de la culture du terroir dans le développement durable.

VI. LE PILOTAGE ET LE SUIVI –EVALUATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Forum National :

- **Considérant :**
 - La nécessité de clarifier les positionnements des différentes structures de pilotage pour les rendre plus visibles et opérationnelles ;
 - L'inadaptation du cadre législatif et réglementaire pour les services techniques déconcentrés et les représentants de l'Etat ;
 - Les problèmes liés au transfert de compétences et de ressources imputables au niveau d'ancrage et de portage de la politique de décentralisation ;
 - La faiblesse de fonctionnement des cadres de concertation régionaux et locaux ;

- La non délimitation des territoires des Collectivités Territoriales rendant difficile tout aménagement du territoire ;
 - La réflexion sur le nouveau découpage administratif pour rapprocher davantage l'administration des citoyens ;
 - L'insuffisance de visibilité, de compréhension et de capacités des Cellules d'Appui à Décentralisation-Déconcentration ;
 - La problématique du fonctionnement régulier de la base OISE.
- **Recommande :**
- Le rattachement du Commissariat au Développement Institutionnel à la Primature pour lui donner un nouvel essor ;
 - Le renforcement du pilotage technique des Collectivités Territoriales par le MATCL à travers les nouvelles Directions Générales : la DGAT et la DGCT ;
 - Le renforcement des moyens des structures impliquées dans le suivi évaluation et le contrôle des Collectivités Territoriales ;
 - La définition du contenu de la fonction d'orientation et de coordination des cadres de concertation (CROCSAD- CLOCSAD) et l'octroi de moyens pour leur fonctionnement ;
 - La réactualisation de l'étude sur le nouveau découpage territorial et l'organisation de séances de débats et de sensibilisation des populations en vue d'obtenir leur adhésion au projet ;
 - Le renforcement des capacités des Cellules d'Appui à la Décentralisation- Déconcentration afin d'en faire un véritable levier de la réforme au sein de leurs ministères ;
 - La création d'espaces de concertation pour renforcer le dialogue entre les Cellules d'Appui à la Décentralisation- Déconcentration et les structures de pilotage de la réforme administrative ;
 - L'élaboration d'un plan de communication pour les Cellules d'Appui à la Décentralisation- Déconcentration, pour une plus grande visibilité ;
 - La dynamisation de la Base OISE en rendant disponible au niveau régional et subrégional un personnel qualifié et en dégageant les ressources nécessaires à son fonctionnement régulier ;
 - La mise en place d'un système de contrôle de la qualité des données à différents niveaux ;
 - La création d'un Observatoire de la décentralisation- déconcentration en complément de la Base OISE ;
 - La responsabilisation de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur de l'administration pour la gestion de la Base OISE au niveau central ;
 - L'établissement d'un système de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Forum.

Recommandations du « Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise » de novembre 2012

Les réflexions en atelier et les débats en plénière du « Forum des Collectivités locales sur la gestion de la crise au Mali : Une décentralisation immédiate et intégrale pour la sortie de crise » ont été structurés autour de trois (3) grandes thématiques.

- **La thématique 1 : « Le processus de décentralisation de la gestion publique comme stratégie de réponse à la crise institutionnelle et sécuritaire au Mali »**, visait à appréhender globalement la place du processus de décentralisation dans la gestion de la crise.
- **La thématique 2 : « La contribution des Collectivités Territoriales dans la gestion de la sortie de crise »** était centrée sur le rôle spécifique des collectivités dans cette gestion de la crise.
- **La thématique 3 : « Les stratégies d'actions et les perspectives opérationnelles pour une décentralisation intégrale et immédiate au Mali »** visaient à dégager un plan d'action pour mettre en œuvre les conclusions des 2 premières thématiques.

Les réflexions au niveau de chacune des thématiques ont dégagé les grandes options suivantes :

LE PROCESSUS DE DECENTRALISATION DE LA GESTION PUBLIQUE COMME STRATEGIE DE REPONSE A LA CRISE INSTITUTIONNELLE ET SECURITAIRE AU MALI

Pour le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance et la prévention et gestion des conflits, il a été proposé :

1. la mention dans la Constitution que « *le Mali est un Etat démocratique et décentralisé* » ;
2. l'ancrage institutionnel et le pilotage de la réforme de décentralisation au plus haut sommet de l'Etat (Présidence ou Primature), afin d'assurer un portage politique fort et transversal ;
3. l'application immédiate des dispositions législatives et réglementaires qui stipulent la dévolution intégrale de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local aux Collectivités Territoriales, dont les instruments comme le PDESC, le SRAT, le PSDR... existent, en vue d'alléger l'Etat central de la gestion des contingences locales (en particulier concernant les ressources humaines employées au niveau local) ;
4. l'augmentation conséquente et volontariste des dotations budgétaires (30% des ressources publiques) afin de donner aux CTD les moyens (humains, financiers et patrimoniaux) nécessaires pour une exécution correcte de leurs missions ;
5. le renforcement de l'intercommunalité qui permettra la mutualisation de moyens en vue de palier au problème de viabilité économique auquel sont confrontées certaines collectivités ;
6. l'exigence du niveau de formation minimum pour les maires et les agents des collectivités pour une meilleure maîtrise de la gestion locale ;
7. le renforcement du contrôle (sanction) et de l'appui conseil pour aller vers une meilleure gestion du développement local et régional ;
8. la recherche urgente des voies et moyens, à travers un programme d'éducation citoyenne post crise, en vue d'inculquer aux différents acteurs de valeurs sociétales bâties sur l'éthique et la moralisation des comportements ;
9. la responsabilisation des pouvoirs locaux dans la prévention et la gestion des conflits locaux en adoptant au besoin de nouvelles dispositions légales et réglementaires.

Pour l'amélioration des services de bases aux populations il a été proposé :

1. la mise à la disposition des Collectivités Territoriales et gratuitement des imprimés d'Etat civil ;
2. l'opérationnalisation des Cellules d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration (CADD) ;
3. l'optimisation de l'offre des services de proximité au niveau local en éliminant les duplications et les confusions de responsabilités et des actions entre services déconcentrés et services décentralisés ;
4. le renforcement des actions de contrôle interne et externe afin d'assurer la responsabilisation, la mise en œuvre et le suivi des actions correctives qui s'imposent.

Pour la promotion du développement économique, il a été proposé :

1. le renforcement des compétences des élus et agents des services des CTD pour la gestion de la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec les tous acteurs locaux et spécifiquement le secteur privé ;
2. le renforcement des stratégies de mise en cohérence des programmes de développement régional et local avec les orientations et stratégies nationales ;
3. la territorialisation et l'aménagement du territoire à travers la régionalisation et la pleine responsabilisation des institutions locales et régionales en cohérence avec les politiques et stratégies nationales ;
4. l'amélioration de la fiscalité locale (Elargissement de l'assiette et le transfert de nouveaux impôts) ;
5. l'amélioration et le développement de la communication institutionnelle et éducative, spécifiquement entre l'Etat central et les Collectivités Territoriales, entre les CTD et les citoyens ;
6. la concrétisation de la mise en œuvre des contrats plans et des contrats projets ;
7. la relecture et la clarification des textes régissant la mise à disposition des services techniques aux Collectivités Territoriales en simplifiant les procédures ;
8. la création d'une structure de gestion de la fonction publique des Collectivités Territoriales décentralisées ;
9. la révision du dispositif de la déconcentration pour mieux l'adapter aux besoins stratégiques de la réforme.

Pour une contribution immédiate à la gestion de la crise et la consolidation de la paix il a été proposé:

1. la participation des administrations décentralisées à la gestion des actions de secours humanitaires ;
2. la participation des administrations décentralisées à la sécurisation des populations et de leurs biens dans les zones occupées et l'organisation du retour des populations déplacées ;
3. l'organisation de la réinstallation de l'administration publique et la réactivation des services publics (éducation, santé, hydraulique) à travers: i) la réouverture des écoles, ii) le soutien aux élèves déplacés, iii) l'amélioration de la fonctionnalité des structures sanitaires - CSRF, CSCOM, hôpitaux, pharmacies, etc., iv) le renforcement des actions sanitaires en faveur des populations des zones occupées et des déplacés et v) l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable ;
4. la remobilisation des acteurs économiques en aidant le secteur privé dans la relance des activités économiques à travers l'allègement de la fiscalité ;
5. l'appui aux actions des comités de crise dans les zones sous occupation ;
6. la promotion des concertations communautaires au niveau local et au niveau national ;
7. la revalorisation et la mise en œuvre des mécanismes endogènes (traditionnels) de prévention, de réconciliation et de gestion des conflits et des questions sécuritaires ;
8. l'élaboration d'une nouvelle *vision* des questions de sécurité (fondée sur la sécurité humaine), une nouvelle *stratégie* (basée sur la prévention) et une nouvelle *approche* (responsabilisant) de la gouvernance de la sécurité dans laquelle les CTD joueraient un rôle prépondérant ;
9. l'implication et le renforcement du rôle des CTD dans les actions de sécurité et celle de la réforme de la défense et de la sécurité suggérée par l'Accord Cadre CEDEAO - Mali en vertu de la gouvernance partagée de la paix et de la sécurité ;
10. le développement des réseaux d'inter-collectivités au plan national et régional.

Pour le renforcement de la position des Collectivités Territoriales comme des acteurs majeurs pour la sortie de crise et la consolidation de la paix il a été proposé:

1. le renforcement du positionnement stratégique des collectivités dans la gestion publique en général et spécifiquement dans la gestion et la sortie de crise ;
2. l'amélioration des processus de planification territoriale du développement économique, social et culturel ;
3. le renforcement des capacités des collectivités dans la mobilisation des ressources financières locales et extérieures et l'augmentation des dotations budgétaires ;
4. le développement de la communication institutionnelle pour améliorer le dialogue multi acteurs avec un accent particulier à mettre sur l'utilisation des langues nationales ;
5. le renforcement du partenariat public-privé pour dynamiser les économies locales et régionales.

Pour le renforcement du rôle de la décentralisation et des Collectivités Territoriales à la sortie de crise et la consolidation de la paix il a été proposé:

1. la conduite des actions de sensibilisation et d'information en direction des populations maliennes déplacées ou réfugiées dans les pays voisins ou au Mali ;
2. la promotion du dialogue social entre les communautés et les groupes sociaux, au sein des Collectivités Territoriales et entre les Collectivités Territoriales au niveau national et frontalier ;
3. la relance de la fourniture de services sociaux de base par les Collectivités Territoriales dans les zones directement touchées ;
4. la promotion de la sécurité de proximité à travers l'instauration d'un mécanisme de collecte d'informations pour les forces de sécurité par les élus locaux en vue de la sauvegarde de la sécurité publique ;
5. la relance des rencontres et des concertations intercommunautaires ;
6. l'approfondissement et la valorisation de la culture de la paix, notamment la réhabilitation des semaines locales et de la semaine nationale de la paix ;

LES STRATEGIES D'ACTIONS ET LES PERSPECTIVES OPERATIONNELLES POUR UNE DECENTRALISATION INTEGRALE ET IMMEDIATE AU MALI

Ce thème n'a pas été traité sous la forme d'un plan d'action pour la mise en œuvre des options retenues dans les deux premières thématiques (voir ci-après).

SYNTHESE ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les conclusions par thématique ont été synthétisées pour dégager les recommandations fortes suivantes :

1. Mentionner dans la Constitution la disposition disant que : « *le Mali est un Etat démocratique et décentralisé* », et y inscrire les grands principes de la réforme de décentralisation,
2. Repositionner le portage politique et l'ancrage institutionnel de la réforme de décentralisation, dans une vision stratégique et transversale, au niveau de la Présidence de République ou de la Primature,
3. Appliquer immédiatement et intégralement toutes les dispositions des textes législatifs et réglementaires en vigueur en ce qui concerne la dévolution de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local, accompagnée d'une dotation conséquente en moyens humains (la mise à disposition du personnel des services déconcentrés) et financiers (au moins 30% des ressources publiques). Ce qui permettra aux CTD de jouer leur rôle dans une sortie durable de crise.
4. Envisager, dans le cadre de l'approfondissement de la réforme et pour un exercice efficace et efficient de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les CTD, le transfert intégral des services techniques déconcentrés et leurs moyens de fonctionnement sous leur responsabilité.
5. Examiner la possibilité d'adapter la mise en œuvre de certains textes législatifs et réglementaires aux réalités locales à travers la possibilité offerte aux CTD de prendre des actes (délibérations et autres arrêtés) d'application localement, notamment au niveau régional.
6. Préparer et lancer le processus de régionalisation, comme 2^{ème} étape de la réforme après la communalisation, pour mieux prendre en compte la diversité humaine et territoriale dans l'optique d'un renforcement de l'unité nationale et de développement équilibré et solidaire du territoire
7. Proposer un système de contrôle juridictionnel (tribunaux administratif) à posteriori à la place du contrôle administratif (tutelle)
8. Encourager l'intercommunalité, comme une approche permettant de faire face aux problèmes de viabilité économique qui se posent aux petites communes démunies
9. Formaliser les rôles et les responsabilités des leaders coutumiers dans la gestion locale, notamment en matière de prévention et de gestion des conflits, en complémentarité avec les autorités élus des CTD,
10. Renforcer le rôle des autorités élus des CTD et des Chefs coutumiers dans la gestion sécuritaire à travers la territorialisation des approches de maintien de la sécurité publique.

Volet Décentralisation du « Plan pour la Relance Durable (PRED) du Mali 2013-2014 »

4. Approfondir la gouvernance par le processus de décentralisation pour un développement équilibré du territoire et engager la réforme de l'Etat

4.1. La décentralisation est un choix stratégique du Mali

La **décentralisation constitue une option stratégique de gouvernance pour le Mali**, résultant à la fois d'un large consensus construit lors de la conférence nationale de 1991 et de l'engagement de l'ensemble du pays à trouver une solution pacifique aux événements du Nord à l'époque. Elle est consacrée par la Constitution de février 1992 et repose sur un vaste arsenal d'instruments législatifs et réglementaires ainsi que sur l'existence de quelque 760 collectivités territoriales. Devenue une réalité à la suite des premières élections générales de 1999, elle repose sur les principes : du respect de l'unité nationale ; de l'intégrité territoriale ; et de la diversité humaine du Mali. La décentralisation garantit la prise en compte de cette diversité dans l'élaboration des normes de gestion publique.

La décentralisation porte deux grandes ambitions : l'enracinement du processus de démocratisation et l'émergence d'une approche de développement durable initiée et portée par les acteurs locaux. Depuis 1999, elle a permis des avancées significatives, en particulier dans la fourniture des services de base (éducation, santé, eau potable, équipements marchands).

Toutefois, certaines difficultés de nature diverse (lenteur dans les transferts de compétences et de ressources, faible mobilisation des ressources propres des collectivités territoriales, etc) constituent des obstacles majeurs à l'accomplissement de ces grandes ambitions.

Suite à la crise socio-sécuritaire et institutionnelle sans précédent que le pays a connu, les acteurs de la décentralisation ont davantage conscience de leurs rôles et responsabilités et ont pris de nombreuses initiatives. Ainsi, le forum national organisé par les associations de pouvoirs locaux du 5 au 7 novembre 2012 sur le rôle et la place des collectivités territoriales dans la gestion et la sortie de la crise, ainsi que bien d'autres fora internationaux dont la conférence de Lyon, tenue le 19 mars 2013, participent de cette dynamique.

Il s'agit donc de faire du processus de décentralisation une stratégie de réponse aux racines de la crise institutionnelle et sécuritaire du Mali.

4.2. L'approfondissement de la décentralisation est un outil de gestion de crise et de développement durable

Le cadre actuel de la décentralisation permet déjà aux collectivités territoriales de s'investir dans les actions de développement. Toutefois, il reste encore imparfaitement mis en œuvre et doit être amélioré. La stratégie d'approfondissement de la décentralisation se fonde sur quatre axes principaux :

- **Renforcer la contribution des collectivités territoriales dans la gestion de la sortie de crise**

Les collectivités territoriales ont un rôle fondamental à jouer dans : l'organisation du retour des administrations de l'Etat ; la gestion des actions de secours humanitaires ; la sécurisation des populations et de leurs biens dans les zones libérées ; l'organisation du retour et réinstallation des populations déplacées et réfugiées ; la reprise des rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires (la Commission Nationale de Dialogue et Réconciliation devra notamment s'appuyer sur les collectivités pour gérer la réconciliation) ; la réactivation des services de base.

- **Accélérer les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités**

Les transferts de compétences sont largement amorcés, **le gouvernement s'engage à procéder dans les meilleurs délais aux transferts des ressources (financières, humaines et matérielles) liées aux compétences transférées (santé, éducation et hydraulique) et à accélérer les transferts dans les autres domaines (urbanisme et habitat, développement rural)**. Des dispositions spécifiques seront prises tant au niveau central de l'Etat que des services déconcentrés, pour réaliser ces transferts, assurer un accompagnement, et fournir un appui-conseil aux collectivités territoriales.

Dans ce sens, la création de cellules d'appui à la décentralisation et à la déconcentration (CADD) au sein de 19 départements ministériels ainsi que l'instruction du 21 novembre 2008 du Premier ministre relative au transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales attestent de la volonté de l'Etat d'aller de l'avant. La relecture de l'instruction est en cours afin de dynamiser les CADD et d'actualiser le chronogramme de mise en œuvre des transferts.

- **L'augmentation conséquente et volontariste des dotations budgétaires aux collectivités territoriales permettra une offre de services de qualité**

Une augmentation significative et progressive de la part des ressources publiques gérées par les collectivités (proposée à 30% des ressources dans le cadre du forum « une décentralisation intégrale et immédiate pour une sortie de crise au Mali » contre 3% aujourd'hui) constitue un enjeu majeur à moyen terme. Cela permettrait aux collectivités territoriales de se doter des moyens (humains, financiers et patrimoniaux) nécessaires pour exécuter correctement leurs missions.

Cette augmentation reposera sur : l'amélioration de la fiscalité locale (élargissement de l'assiette, transfert de nouveaux impôts et l'amélioration du fonctionnement de la chaîne fiscale) ; l'augmentation des dotations de l'Etat (notamment un transfert systématique d'une part de la TVA collectée, l'application des dispositions relatives à la compensation des pertes et des moins-values fiscales, les contrats plan...) ; le renforcement des capacités des collectivités dans la mobilisation des ressources financières extérieures (notamment un accès à l'aide budgétaire décentralisée) ; l'amélioration des procédures permettant un accès plus rapide aux fonds et une mise en œuvre plus diligente des programmes d'investissements.

- **Renforcer le rôle des collectivités territoriales en matière de gouvernance, de fourniture des services de base et de promotion de l'économie locale**

La décentralisation constituera un puissant levier pour renforcer la démocratie, la bonne gouvernance ainsi que les outils de prévention et de gestion des conflits à travers : la revalorisation et la mise en œuvre des mécanismes endogènes de prévention, de réconciliation et de gestion des conflits responsabilisant les pouvoirs traditionnels ; le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation ; le renforcement des actions de contrôle interne et externe ; le renforcement des mécanismes de redevabilité et de débats publics ainsi que d'autres mécanismes appropriés de participation citoyenne.

La décentralisation permettra d'améliorer la fourniture des services de base aux populations dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau potable, tant qualitativement que quantitativement, à travers la réhabilitation ou création d'infrastructures et le renforcement des ressources humaines au niveau des collectivités territoriales.

La décentralisation permettra enfin la promotion du développement économique à travers : la relance de l'économie locale (aides d'urgence) ; l'aménagement du territoire au niveau régional.

4.3. La mise en œuvre de cette stratégie d'approfondissement est fondée sur des expériences efficaces de gestion

- ***Renforcer et élargir la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales***

La maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les collectivités territoriales induit la redéfinition des rôles et responsabilités et le recentrage des missions de l'Etat. Par ce principe, les collectivités territoriales reçoivent la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre des instruments de planification et de mobilisation des ressources à travers les outils financiers existants.

Il s'agit là d'assurer une meilleure application de principes fondamentaux consacrés par les textes de la décentralisation, à savoir la libre administration des collectivités territoriales, leur personnalité juridique, leur autonomie financière, ainsi que leur responsabilité dans la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement local.

Cette maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales se fait en partenariat et en synergie avec les acteurs du secteur privé et de la société civile porteurs et gestionnaires par délégation des investissements.

- ***Renforcer le dispositif financier d'appui aux collectivités territoriales***

L'aide budgétaire sectorielle décentralisée permettra aux collectivités territoriales d'accéder à des ressources fongibles leur redonnant ainsi la plénitude de leurs compétences en matière de développement local. Cette aide budgétaire, qui respectera les procédures budgétaires classiques, devrait contribuer à éviter certains gaspillages, à atténuer les problèmes de transparence et l'appropriation par les populations qui doivent être pleinement intégrées dans le processus.

L'exécution de cette aide budgétaire ne devrait pas nécessiter la création d'une nouvelle structure ou d'un nouveau dispositif. A ce sujet, le Fonds national d'appui aux collectivités territoriales (FNACT) pourrait être renforcé pour prendre en charge cette mission.

- ***Renforcer la déconcentration***

Pour que la décentralisation soit un succès, il est nécessaire qu'elle soit accompagnée d'un processus de déconcentration efficace. Cela requiert : des crédits de fonctionnement suffisants pour les services déconcentrés ; une réorganisation et une rationalisation des moyens humains, financiers et matériels de la représentation de l'Etat sur le territoire ; des mesures d'encouragement ou des indemnités compensatoires pour le personnel des services déconcentrés notamment dans les zones à conditions de vie difficile.

4.4. Poursuivre la réforme de l'Etat

La décentralisation pour être efficace doit être accompagnée d'une véritable réforme de l'Etat, notamment, la Constitution, le processus de démocratisation, et l'administration d'Etat en tirant les conséquences des transferts de compétences sur l'organisation administratives afin d'éviter des dédoublements administratifs. L'Administration d'Etat va également adopter des modes de gestion plus axées sur les résultats en mettant en œuvre des actions pour :

- l'amélioration de la gestion des ressources humaines, comme élément central de la reconstruction d'une administration au service du développement, notamment par la motivation à travers un système de rémunération adapté, l'application de procédures transparente de promotion, le perfectionnement des agents publics aussi bien sur le plan professionnel que sur le respect de la déontologie et la restauration du cadre d'éthique ;
- l'ouverture aux citoyens pour un meilleur épanouissement et la structuration de la société civile, car il ne peut y avoir de démocratie sans citoyens responsables et il n'y a pas non plus d'Administration performante sans administrés conscients de leurs droits et devoirs.
- l'information et la communication d'abord internes pour une meilleure diffusion du droit aux agents publics afin que la loi soit toujours respectée dans l'exécution des missions de services publics afin de contribuer à la restauration de l'image de l'Etat qui à l'heure actuelle est fortement dégradée puis externe pour que les usagers puissent davantage mieux accéder aux services de l'Administration dont les règles sont formulées dans un langage peu accessible.

Le coût total des actions est évalué à : 93,3 milliards de FCFA soit 142,4 millions d'euros

Besoin de financement à rechercher : 69,975 milliards de FCFA soit 106,7 millions d'euros

Annexe n°3 - Programme

Du 21 au 23 octobre 2013 au CICB de Bamako

JOUR 1 : 21 octobre 2013

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8 h 00 - 10 h 00	Accueil et installation des participants Inscriptions : distribution des badges et cartables	Ministère de l'Administration Territoriale / Cabinet du Ministre Délégué chargé de la Décentralisation / Direction Générale des Collectivités Territoriales
10 h 00 - 11 h 00	Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture officielle	
	- Mot de bienvenue du Maire de la commune III - Intervention du chef de file des partenaires techniques et financiers, Ambassadeur de la république Fédérale d'Allemagne - Intervention du Président du Conseil des Municipalités et Régions Européennes - Discours de Monsieur le Président du Haut Conseil des Collectivités - Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Président de la République	Maître de cérémonie et Facilitateur
11h00-11h30	Suspension - Pause-café	
11 h 30 - 11 h 45	Séquence 2 : Présentation et discussion de la décentralisation au Mali	
	Présentation des objectifs, de la méthode et du programme de travail	Facilitateur
11 h 45 - 13 h 30	Présentation du rapport sur la décentralisation au Mali Discussions et échanges autour du rapport	Consultant
13h30-15h00	Pause déjeuner	
15 h 00 - 17 h 00	Témoignages des institutions internationales :	Président du Conseil des Collectivités de l'UEMOA, Cités Unies France, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), Ministère français des Affaires étrangères, Fédération Canadienne des Municipalités, bureau régional de l'UNCDF, Ministère Allemand des Affaires Etrangères, les Ambassades des Pays Bas, du Royaume du Danemark et de la Belgique
17 h 00 - 17 h 30	Séquence 3 : Travaux de groupe	
	Mise en place des groupes de travail	Facilitateur

JOUR 2 : 22 octobre 2013

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8 h 30 - 10 h 30	Thème 1 : Renforcer la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits avec un focus particulier sur les dimensions de paix et de la réconciliation	Modérateur : Youssouf Segha Konaté Conseiller technique au Ministère de l'Administration Territoriale (Mali)
		Intervenant : Zeni Moulaye, Expert en Gouvernance et Gestion des Conflits (Mali)
		Témoins : i) Antoine SAWADOGO Directeur du Labo-Citoyenneté (Burkina Faso) ; ii) un chef de quartier de Gao (Mali) ; iii) Bréhima Allaye TOURE Président du Conseil National des Organisations de la Société Civile (Mali), iv) ii) Représentant de la GIZ au Mali, chef de file des Partenaires Techniques et Financiers dans le domaine de la décentralisation
	Thème 2 : Améliorer les services de bases aux populations	Modérateur : Aboumediane Touré Chef Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration Agriculture
		Intervenant : Lansana DIARRA Coordinateur National du PADK II (Mali)
		Témoins : i) Mamadou KEITA Directeur de Delta C (Mali) ; ii) Sékou MAIGA Coordinateur du PACR (Mali) ; iii) Représentant de VNG (Pays Bas)
	Thème 3 : Promouvoir le développement économique régional et local	Modérateur : Boubacar Samaké Chef Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration équipement et transport
		Intervenant : Sambène DIALLO Directeur National de l'Aménagement du Territoire (Mali) et Bréhima Coulibaly Expert en Développement Local (Mali)
		Témoins : i) Directeur de la Coopération Décentralisée de la Région Rhône-Alpes (France) ; ii) Mme Coulibaly Thérèse Samaké Directrice Générale du Centre de Formation des Collectivités Territoriales (Mali) ; Représentant de la Banque Islamique de Développement (Mali) ; iii) Mme Dieneba Cissé Coordinatrice DER du PACT/GIZ
	Thème 4 : l'ancrage institutionnel de la décentralisation en lien avec l'implication des élus locaux dans la décision et la gestion politique	Modérateur : Abou Diarra Conseiller technique au Ministère de l'éducation Nationale (Mali)
		Intervenant : Ousmane Sy Ancien Ministre, expert indépendant en Gouvernance et Décentralisation et Boubacar BAH Président de l'Association des Municipalités du Mali
		Témoins : i) M KANTE Coordinateur du Programme de Gouvernance Partagée (Mali)
	Thème 5 : le financement des collectivités territoriales en lien avec l'augmentation de la part des ressources publiques passant par les collectivités territoriales	Modérateur : Ibrahim Cissé chef Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration économie et finances (Mali)
		Intervenant : Robert Diarra Directeur Général du Budget (Mali)
		Témoins : i) Souleymane ONGOIBA Directeur National Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique (Mali) ; ii) Représentant de l'Agence Française de Développement au Mali ; iii) Représentant de la Banque Africaine de Développement au Mali

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
	Thème 6 : le renforcement des transferts de compétences	Modérateur : Mamani NASSIRE Conseiller Technique au Ministère de l'Administration Territoriale (Mali)
		Intervenant : Bakary BAKAYOGO Conseiller Technique auprès Ministre Délégué chargé de la Décentralisation (Mali) et Siaka Dembélé Président du Conseil Régional de Ségou et de l'Association des Régions du Mali
		Témoins : i) Chef de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration Energie et eau (Mali) ; ii) Chef de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration environnement (Mali) ; iii) Président du Conseil de Cercle de Kangaba (Mali)
	Thème 7 : les pouvoirs des élus communaux, locaux et régionaux et la fonction publique des collectivités territoriales	Modérateur : Lassine Bouaré Commissaire au Développement Institutionnel (Mali)
		Intervenant : Aly Fofana Sous-Directeur des Ressources Humaines à la Direction Générale des Collectivités Territoriales (Mali)
		Témoins : i) Représentant de l'ACCM (Mali) ; ii) Représentant du Syndicat des fonctionnaires des CT (Mali)
	Thème 8 : le rôle des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion politique locale et nationale	Modérateur : Abdoulaye Mamadou Diarra Conseiller technique au MAT (Mali)
		Intervenant : Dr Abdoulaye SALL Président CRI 2002 (Mali)
		Témoins : i) Bamoussa TOURE Coordinateur des Chefs de Quartiers de Bamako (Mali) ; ii) Maire de la commune de Ménaka (Mali) ; iii) Présidente du conseil de cercle de Tessalit
	Thème 9 : les questions de réorganisation et de découpage territorial en lien avec l'approfondissement de la régionalisation	Modérateur : Ibrahima Assihanga MAIGA chef de Cabinet du Ministre Délégué chargé de la décentralisation (Mali)
		Intervenant : Adama Sissouma Directeur Général des Collectivités Territoriales (Mali) et Bassidi COULIBALY Directeur Général de l'Administration du Territoire (Mali)
		Témoins : i) Zeidan Ag Sidalamine Conseiller à la Présidence (Mali) ; ii) Directeur en charge des collectivités territoriales du Sénégal
	Thème 10 : le rôle et les prérogatives des représentants de l'Etat	Modérateur : Hady Traoré Conseiller technique au Ministère de l'Administration Territoriale (Mali)
		Intervenant : Moriba Sinayoko Directeur National de l'Etat Civil (Mali)
		Témoins : i) Sadou Diallo Maire de Gao (Mali) ; ii) Gouverneur de Bamako (Mali) ; iii) Président du Conseil Régional de Kayes (Mali)
10h30-11h00	Pause-café	
11 h 00 - 13 h 30	Poursuite des travaux de groupes	
13h30-15h00	Pause déjeuner	
15 h 00 - 17 h 00	Poursuite des travaux de groupes	
17 h 00 - 18 h 00	Elaboration des synthèses des travaux de groupe	Rapporteurs

JOUR 3 : 23 octobre 2013

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
9 h 00 - 10 h 30	Séquence 4 : Restitutions des travaux de groupe	
	Restitution des synthèses des travaux de Groupes	Présidents et rapporteurs de groupe
10h30-11h00	Suspension - Pause-café	
11 h 00 - 13 h 00	Restitution des synthèses des travaux de Groupes	Présidents et rapporteurs de groupe
13h00-14h30	Pause déjeuner	
13 h 30 - 15 h 00	Séquence 5 : Validation de la synthèse générale et clôture	
	Préparation de la synthèse par un groupe restreint	Facilitateur, consultant et personnes ressources
15 h 00 - 16 h 00	Lecture des recommandations Amendements et adoption	Facilitateur
16 h 00 - 16 h 30	Lecture de différentes motions : Invités extérieurs et APL du Mali Interventions du chef de file des partenaires techniques et financiers	Maître de cérémonie et Facilitateur
16 h 30 - 17 h 00	Cérémonie de clôture par Monsieur le Premier Ministre	Ministère de l'Administration Territoriale / Cabinet du Ministre Délégué chargé de la Décentralisation / Direction Générale des Collectivités Territoriales

Annexe n°4 - Composition de l'équipe de gestion des ateliers thématiques

La facilitation Générale des Etats Généraux a été assurée par **Monsieur Mamadou Namory Traoré**, Conseiller Spécial du Premier Ministre.

Le rapportage général a été assuré par la Direction Générale des Collectivités Territoriales à travers **Messieurs Adama Sissouma**, Directeur Général, **Pathé Maiga**, Directeur Général Adjoint et **Oumar Tamboura**, Assistance Technique. Ils ont été appuyés dans l'élaboration de la synthèse générale par les rapporteurs principaux des groupes de travail.

Thèmes	Présidents et Modérateurs	Intervenants et témoins	Rapporteurs
Thème 1 : Renforcer la démocratie, la bonne gouvernance, la prévention et gestion des conflits avec un focus particulier sur les dimensions de paix et de la réconciliation	– Docteur Mariam Djibrilla Maiga, Coalition des femmes maliennes pour la paix – Monsieur Billy Sissoko, Conseillers techniques au MAT	– Monsieur Zeni Moulaye Haidara, Ancien Ministre et consultant – Messieurs Antoine Sawadogo, Directeur du Labo-Citoyenneté (Burkina Faso), Amadou Abdoulaye Touré, Chef de village de Bazi-Haoussa/Cercle d'Ansongo, Bréhima Allaye Touré, Président du Conseil National des Organisations de la Société Civile, Hamidou Touré, Conseiller au PACT- GIZ et Mamadou Lamine Bane, Représentant du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur	– Messieurs El haj Boubacar Sissoko et Yacouba Diankiné Coulibaly, Direction Générale des Collectivités Territoriales
Thème 2 : Améliorer les services de bases aux populations	– Madame Coulibaly Juliette, Conseillère au Gouvernorat de Bamako – Monsieur Aboumediane Touré, Chef CADD/ Agriculture	– Monsieur Lansana Diarra, Coordinateur National du PADK II – Messieurs Mamadou Keita, Directeur de Delta C et Sekou Maiga, Coordinateur du PACR	– Messieurs Mamadou Traoré, secrétaire Permanent du CNFL et Talfi Ag Hamine
Thème 3 : Promouvoir le développement économique régional et local	– Monsieur Thierno Boubacar Cissé, Gouverneur de la Région de Ségou – Monsieur Boubacar Samaké, Chef de Cabinet du Ministre Délégué chargé de la Décentralisation	– Messieurs Bréhima COULIBALY, Expert en Développement Local et Sambel Bana Diallo, Directeur National de l'Aménagement du Territoire – Monsieur Yvergnaux, Représentant du Conseil Régional de Bretagne, Madame Coulibaly Thérèse Samaké, CFCT, Madame Cissé Djénéba, PACT-GIZ, Monsieur Alain Gerbe, Conseiller Spécial du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, Monsieur Amadou Mahamane CISSE, Maire Ansongo, Madame Rahamatou Ansary, APCMM, Monsieur Djibrilla Demba Keita, ANPE, et Monsieur Diarra Sissoko, Ordre des Urbanistes du Mali	– Monsieur Boubacar Sissoko, Direction Générale des Collectivités Territoriales et Madame Rahamatou Ansary, Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM)
Thème 4 : l'ancrage institutionnel de la décentralisation en lien avec l'implication des élus locaux dans la décision et la gestion politique	– Madame Sidibé Diaba Camara, Présidente REPDEPP – Monsieur Abou Diarra, Conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Education de base	– Monsieur Boubacar Bah, Président de l'Association des Municipalités du Mali – Messieurs Mamadou Kanté, Coordinateur du Programme de Gouvernance Partagée et le Doyen Youssouf Traoré, Maire adjoint à la retraite de Mopti	– Messieurs Serge Pons, Assistant technique à la DGCT et Souleymane Nantoumé, Société Civile Bamako

Thèmes	Présidents et Modérateurs	Intervenants et témoins	Rapporteurs
Thème 5 : le financement des collectivités territoriales en lien avec l'augmentation de la part des ressources publiques passant par les collectivités territoriales	– Monsieur Oumar Bathily, Maire de la commune urbaine de Mopti – Monsieur Ibrahim Cissé, Chef de la CADD économie et finances	– Monsieur Robert Diarra, Directeur Général du Budget – Madame la Représentante Résidente de la BAD au Mali et Messieurs Siaka Camara, représentant de la DNTCP, Bruno Deprince, Directeur de l'AFD à Bamako et Le Wali, Directeur des Finances Locales du Maroc.	– Madame Haoua Tiona Coulibaly, Coordinatrice du Projet d'appui aux collectivités locales Nioro Nara, et Monsieur Ibrahima Labass Keita, APEM
Thème 6 : le renforcement des transferts de compétences	– Monsieur Mohamed Ibrahim Cisse, Président du Conseil Régional de Tombouctou – Monsieur Mamani Nassire, Conseiller technique au Ministère de l'Administration Territoriale	– Messieurs Bakary Bagayogo, Conseiller technique auprès du ministre délégué chargé de la décentralisation, et Siaka Dembélé, Président du Conseil régional de Ségou et de l'Association des Régions du Mali – Messieurs Imnar, chef de la Cellule d'appui à la décentralisation et à la déconcentration du secteur hydraulique, Guimba Diallo, chef de la Cellule d'appui à la décentralisation du Secteur de l'environnement et Bakary Bamba, Président du conseil de cercle Kangaba	– Messieurs Dramane Guindo, Direction générale des collectivités territoriales, Ladjji Dembélé, Cellule d'appui à la décentralisation et à la décentralisation du ministère développement rural et Madame Mouna Traore, chargé de l'organisation Parti Panafrrique
Thème 7 : le pouvoir des élus communaux, locaux et régionaux et la fonction publique des collectivités territoriales	– Monsieur Yaya Bamba, président du conseil régional de Sikasso – Monsieur Lassine Bouaré, Commissaire au Développement Institutionnel	– Monsieur Aly Fofana, Sous-Directeur des Ressources Humaines à la DGCT – Monsieur le Représentant de l'ACCM et Messieurs les Représentants des Syndicats des Fonctionnaires des CT (SYNTRACT, UNTM, SNEC)	– Messieurs Diakalidia Dembélé, Ibrahim Sow et Yacouba Dama, DGCT
Thème 8 : le rôle des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion politique locale et nationale	– Monsieur Mamadou Togo, Président de l'Association Djina Dogon – Monsieur Abdoulaye Mamadou Diarra, Conseiller technique au Ministère de l'Administration Territoriale	– Dr. Abdoulaye Sall, Président Cri-2002 – Monsieur Elhadj Bamoussa Touré, Coordinateur des Chefs de Quartier du District de Bamako et Madame Assory Aicha Belco Maiga, Présidente du Conseil de Cercle de Tessalit	– Messieurs Aboubacar Coulibaly, DGCT, Vincent de Paul Zalle, animateur socioculturel et Nongomory Camara, DGCT
Thème 9 : les questions de réorganisation et de découpage territorial en lien avec l'approfondissement de la régionalisation	– Monsieur Homey Belco Maiga – Monsieur Ibrahim Assihanga Maiga., Conseiller Technique au Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord	– Messieurs Bassidi Coulibaly, Directeur Général de l'Administration du Territoire et Adama Sissouma, Directeur Général des Collectivités Territoriales –	– Messieurs Bourama Nestor Faya Samaké, DGCT et Daouda Maiga,
Thème 10 : le rôle et les prérogatives des représentants de l'Etat	– Monsieur Mahamadou Diaby, Gouverneur de la Région de Sikasso – Monsieur Hadi Traoré, Conseiller Technique du Ministre de l'Administration Territoriale	– Monsieur Moriba Sinayoko, Directeur National de l'Etat Civil – Messieurs Sadou Harouna Diallo, Maire de Gao, Georges Togo, Gouverneur du District de Bamako, Bandiougou Diawara, Président du Conseil Régional de Kayes	– Messieurs Bakary Bagayoko et Modibo Kane Coulibaly, DGCT

Annexe n°5 - Liste des participants

Liste de Présence du groupe 1

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
1.	Hallé Ousmane	Mairie	Maire	Tombouctou
2.	Yéhia H Konta	Mairie	Maire	Alafia
3.	Abdoulaye K touré	Conseiller de cercle	1 ^{er} vice-président	Diré
4.	Bocar B Touré	CM FPR	MEMBRE	Bamako
5.	AliouMaiga	CC	Agent	Tombouctou
6.	Youba O Messaoud	ALCARMA	Médiateur	Bamako
7.	Issaka Coulibaly	Adema	Administrateur Action Sociale	Bamako
8.	Fousseny KANTE	PACT-DGCT	Assistant Techn.	Bamako
9.	Sofia Molaye	ALCARAMA	Présidente Femme	Bamako
10.	KandéDoucouré	Mairie	Maire	Bafoulabé
11.	Adama Traoré	Autorité Traditionnelle	conseiller du village	Bafoulabé
12.	Oumar Sidi Traoré	TEMEDT	S.ADI Adj	Bamako
13.	Mamadou Lamine Bane	HCME	S jnd .Inst	Bamko
14.	Abdour Lamane Saibou	Groupes armées	Représentant	Bamako
15.	Baba Samba Mahamane	MEFP	CT	Bamako
16.	KombaSamaké	Cercle	Préfet	Kangaba
17.	Abdoulaye Guindo	C/Mopti	Préfet Adjoint	Mopti
18.	Chiaka Diakité	PDES	Membre	Bamako
19.	Mohamed Ag Alhousseini	MUNUSMA	Civile affaire office	Bamako
20.	Soumana Mallé	Président	Conseiller de cercle	Koutiala
21.	Idrissa Maiga	MPR	Membre	Bamako
22.	Fodé Koné	Notable	Chef Quartier	Kati
23.	Moussa Camara	Président conseiller du cercle		Nior du Sahel
24.	Ange Marie Dackouo	conseillers du cercle	Présidente	Tominian
25.	Moussa D Diarra	Cercle de Bougouni	Préfet	Bougouni
26.	Banyould Mohamed Cissé	Cercle	Préfet	Sikasso
27.	KaliTéssougué	Conseiller de cercle	1 ^{er} Vic-président	Bankass
28.	NouhouSahalouCissé	ONG.AMSH	Coordinateur	Bamako
29.	Mahamane A Maiga	AMSUNEEM/COREN	SEC à la lutte/impunité	Bamako
30.	Mahamane R Touré	UDD		
31.	Oumar ArboncanaMaiga	AMSUNEEM	Coren S.G	Bamako
32.	Ibrahima H Diallo	COREN	Linguiste	Bamako
33.	HamidouOngoiba	GINNA Dogon	S G	Bamako
34.	Moussa Alhousseini Touré	Association Solidarité Ménaka	S en Developpement	Ménaka
35.	Mamadou Traoré	Ministere Tourisme	Chargé de Mission	Bamako
36.	AbderhamaneNiang	MRN DRN	Conseiller	Bamako
37.	Aindou Touré	UDD	Etudiante	Bamako
38.	Idrissa Ganamé	FAMA	Segal	Bamako
39.	Djibrila H Maiga	Conseiller de cercle	Président	Ansongo
40.	Michael Hamm	Amb. Allemagne	1 ^{er} Secrét. Coop&dev	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
41.	Dirk Betke	Coop. Allemande	Directeur	Bamako
42.	Hamidou Touré	Coop. Allemande	Conseiller/PACT	Bamako
43.	Gouro Daou	Chef Coutumier		Niafunké
44.	ChirifMoulaye Ahmed	Notable		Tomboctou
45.	Amadou O Kallossi	Mairie	Maire	Niafunké
46.	Idrissa Touré	JokaniMaaye	Société Civile	Bamako
47.	Moussa Siby	CADDE/Education	Membre	Bamako
48.	Abdoulaye A Maiga	ONG-VCM	Membre	Bamako
49.	Ousmane Camara	UMAM	Président Jeunes	Bamako
50.	Ahmadou Oumar Sangho	RECOTRADE	Président	Bamako
51.	Modibo Traoré	Mairie	Maire	Sébougou
52.	Aboubacar Diallo	Pari C.D	Vice-président	Bamako
53.	Moriba KEITA	RPM	Député	Bamako
54.	ImamoudIbnyYattara	TEMEDT	Professeur	Bamako
55.	Témoré TIOUCENTA	COREN	Responsable	Tènenkou
56.	Traore Nana Sissako	Gp/DCF	Présidente	Bamako
57.	YounousseHameyeDicko	RDS	Pr2sident	Bamako
58.	Luc Houndjé	Memis Cot d'ivoire	DGA	Abidjan
59.	Aboubacar Halélou	AM Niger	SG/ARN	NY Niger
60.	BillalyOuéloguem	Mairie	Maire	Douentza
61.	Yoro Oueloguem	DNDC	Chef /Domaine	Bamako
62.	Daouda I Touré	CJSC-Nord	Vice President	Bamako
63.	Ararock Ag Inaborchad	DIATEJUM	Vice President	Bamako
64.	Moussa noaguem	Lux-développement	CTP	Ségou
65.	MahamedAgaly	Société Civile	Consultant	Ménaka
66.	Yaya Alpha Diallo	CNSC-RPJPP-DESC	Pr2sident	Kati
67.	Hamza Diallo	PIDRN	Directeur	Bamako
68.	GadiabaCISSé	DR Impot	Directeur	Mopti
69.	Souleymane Camara	Collectif du sahel	Vice Président	Bamako
70.	Ag I Moussa Dicko	CNCB	2e Vice président	Kidal
71.	SBEYTI Ag akado	CNCD	Expert	Niono
72.	Tall H Touré	PDES	Bureau National	Bamako
73.	Boncana Ibrahim	Conseiller Spécial	CEDEAO	Bamako
74.	Sala Ben Mohamed	Agent collectivité		Gao
75.	Madani Sissoko	AMDH-SC	S G	Ségou
76.	MalachiAlmaimoune	CRJ	Membre	Gao
77.	KaourouDoucouré	CADERKA	Membre	Bamako
78.	Mamadou TRAOré	Conseiller de cercle	1 ^{er} Vice Président	Mopti
79.	Amar Haidara	ONG ASDRA	Président	Bamako
80.	Alpha Bane	Secteur Privé	Secrét.Administratif	Kayes
81.	Baba SeidPally	CRENO Mali	Président	Bamako
82.	AdanDjitteye	Coalition/le Mali	Membre	Bamako
83.	Ibrahim Sidibé	FENAJER	2 ^e vice Président	Bamako
84.	Seydou Tembely	Cercle	Préfet	Gao
85.	Oumar Ongoiba	Mairie	Maire	Douentza
86.	Aumitim Tobie	UE	Conseiller	Bamako
87.	SafiatouKabangou		PM paix	Ansongo
88.	Traoré haoussa Dicko		FUAM	
89.	Aly SIMPARA	Mairie	Maire	Bamako
90.	Ousmane Inagar		Actioniste	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
91.	HadeyeMaiga	FENACOF	Secrétaire	Bamako
92.	Mory Diarra	Cercle	Préfet	Tin-Essako
93.	Mohamed L Ag o ahmed	Réfugié		Burkina Faso
94.	TraoréMassaranCamara	UDD	Bureau National	Bamako
95.	Abdoullahi El Ansari	CESC	Membre	Tombouctou
96.	Lamine DIAOU	SUCO Mali	Représentant	Bamako
97.	YounoussaTouré	URD	SEJ.GEN.adj	Bamako
98.	DR IssakaSouaré	UA	Conseiller Special	Bamako
99.	HadizatouHalidou	Gréffiere		Bamako
100.	AbdoulKarimSidibé	IHEM		Bamako
101.	N'Gomory Doumbia	RMD	S Permanent	Bamako
102.	NtolKazadi	UA		Bamako
103.	OumarHaidara	Société Civile	Art et Culture Sociale	Bamako
104.	Amadou A touré	Autorité coutumière	Chef de Village	Ansongo
105.	Idrissa HamineDaillo	Autorité religieuse	Imam	Ansongo
106.	Mohamed I Maiga	AN	Député	Bamako
107.	Seydou Sidibé	Parti Socialiste	Vice président	Bamako
108.	Cheick T Bertbé	RPDM	Trésorier	Bamako
109.	Fatoumata Maiga	DFIP	Président	Bamako
110.	MamouadouSouylo	RERSFICO		Bamako
111.	Mahamadou Diallo	UMP	Président jeune	Bamako
112.	TagtrorWalilIdal	Société civile		Kidal
113.	Sidi Mohamed Ichraett	Société civile		Kidal
114.	Massero Cissé	UNTM		Bamako
115.	Issa Arsina Cissé	D N impôt	Directeur	Tombouctou
116.	Djibril Barry	CADSO	Société civile	Niono
117.	Madou Diallo	HCNB	Enseignant	Bamako
118.	MackyCissé	Conseiller régional	President	Mopti
119.	Souleymane Ag Ahmed	Mairie	Maire	Tinassako
120.	Mohamed Intalla			
121.	Bintou Diallo	PRDDM		Bamako
122.	Modibo Sidibé	PRDDM		Bamako
123.	Moussa Sy	CESC	Chef Cabinet	Bamako
124.	Mme Coulibaly Haby	APDF	Président	Koulikoro
125.	Bréhiman Sonogo	Cercle	Préfet Adjoint	Koro
126.	Mahamar A Maiga	MPR	Membre	Bamako
127.	Nouhoum Maiga	ADD		Bamako
128.	Ibrahim Sidibé	FNAGER		Bamako
129.	Massene Cissé	Syndicat	UNTM	Bamako
130.	Hamadoun Dicko	Mairie	Maire	Douentza
131.	Bollé Maouloud Baby	Cercle	Prefet Adjoint	Kolondiéba
132.	Bourama Koné	Chef de Quartier		Koutiola
133.	Me Saran Keita	Présidente	REPSFESO	Bamako
134.	Amara Traoré	PRDDM		
135.	Souleymane Ag Soumett	Autorité Traditionnelle		Bamako
136.	Mack Cissé	Conseiller Régional	President	Mopti
137.	Moussa Maiga	Journaliste	AMS-UMEEM	
138.	Yacouba D Coulibaly	DGCT	CDC	Bamako
139.	Seydou Coulibaly	DGCT	CDC	Bamako
140.	Boubacar Dicko	AMM	Chargé Coop&dév	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
141.	Sissoko Elhadji Boua kanté	Rapporteur	DSP	Bamako
142.	Dr Mariam D Maiga	Modératrice	CONASC/PAL	Bamako
143.	Boureima Allaye Touré	Président	CNSC	Bamako
144.	Zéini Moulaye	Conférencier	Consultant Indpdt	Bamako
145.	Ama Haidara	ONG ASDRA	President	Bamako

Liste de Présence du groupe 2

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
1	Moussa SAMASSA	Conseil de Cercle	Président	Yélimané
2	Adama COULIBALY	CAP-KRD	DCAP	Kayes
3	Mahamane A. MAIGA	CC/Diré	Membre (SC)	Bamako
4	Idrissa Homelle KEITA	MTASH	chargé de mission	Bamako
5	Moussa BADIAGA	RPM	BPN/RPM	Bamako
6	ANDRIANMAMPIANINA PIERRE	UNICEF	specialiste	Bamako
7	Alhousseïni H DICKO	MESRS	CCAB	Bamako
8	Moussa HOLLA	Hydraulique	Directeur	Sikasso
9	Oumar Bocar MAIGA	Mairie	Maire	Arbam
10	Juliette Coulibaly Paradis	Gouvernorat du District	Urtaniste Conseillère	Bamako
11	Sadia MANGASSOUBA	CADSO	personne ressource	Sahel Occidental
12	Mahamadou ONGOIBA	COSC-EPT	Coordinateur	Bamako
13	Mandé Moussa DIAKITE	C/CADD/MJS	Chef CADD	Bamako
14	Salif SOGOBA	MODEC	Agent DNEF	Bamako
15	Ibrahim TRAORE	CD		Bamako
16	Aliou SISSOKO	PS	Permanent	Bamako
17	Souleymane TRAORE	Collect Commune	Maire	Kangaba
18	Boubacar THIOCAR	Conseil de Cercle	Président	Tenenkou
19	Mohamadou ATAYERS	CMFPR	Vice Président	Bamako
20	Donautin DABOU	Préfet	Cercle Tenenkou	
21	Ould Mohamed Ousmane		Conseiller	Tarkin
22	Assounani SANDI	AT/UE Rforme	Assistant UE	Technicien
23	Aboumedion TOURE	Moderateur		
24	Aldiouma TRAORE		Préfet	Ménaka
25	Tolfi Ag HAMMA	Conseil de Cercle	Président	Goundam
26	Mamadou TRAORE	DGCT	SP/CNFL	Bamako
27	Aliou Mahamdou MAIGA	PSP	S. d'organisation	Bamako
28	Sidaohma Ag ASSILADANE	Société Civile	2è Vice Président Jeunesse	Tessalit

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
29	illusible			
30	Dr Mohamed Ould BAYES	DPM	Pharmacien	Bamako
31	Bôh SAMOURA	PDES	S/Gouverneur	Bamako
32	Oumar HAEOUNA	FENACOF	Juriste	Bamako
33	HAIDARA Marie Louise SYLLA	Société Civile	membre	Mopti
34	Baye Konaté	cercle	Préfet	Kati
35	Elhadi Baba TOURE	DGCT		Bamako
36	Mahamane MAIGA	Commune Tombouctou	Régisseur/Dépenses	Tombouctou
37	Salifou DEMBELE	DRUH-KK	Directeur	Koulikoro
38	Pakoné P. DEMBELE	AMS UNEEM	Vice Président	Bamako
39	Mady DIABATE	PARENA	Ing . Hydraulique	Bamako
40	Mamadou KEITA	DELTA-C	Directeur Général	Bamako
41	Adama DIABATE	FEMAPH	Directeur Exécutif	Bamako
42	Mohamed Sidou	Commune	Régisseur	Tin-Essako
43	Aminata Niamato DIAKITE	AMSUNEEM	Commissaire aux comptes	Bamako
44	Lansina DIARRA	PRADK II	Responsable National	Koulikoro
45	Dr Boubacar TRAORE	CSREF/DRS	Medecin Chef	Bamako
46	Badi ould Sidi ELMOCTAR	Commune	Maire	Anefif
47	Assaleh Ag Hainoune	Artisanat	PDT	Menaka
48	Sadio TOUNKARA	Mairie	Maire	Diéma
49	MAIGA Aziza MINT	Mairie	1er Adjoint	Tombouctou
50	Nahé ALASSANE	Eau Vive	Directeur Pays	Bamako
51	Mamadou TANGARA	SNEC	Enseignant	Bamako
52	Sina Oumar TRAORE	Mairie	Maire	San
53	Alassane E CISSE	CNCB	Attaché d'adm	Bamako
54	Lansiné KEITA	Mairie	Maire	Bolan-Bakame
55	Kadidia TOURE	RPM	S.Exécut UFRPM	Bamako
56	Salif SOUMAMOU	Inspection	Chef	Bamako

Liste de Présence du groupe 3

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	fonctions	Localité
1	Bréhima Coulibaly	Expert dev . local		Bamako
2	Faubel Diallo	DNAT/MPP	Directeur	Bamako
3	Mohamed Youssouf	Repr . Camp. Burkina	Président C/C Rhes	
4	Mamadou Coulibaly	Société civile	Assistant Projet	Kayes
5	Bréhima Bouaré	Direction Nationale de l'agriculture	Représent. Directeur	Bamako
6	Hamadou Barry	C/Youwarou	préfet	youwarou
7	Dramane Coulibaly	C/ Yorosso	Préfet	Yorosso
8	Aboubacar A. Touré	Diré/Tombouctou	Chef de village	Diré
9	Diarra Sissoko	Ordre des urbanistes du Mali	Président	Bamako
10	Magazou Ibrahim	Mairie	Maire	Banikané
11	Kamalmal Ag Inzarara	Mairie	Maire	Inckar
12	Chirfi Moulaye Haidara	Conseiller Technique	M R N D R N	Bamako
13	Hamidou Mohamed	Cercle Douentza	Préfet Adjoint	Douentza
14	Ansary Rohamdou	APCMM	Ch. Com. R. p	Bamako
15	Boubacar Sissoko	DGCT	Planificateur	Bamako
16	Abdoulaye Doucouré	R F O E	Consultant	Bamako
17	Dieneba Cissé	PACT	Coordinatrice DER	Bamako
18	Amjra post	IP-Aubero PACT		Allemagne
19	Pierre Van der Vaeren	PACT	A.T/ DER	Bamako
20	Siaka Batouta Bagayoko	R PM	B P N	B ko
21	Moussa Keita	Chef coutumier et de quartier/Kita	De Kita/Kayes	Kita
22	Tiédien TRAORE	DRACPN/DB	Chargé des déchets-oué .AD.	Bamako
23	Oumar Maiga	DRA Mopti	Directeur	Mopti
24	Fadjigui Théophile Coulibaly	Cercle Kolokani	Préfet	Kolokani
25	Mme Cissé Aminata Cissé	Cercle Douentza	C A F O	Douenza
26	Mouhamed Ag Oud	Cercle de Rharous	Député	Rharous
27	Mohamed Ousmane	Haut conseil collectivité ; Gourma Rharous	Conseiller	Rharous
28	Mohamed El Mady Ag Rhissa	Mairie commune Harry BOBO	Maire	Gourma – Rharous
29	Soulemane Doumbia	D R P S I A P Sikasso	Chargé de suivi-évaluation	Sikasso
30	Amara S. Traoré	Conseil de cercle Yanfolila	Vice président	Yanfolila
31	Aly Dembélé	Conseil cercle Kadiolo	Vice président	Kadiolo
32	Mahamadoun Ag Ibrahim	conseiller	conseiller	Gourma rharous
33	Abdoulaye Traoré	Notable Sikasso	Autorité traditionnelle	Sikasso
34	Moussa Balla Konté	Chef de village	Diéma Kayes	kaye
35	Mme Guindo Sa Ouologuem	Direction régionale Industrie	Directrice	Mopti
36	Sékou Diakité	O P E C O M	Pésident	Koulikoro
37	Mme Coulibaly Thérèse Samaké	C F C T	Directrice générale	Bamako
38	Ahmedou Immar	CADD / EE	Adm. civil	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	fonctions	Localité
39	Adama Dao	D N P D	Chargé d'étude D P R L	Bamako
40	Bréhima Diabaté	D N P D	Chef section	Bamako
41	Mohamed Sidamar	C C I M	Président	kidal
42	Essene Ag Wergagane	Bellah	Membre	Kidal
43	Alain Yvergniaux	Conseil régional de bretagne	Conseiller du président	Renne
44	Ibrahim Ouologuem	C N A S- F H	Secr. Chargé de l'emploi et de la formation prof.	Bamako
45	Allassane Foulha Wengane	C C I M Tombouctou	Trésorier	Tombouctou
46	Djibrila D. Keita	A N P E	Chef de mission	Tombouctou
47	Hanolane Bélé Traoré	A P C M	Président	Tombouctou
48	Mahamadou Mahamoudou	C M- F P R	Délégué	Gao
49	Mme Keita Gertrude	U D D	Présidente femme	Bamako
50	Modibo Sidibé	P S P	S -G	Bamako
51	Monthirbo Mahamane	P D E S	Administrateur	Bamako
52	Amadou M. Cissé	Mairie	Mairie	Ansongo
53	Amadou M. Cissé	Mairie	Maire	Ansongo
54	Hou Maidatta Ag	Elu gosei	2em adjoint maire	Burkina Faso
55	Mohamed Ould Mohamed	Conseil régional	Président	Gao
56	Aicha W/I Allassane	S O L I S A	Evaluatrice	Kidal
57	Michel Diawara	Forum des O S C	G T D D I	Bamako
58	Mme Sogoba Blandine	Wèrè Bencounda	(CRSC) Membre	Sikasso
59	Bakary Diarra	A P R	Vice président	Bamako
60	Moussa Kanoute	U N T M	Squibabcom	Bamako
61	Sissoko Aissata Fané	U D A	Secrétaire aux relations, maliens de l'extérieur	Bamako
62	Modibo Cissé	M. Artas. Nah Tourisme	Inspecteur en chef	Bamako
63	Oumar Traoré	A R D	Chargé de com.	Bamako
64	Macky Doucouré	R C D	Conseiller technique	Bamako
65	Tidiane Diarra	patronat	S. Permanent	Ségou
66	Balla Sangaré	A R D	Secrétaire	Bamako
67	Moussa Zolla	P S V	Secrétaire	Bamako
68	Sékou Fanta Mady Sissoko	A R	Président	Kaye
69	Ousmane Katile	Assoc. Ressort.	President	Koulikoro
70	Belko Ouologuem	MIRIA	Président	Bamako
71	Mamadou Karra Traoré	MIRIA	Président	Bamako
72	Mamadou Sissoko	MIRIA	Secr. a l'éduc.	Bamako
73	Ousmane Kané	C. D.	Président	Bamako
74	Hady Doumbia	Synacodem	Secrétaire administratif	Bamako
75	Mme Traoré Niama Ballo	CAFO	Présidente	Koulikoro
76	Salia Daou	C C I M	Président	Ségou
77	Iliassou Karimou Abdrahamane	R D S	Militant	Bamako
78	Mariam Sow	C A F O	Segal	Kaye
79	Saye Ag Albrer	Société civil	Président J.A	Kidal
80	Alimane Alkamadass	Société civil	temedt	Bamako
81	DR Adama B. Diakité	D R S	Directeur	Ségou

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	fonctions	Localité
82	Gallo BA	C N I D	Conseiller	Bamako
83	Mamadou Aldjibarkoye	Conseil cercle	1 ^{er} V. Pdt	Youwarou
84	Seydou Nourou Tall	Chef religieux Ségou	Chef religieux	Ségou
85	Mohamed Sandy	S.P.	A R M	Bamako
86	Sididagmar Ag Ibah	Président conseil de cercle tinenko		Kidal
87	Mamadou THIAO	Mairie	2 ^e Adjoint	Youwarou
88	Awa Sidibé	R E F E D	Présidente	Bamako
89	Ismael Sacko	P S D A	Président	Bamako
90	Hassana Bocoum	Con. Cercle	Président	Djenné
91	Mohamed Ould Alwata	A/ Ca RAMA	Membre	Bamako
92	Balayara Mahamadou Sacko	Chef de village	Chef de village	Baraouli
93	Mamadi Keita	Réseau handicap	Président	Bamako
94	Boubacar Dicko	Chambre de commerce	Trésorier	Gao
95	Soumaila Farka	C CIM	Transitaire	Gao
96	Dr Amenetou Touré	Modec	Prof Ens Sup	Bamako
97	Dramane Santara	C P R	Trésorier Adjoint	Sikasso
98	Boubacar B Touré	Parti Fama	Secrétaire BPN	Bamako
99	Issa N Traoré	RPM	S .Aménagent	Bamako
100	Ousmane Simaga	Maire	Maire	Ségou
101	Oumar M. Cissé	Conseil régional Tombouctou	Agent des collectivités	Tombouctou
102	Mamadou T. Koné	Mairie	Mairie	Yiridougou
103	Daouda Diarra	C R A	Secrétaire général	Kidal
104	Souleymane Diallo	Ministère industrie et mines	Chargé de mission	Bamako
105	Fily Malla	CCIM	DG-INCEF-CCIM	Bamako
106	Aly Diawara	C D I	Chef Cellule	Bamako
107	Mamadou SOW	régisser	régisser	Bamako
108	Amadou Koita	CNAS-FH	Chef de délégation	Bamako
109	Abdoulaye H -Kipsi	Société civile		Tombouctou
110	Souleymane Dembele	Mali top ecole	président	Kayes
111	Adama B Diabate	CNPV	Ressource humaine	Bamako
112	Amadou Diarissou	FENASCOM	S-G adjoint	BAMAKO
113	Habi Baby	Journal la caravane	journaliste	Bamako
114	Issiako Komina	ADG ONG	Consultant	Bamako
115	Laksan Ol Ali	ONG	AFORD	Kidal
116				
117	Enam Niangaly	Société civile	Commerçant	Mopti
118	Ibrahim Angoiba	Société civile	Marabout	Mopti
119	Malik Dembele	AHLS	AHLS	Bamako
120	Penda Hugus Martial	Union Africaine DH	Observateur	Bamako
121	Marc Ibrahim Traore	FENACOM	Président	Bamako
122	Harouna Cissé	Ancien Ministre		Bamako
123	Tidiane Konaté	IRPIA Kayes	P société civile	Kayes
124	Kadiatou Doumbia	DNPIA BKO	Hydrologue environmentaliste	Bamako
125	Logona Traore	RPM	BPN	Bamako
126	Oumar Dembélé	PCR	gestionnaire	Bamako
127	Alhousseni Coulibaly	Société civile DDRK	responsable DDRK	Kidal

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	fonctions	Localité
128	Mamoudou Haidara	Secteur privé CNPM	Directeur de dep Juridique et fiscal	Bamako
129	Seydou Idrissa Traore	joko ni maaya	President	Bamako
130	Abdoulaye Niang	joko ni maaya	President CADERKA	Bamako
131	Toujani Ag Intam non	S. Civil Kidal	Responsable	Kidal
132	Assaleh Ag Hainouna	Chambre métier	Responsable	Menaka
133	Housseini Saye	Mairie	Maire	Bandiagara
134	Adama Kamara	Consultant AHDD/ONG	Manager Exécutif	Ségou
135	Sow Dieneba	Reseau Décentr. Dev. durable	5D B résidente	Bamako
136	Koumba Traoré	RENOFD	Membre	Bamako
137	Mme Diallo Mariam Touré	CAFO/BN	Chargé de la décentralisation	Bamako
138	Djouro Bocoum	D R H	Directeur	Ségou
139	Hasseye Dicko	U D D	Membre CE	Bamako
140	Samba Bah	Commune /R/Soboundou	Maire	Niafounké
141	Checkna Dicko	Mairie commune de Léré	Maire	Léré
142	Boubacar A. Touré	Société civil	Enseignant	Bamako
143	Abdou Karimou Maiga	Société civil (CNJ)	Administrateur	Bamako
144	Alou Maguiraya	Consultant	Administrateur	Bamako
145	Ibrahima Dembélé	Consultant	Administrateur	Bamako
146	Alhader Amadou Bella	C M -FPR	Vétérinaire	Bamako
147	Mahamane Djoudou	Parena	Secrétaire au developpement	Bamako
148	Abd nelaye Camara	Mairie- Kaye	Maire	Kayes
149	Abdoul Karim Coulibaly	D G C T	Secrétaire assistant	Bamako
150	Korotoumou Kouyaté	D G C T	Secrétaire de Direction	Bamako
151	Boubacar Samaké	Cabinet / MDAT	Chargé de cabinet	Bamako
152	Broulaye Bagayoko	C A D - Mali	Conseiller en Décentralisation	Bamako
153	Djibril Nemogo	N S C	Membre	Bamako
154	N'Tale Kazau	Union Africaine		Bamako
155	Mamadou Haidara	DGCT	Chef	Bamako

Liste de Présence du groupe 4

N	Prenoms et Noms	Structures Organismes	Fonctions	Localités
1	Ibrahim ARBONCANA	Gouvernorat de Gao	GAEF	Gao
2	Mamadou KANTE	PGP USAID	Coordinateur	Bamako
3	Amewey AG SID ALMED	Société civile	Délégué	Kidal
4	Alassane CISSE	CM-FPR	Membre	Bamako
5	Mamadou Kontia DIAWARA	CSTM	Représentant	Bamako
6	Ali Nouhou DIALLO	Personnel	Ancien PAN	Bamako
7	Marc DARA	Cercle Koulikoro	Prefet	Koulikoro
8	Ogobara A DEROU	Cercle Baraouili	Prefet	Baraouéli
9	Daniel DEMBELE		Prefet	Yélimané
10	Dr Mamadou M TRAORE	HCCT	1 Questeur	Bamako
11	Mamadou Sarif DIALLO	Mairie	Maire	Kéniéba
12	Bakary OUONOGO	Prefet Diré	Prefet	Diré

N	Prenoms et Noms	Structures Organismes	Fonctions	Localités
	Konimba BERTHE	RDS	<i>S Administratif</i>	Bamako
	Bakary NIAMBELE	DNF MAT	<i>Direct Nat Adjoint</i>	Bamako
	Bamoye Sory TRAORE	Mairie	<i>Maire</i>	Djéné
	Mamadou KONTE	CADSO	<i>Membre</i>	Bamako
	Adama Ali KONE	AMSUNEEN	<i>Réprésentant</i>	Bamako
	Ibrahim CISSE	Autorité coutumière	<i>Président haut conseil islamique</i>	Bankass
	Nouhoum FANE	Direction Régional Santé	<i>Comptable Régional</i>	Tombouctou
	Sidiki SONTARA	Conseil Régional	<i>Président</i>	Koulikoro
	Md TOURE Binta TRAORE	CFAO	<i>Président</i>	Tombouctou
	Gristophe DIARRA	Eglise Catholique	<i>Réprésentant</i>	Bamako
	N'Famara TRAORE	UDA	<i>Représentant</i>	Bamako
	Ibrahima TOURE	Plate forme des assises des jeunes	<i>Réprésentant</i>	Bamako
	Souleymane NOUNTOUME	AGORA Initiative citoyenne	<i>Secret Adm</i>	Bamako
	Youssef DIAKITE	AMM	<i>Direction Exécutif</i>	Bamako
	Boubacar D TRAORE	AMM	<i>Réprésentant</i>	Bamako
	Mohamed AB Sidibé	CM FPR (groupe armée)	<i>Juriste</i>	Bamako
	Moussa BILANE	CPS	<i>Directeur Adjoint</i>	Bamako
	Mamourou KEITA	CR Mandé	<i>Maire</i>	Koulikoro
	Md AW Aminata DICKO	PSP	<i>Société</i>	Bamako
	Lansina COULIBALY	CADD MFP	<i>Chef cellule</i>	Bamako
	Moussa THIAM	CD (parti politique)	<i>Président Jeunesse</i>	Bamako
	DR Oumarou TOURE	AGESSE -Mali	<i>Médecin</i>	Bamako
	Hamzatta AG sidi MOHAMED	Société civile	<i>Réprésentant</i>	Kidal
	Jidou AG RAGANAN	Maire	<i>Maire</i>	
	Macira TRAORE	SNEC	<i>Réprésentant</i>	Bamako
	Diassana MOUGNOU	Chef de village	<i>Tomian</i>	Tominian
	Daouda TRAORE	Société civile	<i>Délégué</i>	Kolondiéba
	Youssef TRAORE	Société civile	<i>Délégué</i>	Bamako
	Aly N DEMBELE	Société civile	<i>Délégué</i>	Bamako
	Md KATILE Hadjaratou SENE	Mairie	<i>Conseillère</i>	Bamako
	Kadidia S TOURE	<i>Délégué</i>	<i>Enseignante</i>	Bamako
	Alassane KONE	Société civile	<i>Enseignant</i>	Koulikoro
	Abdramane ABDOULAYE	Société civile	<i>Enseignant</i>	Bamako
	Mahamane TOURE	Société civile	<i>Enseignant</i>	Gao
	Bakary DOUMBIA	FECONG	<i>Président</i>	Bamako
	Brunet-Jailly JOSEPH	RD	<i>Directeur</i>	Bamako
	Mahamadou A TOURE	C Bomen SA	<i>Maire</i>	C Diré
	Modibo DIABY	Groupe patronat de PE	<i>Président</i>	Bamako
	Bah Boub ACAN	AMM	<i>Président</i>	Bamako
	Abou DIARRA	MEN	<i>CT MEN</i>	Bamako
	Diaba Camara SIDIBE	REPDEPP	<i>Président</i>	Bamako
	Abdoulaye SIDIBE	DGCT		Bamako
	Serge PONS	DGCT MAT	<i>AT</i>	Bamako
	Aissata GUINDO	DGCT		Bamako
	Balla BAMBA	CPS AT FPSI	<i>Directeur</i>	Bamako
	Youssef KONE	Maire	<i>Maire</i>	Kolondiéba
	Aissata Founé SISSOKO	UDA	<i>S Maliens de l'extérieur</i>	Bamako

N	Prenoms et Noms	Structures Organismes	Fonctions	Localités
	AG AMED	Maire Abeibara	Délégué	Abeibara
	Mamadou DIARRA	Secteur privé	Résource Humaine	Kidal
	MariamDIOP	DGCT		Bamako
	Idrissa SANGARE	DGCT	Adm civil	Bamako
	Koura KONE	DGCT	Adm Civil	Bamako
	Soumana MAHAMOUD	Société civile	Agent comptable	Bamako
	Alima SANGARE	ORTM	Journaliste	Bamako
	Amadou SANKANE	ORTM	Journaliste	Bamako
	Bourama MANE	ORTM	Journaliste	Bamako
	Mohmed DRAIRE	ORTM	Journaliste	Bamako
	Nadama DIAKITE	ORTM	Journaliste	Bamako
	Abdoul Karim KABA	ORTM	Journaliste	Bamako
	Fané Niakali COULIBALY	DGCT	CDC	Bamako
	Adiaratou SIDIBE	DGCT	Gestion	Bamako

Liste de Présence du groupe 5

N	Prenoms et Noms	Structures Organismes	Fonctions	Localités
	Oumarou	Mairie	Maire	
	MAIGA Hawa T COULIBALY	DGCT	Coordinatrice Nationale	Nioro du Sahel
	Hamaciré DICKO	BAD	Economiste	Bamako
	Hélène N'Garnim Gange	BAD	Représentante	Bamako
	Jeau Aulippe SUSPUGAS	AVICT	Assistance technique	Bamako
	Jban Pronne Elong M'BASSI	C GLU-A	Secrétaire général	Labat
	Bruno DEPRINEE	AFD	Directeur	Bamako
	Ibrahima Labass KEITA	APEM	Journaliste EXPERT	Bamako
	Oumarou KASSAMBARA	Conseil de cercle	Président	Niafinké
	Hamadoun H TOURE	Mairie	1 Adjoint	Kita
	Aboubacrine Hamirou TRAORE	Mairie	Maire	M'Bouna
	Oumar Bilale MAIGA	DID-Bko	Directeur	Bamako
	Amadou DIABATE	DRPIA	Directeur	Mopti
	Oumar KONATE	CTAC-District	Directeur	Bamako
	Baba KASSE	Société civile	RECOTRAD	Youwarou
	Mamadou Cherif HAIDARA	ADEMA	Juriste	Bamako
	Alhassane AG H M	DNCF	Directeur	Bamako
	Bagnamé SIMPARA	Collectivité de l'association sahel occtal	Membre	Bamako
	Boubacar S DIAWARA	Patronat	Secretariat à l'organisation	Koulikoro
	Tidiani BATHILY	Autorité traditionnel	Chef de village	Yélimani
	Sidiki DIAWARA	Autorité traditionnel	Chef quartier	Sikasso
	Adama GUINDO	Direct Nat Route	D.N.R	Bamako
	Boucary TOURE	Représentant Chef village	Autorité	Mopti
	Famok AG FAKANA	Maire	TalataYe	Talataye
	Jerone KANE	D.R.C.F	Directeur	Kayes
	Souleymane COULIBALY	Préfet	Cercle de Nara	Nara
	Youssef KONE	Chambre métier	Région Sko	Sikasso
	Sory Ibrahim KONAKE	Kays	Assistant Technique	Kayes

	Siaka CAMARA	D.N.T.C.P	Chef de division collectivité	Bamako
	Mohamed Lamine DIAKITE	A.F.D	Chargé de projet	Bamako
	Sadio SOUKOUNA	Université Paris1	Membre sous commission technique	Bamako
	LCL Almohamoud B TOURE	Cercle de Nioro	Préfet	
	Abdoulaye Yoro Diallo	COREN	Inspecteur des impôts	
	Mohamed Hamed ALHOUSEYNI	Société civile	Cultivateur	
	Lassana DOUMBIA	Trésor	Chef de division collectivité	
	Almadoune Kisso CISSE	HCC	Conseillé Nat	
	Bata BOUARE	Conseil de cercle	Président	
	Mahamadou A MAIGA	Cercle de Bla	Préfet	
	Korotoumou KONATE	DGCT	Elus	
	Mariam GUINDO	DGCT	Elus	
	Assom TOGO	Adm Ter	Préfet	
	Seyni TRAORE	Aut-tradit	Chef de village	
	Kotié TRAORE	Mairie	Maire	
	Christine FOURNER	UNCOF	Conseiller Technique	
	Abdrahim Guessar	DGCL(Maroc)	Gouverneur	
	François KIEFFER	CTB PADK	Comptable	
	Patrick GONDIMENT	CTB	Représentant	
	Youssef Papa TRAORE	Collectivité	Maire	
	Toubado DICKO	C Cercle	1 vice président	
	Tiglia AG SIDI	Kidal	Maire	
	MCToussokoro BAGAYOGO	DGCT	Secrétaire	
	Abdoulaye Abba TOURE	Société civile	Membre ADEMA	
	Daoua DEMBELE	Recotrade Bla	Président	
	Sahidou TANGARA	Directeur Cabinet	Gouvernorat	
	Youssef MAIGA	Commune de Gabero	1Adjoint	
	Karikading KONATE			
	Royale Pricesse Abze DJIMA	Abzesohar SA	PDG	
	Souleymane DIEMG	DRMF Tbtou	Directeur	
	Mamadou COULIBALY	CRSC	Président	
	Harber MAIGA	SAGCOM CCM	Secret General	
	Kagou O TOURE	Marie	1 Adjoint	
	Moussa SAVADOGO	Porte CD	Secret General	
	Ousmane COULIBALY	DGCT	SPFL	
	Biga AG HAMZATTA	Elu communal	Elu communal	
	Ramatou KEITA	Coalition pour Mali	Membre	
	Abdoulaye KALOGA	Directeur General des impôts	Chargé de législation	
	Amewey AG SID -ALMED	Société civile	Délégué	
	Mamadou N'FALY KANTE	RDS	Secret politique	
	Ibrahima GUINDO	DGCT	S D Adm	
	Kassim TOURE	ACCM	Directeur exécutif	
	Issa DIAKITE	Pdt c cercle	Président	
	Froun MAIGA	MC FPR	Relation extérieur	

	LUVGI TSSIOKE	UNOPS	Coor RD	
	Monzon TRAORE	PTF	Amist tech	
	Edouard SISSOUMA	ANICT	Chef division	
	Amara TRAORE	ANICT	DGA	
	Ahmed FAWAZ	Contrôle externe	Chef mission	
	Almadou MARANEZ	GIZ PACT	Conseil	
	Nanzanga Dissa	Conseil de cercle	Président	
	Zeneth FULGENCE	Union Africaine	Observateur	
	Aicha BOKAR	CFAO	Société civile	
	Hamaciré DICKO	BAD	Economiste	
	Mohamed AG KIDIMA			
	Boba TRAORE	SNEC	Directeur d'école	
	Ibrahima CISSE	CADD MEF	Chef de cellule	
	Aguibou BOUARE	MODEC SYNABEF	Secret politique	
	Moussa Ambroise TRAORE	Agent collectivité	Régisseur	
	Robert DIARRA	DGB MEF	Directeur	
	Moussa KONTA	DGCT MAT	Sous direct	
	Sinayogo Fanta DEMBELE	DGCT MATE	Sous commission	
	Aly TRAORE	DGCT	Comptable	

Liste de Présence du groupe 6

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
1	Mohamed IBRAHIM	Conseil régional Tombouctou	Président	Tombouctou
2	Mamani NASSIRE	MAT	Conseiller Technique	Bamako
3	Kadia M. TRAORE	PANAFRIK	SP/MPNT	Bamako
4	Dramane GUINDO	DGCT	Chef de division	Bamako
5	Souleymane SIDIBE	CADD/ MEH	Chef de la cellule	Bamako
6	Ousmane S. TRAORE	Parti MODEC	Membre	Koulikoro
7	Siaka DEMBELE	Conseil régional Tombouctou	Président	Ségou
8	Sékou SAMAKE	Cercle Kita	Préfet	Kita
9	Siné DEMBELE	Cercle Gourma Rharous	Préfet	Gourma Rharous
10	Guimba DIALLO	CADD/Environnement	Chef de cellule	Bamako
11	Amadou DOUMBIA	CADD/Environnement	Membre	Bamako
12	Ladji DEMBELE	CADD/Agriculture	Membre	Bamako
13	Mohamed Bassirou TRAORE	CADD/MTASH	Chef de cellule	Bamako
14	TambouraHamboyeGueladjo	APIM-Mali	Représentant	Bamako
15	Adama DAOU	CADD/MIM	Membre	Bamako
16	Tahirou SANOGO	CADD/MLAFU	Chef CADD	Bamako
17	Moussa DOUMBIA	Commune Sido	Maire	Sido/C.Bougouni
18	Adama KOLO	Cercle de Macina	Président Conseil de cercle	Macina
19	Jérémie TERA	Cercle de Macina	Adjoint du Préfet	Macina
20	Mme Camara KadiatouDjitou SIDIBE	CADD/MC	Chargé de planification	Bamako
21	Mme Diallo Tiédo SOW	Cercle Djenné	Président CAFO	Djenné
22	Salia TRAORE	SEROHS : OCIM	Sociologue	Bamako
23	Sory Ibrahima DEMBELE	Collectivité Territoriale	Agent	Mopti

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
		niveau commune		
24	Sidy TOURE		Conseiller	Mopti
25	Ibrahim BAGNA	MPR	Secrétaire administratif BEC	Bamako
26	Siaka SANOGO	AE-Sikasso	DAE	Sikasso
27	Boubacar SANOGO	DNH	Chef Division DDSSP	Bamako
28	Buyoya Pierre	Union Africaine		
29	Godefry BARANDAGIM	Union Africaine		
30	SirimanBathily	Commune II	Maire	Bamako
31	Sidi Ali Ould BAGNA	AJS-MALI	Président	Bamako
32	Attaher Ag Sidalamine	Commune de Tintaghen	Conseiller	Kidal
33	Kadari TRAORE	FDPRI/USJP	Enseignant chercheur	Bamako
34	Samba H. MAIGA	AMM-MALI	Chargé de programme	Bamako
35	Oumar Hamidou SOUMARE	CADD/Artisanat et Tourisme	Chef de cellule	Bamako
36	BA Aïssata KONE	CADD/Culture	Chef de cellule	Bamako
37	Sekou KANE	RPDM	Secrétaire section Commune II	Bamako
38	Bakary KEITA	Conseil de cercle Kangaba	Président	Kangaba
39	Al HASSANE Doucouré	RPDM	Représentant	Bamako
40	Bréhima SILIMANA	UDD	Secrétaire	Bamako
41	Effad Ag KOLLA	CM-FPR	Membre	Bamako
42	BadaraAliou Diakité	CADD/Culture	Chargé CADD	Bamako
43	Sina DEMBELE	Direction Nationale Jeunesse	Directeur Adjoint	Bamako
44	Mohamed Ould M. LAMINE	ALCARAMA	Secrétaire général adjoint	Bamako
45	Mohamed Saloum KATTRA	Op. économique	Kattra SHOP	Tombouctou
46	Mme Dolo Bintou DOUGNON	Commune urbaine Ségou	Régisseur de recette	Ségou
47	Morognan Ibrahim SIDIBE	Chef du village		Yanfolila
48	Gerrit Jan SCHEP	VNG-INTERNATIONAL	Expert	Pays-Bas
49	Lassine MARIKO	Société civile Koulikoro	Vice-président	Koulikoro
50	Emmanuel POUSSE	Institutions et Développement	Directeur	Paris
51	Modibo KIRE	RPDM (parti politique)	Secrétaire Administratif	Bamako
52	Baba COULIBALY	RPDM (parti politique)	Secrétaire aux élections	Bamako
53	ChegalyOuld Al-arby	Société civile	CRJ	Kidal
54	Agaly Ag Aloumaraye	Société civile	Chefferie traditionnelle	Kidal
55	Célestin DEMBELE	HelvetasSwisintercoopérat ion	Directeur adjoint	Bamako
56	Abdoulaye TOUNKARA	CAD/DE/RPDM	Responsable	Bamako
57	Amidou TOGO	CADD/MPFFE	Chargé du suivi	Bamako
58	Kalil Ibrahim TOURE	Maire	Diré	
59	Sory L. DIAKITE	Contrôle financier	Directeur régional	Gao
60	Mme BA OumouSankaré	RPM	Directrice	Bamako
61	Ousmane SANAGO	Cercle Bandiagara	Préfet adjoint	Bandiagara
62	Abdoulaye KABA	MATD/DND	Directeur National	Guinée Conakry
63	Ousseini Mahamane RABIOU	DGDD Rép. Niger	Directeur Général	Niamey (R.N)

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
64	Najim AHMED	CADD/EFP	Chef	Bamako
65	Ballakissa SANGARE	UMAM	Interprète/Enseignante	Bamako
66	Adama DIARRA	L'ESSOR	Journaliste	Bamako
67	Dr Abdoulaye NIANG	CADERKA	Président	Bamako
68	Modibo DOUMBIA	Cercle de Kati	Administrateur civil	Kati
69	Boubacar TRAORE	PANAFRIK	Assistant	Bamako
70	Mamadou DOUMBIA	DGCT	Attaché d'administration	Bamako
71	Bouraima KAMISSOKO	HCC	CT	Bamako
72	Mme KassambaraSeifiatou DIAW	PARENA	CADD/MJS	Bamako
73	Halidou A. MAIGA	SYLTMAT	Comptable	Bamako
74	Borogo DIALLO	CADD/ Elevage-Pêche	Chargé de la décentralisation	Bamako
75	Allaye TESSOUGUE	Gouvernorat Koulikoro	Gouverneur	Koulikoro
76	Mamadou B. BALLO	CADD/Santé	Coordinateur	Bamako
77	Fousseiniakon SISSOKO	USTTB/MESRS	Chef de service	Bamako
78	Aly H. TRAORE	DGCT	Adjoint du Trésor	Bamako
79	Moussa CAMARA	RDS	S. politique	Bamako
80	Boubacar Oueka BOLY	Conseil de cercle	Président	Nara
81	Bougari DIARRA	Commune	Maire	Nara
82	Salimata MARICO	USAID	Chargée de projet	Bamako
83	Bakary BAGAYOKO	MD/MAT	Conseiller technique	Bamako
84	Mamadou Fall DIANKA	Commune de Léré	-----	Bamako
85	Adiaratou TRAORE	DGCT	Gestion	Bamako

Liste de Présence du groupe 7

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
1	Seydou TRAORE	Administration générale	Préfet	Niono
2	Ibrahim SOW	DGCT	Co-rapporteur	Bamako
3	Yaya TRAORE	Syntact	SG	Koulikoro
4	Moussa BOUARE	Mairie Commune II	S. Général	Bamako
5	Mahamadou KANOUTE	Conseil de cercle	1 ^{er} Vice-président	Bafoulabé
6	Mohammad Ahmad SANGARE	DGME/MME	DGA	Bamako
7	Daouda DIALLO	Ordre des experts comptables	Consultant	Bamako
8	Siriman BATHILY	Maire		
9	Lassine BOUARE	CDI	Commissaire	Bamako
10	Oumar Abocar TOURE	Commune Douékué	Maire	Douékué
11	Biga Ag METKI	Autorité traditionnelle	C/	Adielhoc
12	Kalifa COULIBALY	Commune	Maire	M'Pessoba
13	Mme DJIRE Djénéba	BPN/RPM	Secrétaire administrative	Bamako
14	Cheick Oumar BAGAYOKO	Mairie Kokelélé	Secrétaire général	Sikasso
15	Niara DIARRA	Conseil régional Sikasso	Secrétaire général	Sikasso
16	Mme Dabitaositan TRAORE	Académie Kati	Fonctionnaire des collectivités	Kati
17	Oumar CISSE	Administration générale	Préfet	Kéniéba

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
18	Harouna TRAORE	Conseil du village		Kolokani
19	Yaya BAMBA	Conseil régional	Président	Sikasso
20	Yacouba DAMA	Commune urbaine Gao	Secrétaire général	Gao
21	Dramane TRAORE	DGCT		Bamako
22	Diakalidia DEMBELE	PACT/DGCT	Conseiller	Bamako
23	Mamary BAGAYOKO	UNTM	Syndicaliste	Bamako
24	Bakary KEITA	DGCT	Administrateur civil	Bamako
25	Kalifa GOITA	Autorité traditionnelle	Conseiller de village	Yorosso
26	Moustapha GUITTEYE	BEN/SNEC	Syndicat	Bamako
27	Bandiougou SANGARE	JSADI	Secrétaire général	Bamako
28	Diawoye DIABATE	RECOTRADE	Secrétaire au développement	Bamako
29	Hantala Ag ELMILICK	Académie	Directeur	Kidal
30	Mama KOITA	Conseil de cercle	Agent	Mopti
31	Tiémoko DIARRA	Conseil régional	Secrétaire général	Ségou
32	Saïma Issa MAIGA	FERASCOM	Présidente	Gao
33	Mamadou KONTA	DRH-SE	Directeur	Bamako
34	Abdourhamane MAIGA	Présidence	Directeur CAAIJJ	Bamako
35	Dr Ousmane DIALLO	Alliance pour la République « APR »	Secrétaire général	Bamako
36	Mme TRAORE HabibataDjiré	APR	Secrétaire aux relations avec les associations	Bamako
37	Mamadou Papa DIARRA	UDD	3 ^e vice-président section C. II	Bamako
38	Mamadou O. COULIBALY	Conseil de cercle	Secrétaire général	Tessalit
39	Alhousseyni TANGARA	Conseiller	C Directeur E	Ségou
40	Baba TANDINA	SC		Tombouctou
41	Bakary H DIARRA	Conseil de cercle	Président	Banamba
42	Kadidia KONE	DGCT		Bamako
43	Malick TRAORE	SNEC		Bamako
44	Aminata SANOGO	DGCT		Bamako
45	Mme Massitan TOURE	Commune V	Conseillère	Bamako
46	Kaly BAGAYOKO	SG		Koulikoro
47	Mohamed ALIDJI	COREN	S. Organisation	Bamako
48	Mohamed Ag MOHAMEDOUN	COREN	S. Organisation	Bamako
49	Abdel Kader TRAORE	Mairie	SGAL représentant le Maire	Tessit
50	Yaya Eleya COULIBALY	PACT/GIZ	Prestataire-Maison	Bamako
51	Aly FOFANA	DGCT	S/Directeur	Bamako
52	Mamadou dit Baba DIARRA	Conseil de cercle	Président	Niono
53	Azaz Ag LOUDAG DIZ	HCC	Conseiller national	Bamako
54	Dada Ag AGHALY	Association	Président	Abeïbara
55	Askia Ibrahim ALHADOU	Conseil régional Mopti	Conseiller technique	Mopti
56	Lassina COULIBALY	Commune de Bourem	Régisseur	Bourem
57	Hamidou ARBY	Commune de Taboye	Régisseur	C. BouremTaboye

Liste de Présence du groupe 8

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
1	Mamadou TOGO	Ginna-Dogon	Président	Mali
2	Abdoulaye M, DIARRA	CT/MAT	Modérateur	Mali
3	Abdoulaye SALL	Président Cri 2002	Président	Mali
4	Bamoussa TOURE	Coordinateur Chef Coutumier Bko	Président	Mali
5	Samba NIARE	Famille fondatrice	Président	Mali
6	Colonel Salif TRAORE	MAT	Gouverneur	Kayes
7	Abdoulaye MACKO	Parti RAMAT	Président	Bko
8	Adama MARICO	Conseiller de cercle	Président	Dioïla
9	Ousmane GANAME	Chef	Quartier	Badiangara
10	Abdoulaye SANOU	Mairie	Maire	Menambai
11	Ibrahima LY	CNID-FYT	Conseiller Chef quartier	Commune I
12	Richard TOE	N'KO KANDA		Bamako
13	Oumarou CISSE	O,S,C	Président	Téninkou
14	Vincent De Paul ZALLE	RECOTRADE	Résident	Macina
15	Aboubacar COULIBALY	DGCT	Rapporteur	Bamako
16	Mme NIARE Mariétou SYLLA	Relation Ext BN/FRPM		Bamako
17	Ibrahim Ag MOHA	Fraction Idoguirotan		Menaka
18	Diabri Abdoulaye	CM-FPR		Bamako
19	Mme KEITA Haoua NIANG	MODEC		Bamako
20	Mme DIABATE Orokiatiou KOUYATE	AFOCTRA		Bamako
21	Souleymane OUATTARA	Conseil régional Société Civile		Sikasso
22	N'Famara KEITA	Chef de village Dabia		Kéniéba
23	Mahamoud BAMBA	Président N'KO		Badalabougou
24	David COULIBALY	CADD-Culture		Bamako
25	Cheicknè SAMBAMAR	CADSO		Bamako
26	Yaya SACKO	Chef griot		Kayes
27	Moussa TANGARA	Coordinateur Chef de quartier		Kayes
28	Sekou KOUREÏSSI	Chef de village		Dia
29	Maya Ganda KEITA	Chef de village		Nara
30	Sadio KEITA	Région de Kayes	Préfet	Kayes
31	Oumar Gouro CISSE	Chef traditionnel		N'Gouma (Douentza
32	Samou DIAKITE	chef quartier		Bougouni
33	Souleymane TANGARA	Président Conseil de cercle		San
34	Hamadou CISSE	Chef de village		Téninkou
35	Mossa Ag Almounes	Maire		Yossi
36	Mamadou KOUYATE	RECOTRADE		Segou
37	Djibril DIARRA	Chef de quartier		Koulikoro

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
38	Boubacar SAMAKE	Chef de village		Niono
39	Makan KOMA	Conseil de cercle 1er vice président		Diéma
40	Akly Ag MESSAOUD	Chef traditionnel		Kidal
41	Mahamoudou Illiassou MAIGA	Chef de village Bara		Ansongo
42	Hamadou HAROUNA	Chef coutumier chef de village	Tabango	Ansongo
43	Djibrilla Moussa DIALLO	Chef traditionnel chef de village	FaFa	Ansongo
44	Mamet SIMPARA	Chef de village		Banamba
45	hadeija DIALLO	CAFO	Representante	Menaka
46	Mohamed Ag BAYE	Notable		Menaka
47	Oumarou DIARRA	Chef de quartier		Katibougou
48	Sékou DIAKITE	Commerçant		Bamako
49	Lamine DOUMBIA	Doctorat	chercheur N'KO	Bamako
50	Seydou GUINDO	Chef de village		Bankass
51	Diadié Hamadoun MAIGA	Leader communication	Répresentant Société civile	Tombouctou
52	Salia DIARRA	Maire		
53	Elhadj Adama SIDIBE	Préfet		San
54	Dramane DIAKITE	CCIM		Mopti
55	Tajidem SAMAKE	Président communicateur du Nord		Gao
56	Laoual SAYABOU	Union Africaine		Bamako
57	Cheick Oumar SOUMANO	RECOTRADE		Bamako
58	Mamadou Oumar COULIBALY	Société Civile		Kidal
59	Abdourahame DOGO	MPR	Sécretaire permanant	Bamako
60	Alimane ALKAMADASS	DR culture	Directeur	Kidal
61	Mme Assou Aicha B, MAIGA	Conseil de cercle TESSALIT		
62	Mohamed SANGHO	RECOTRADE		Tombouctou
63	Ibrahim Ag MOHA	chef de quartier		Menaka
64	NONGOMORY T. CAMARA	Responsable DGCT		Bamako
65	Mme TRAORE Oumou	DGCT		Bamako
65	Boubacar KONE	DGCT		Bamako

Liste de Présence du groupe 9

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
1.	Adama Sissoko	DGCT	Directeur	Bko
2.	Ibrahim Asshange	MDC	E/CAB	Bko
3.	Haminy Belco Maiga	Conseil Régional	President	Kidal
4.	Attacher Sidi Md	ADM	Chargé de Com	Bko
5.	Ibrahima SYLLA	CSAGE	Directeur	Bko

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
6.	Mohamed ould Mahmoud	Alcarama	Sécrétaire général	Bko
7.	Chérif Ben Ahmed	Al carama	membre	Bko
8.	Ousmane Sory Timbo	Gr Tombtou	CAES	TBouctou
9.	Swouify Bahaye	Commune	Maire	Kidal
10.	Ibrahim A DIALLO	CMFPR	Délégué	Gao
11.	Papa Madiaw SECK	PNDL/MATL	Sénégal	Sénégal
12.	A			
13.	Abdoulaye Al boudia	coren	Sg	Bko
14.	Mohamed Ag Alidji	coren	Org	Bko
15.	Mme dicko ftmata Maiga	Sagé	Président	Bko
16.	Salem Ould El Hadji	Société civile	Personne resouce	Tombouctou
17.	Mohamed A Diallo	Sécteur privé	consultant	Gao
18.	Mohammane SaliaMaiga	Maire		
19.	Salehoum T Touré	Maire	Bara	Gao
20.	Cheich Oumar Camara	Conseil du cercle	Président	
21.	Mahamadou H Diallo	Leader Religion	Niamey	Niger
22.	Moussa Diarra	Pti Pltiqe modem	Jeunesse	Bko
23.	N'Dindé Ongoiba	Conseil de cercle	1 ^{er} vice Président	Bgara
24.	Mamadou Diallo	CRA	Président	Kaye
25.	MahamaneTouré	Paréna	Aménagement	Bko
26.	Moh Mah El Oumrany	Psidt Cmnauté	Arabe du Mali	Bko
27.				
28.	Dramane Coulibaly	Maire	Maire	Massala
29.	Oumar Din	Conseil de cercle	Président	Koro
30.	Alassane Diallo	Cercle de ségou	Préfét	Ségou
31.	Jean Marie Keita	Pdent du conseil	Président	Ségou
32.	Mory cissé	Cercle de djénné	Préfét	Ségou
33.				
34.				
35.	Boukary Aube	CNRS	Chercheur	Paris
36.				
37.				
38.	Alassane Guido	Maire	Président AMT	Djénné
39.	Mme Cissé Fady Touré	Coren	Membre	Bamako
40.	Mme Touré Kadidiatou	Cafo/région	Présient	Ségou
41.	Djibril Soumbounou	Synac	Sécret-Adm	Bko
42.	Attacher Ag Ihnane	MRNDRN	Conseil technique	Bko
43.	Mamadou Dembélé			Bko
44.	Mody fily Sissoko	PSP	5 ^{er} vice Président	Bko
45.	Bacary fily Koné	Udd	Staire a Eduction	Bko
46.	Siné Baradji	CADSO	Membre	Bko
47.	Amadou Diawara	DRPSIAP	Chef douasan	Koulikoro
48.	Baba Guindo	CCIM Gao	Cotable	Gao
49.	Albert Dembélé	CRA	Animateur	Mopti
50.	Madou Goita	PDT CC	Président	Yorosso
51.	Thierno seydou Diarra	Haut cseil clttivité	Consulter	Sikasso
52.	El Hady yayaTouré	Pdt c/c	Président	
53.	Wangara Abdramane	COREN	Secr ; Culturel	Bko
54.	Abdoulaye Alberdi	Coren	Secr Adj	Bko
55.	Ag Aly I. YATTARA	Cercle Kidal	Préfet Adj	Kidal

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
56.	Mahalmoudou A TRAORE	APR	Secr Adm	Bko
57.	Oumou SALL SECK	Maire Goundam	Maire	Goundam
58.	Boussefou KOITE	C.Dinandougou	SG	Kkoro
59.	Yacouba CISSE	CD	1 ^{er} Vice Predt	Bko
60.	Idrissa DIALLO	APCAM	SG Adj	Bko
61.	Pr Akory Ag IKNANE	CORREK	Médecin	Bko
62.	Daouda MAIGA	CORREK	Professeur	Bko
63.	Bourgeot ANDRE	CNRS	Chercheur	Paris
64.	Dr Abdoulaye Alkady	MAA	Inspect. Impôts	Bamako
65.	Maouloud Ben Kattrra	UNTM	PE56	Bko
66.	Afel B. YATTARA	CERCLE	Préfet	Diola
67.	Mohamed Omatou.	Notable	Bourem	Bourem
68.	Alhoudou			
69.	Sahadati MAIGA	AJDOE	Journaliste	Bamako
70.	Baby M. Lamine	ALCARAMA	Gestionnaire	Bko
71.	Samba SIDIBE	MIRIA	Trésorier GI	Bko
72.	El bechir Ben Abdallah	ALCARAMA	Enseignant	Bko
73.	Sidi Med Adiawakoye Souédi	ALCARAMA	Enseignant	Bko
74.	Moussa DIARRA	FOSC	Chargé comm.	Bko
75.	Diakalidia Doumbia	CMM	Secrétaire Adm	Bko
76.	Abeïdou Moulaye	Notable	Tombouctou	Tombouctou
77.	Abdoulaye Amadou Diallo	CESC	Membre	Bko
78.	Aminata Boulaye	CAFO	Membre	Bourem
79.	Hamdinou Ould Alhassane	Pdt CC	Bourem	Bourem
80.	Almaimoune Alhoudou	Maire	Bourem	Bourem
81.	Abdou Zoulla Touré	Société Civile	Membre	Bourem
82.	Mohamed Touré	Notable	Bourem	Bourem
83.	Col Youssouf Touré	WFDP	Président	Bamako
84.	Kadiatou N'Diaye	CADEF	Pdte	Kayes
85.	Sidi Oumar Adiawakoye	Conseil Cercle	Président	Rharous
86.	Aboubacar CISSE	Conseil de Cercle	Président	Tbtou
87.	Abdoulaye Abocar Touré	Cercle de Bflbé	Préfet	Bafoulabé
88.	Mohamed Yohy Alassane	MAA	Membre	Tbtou
89.	Baba Sidi El Wafi	MAA	Membre	Tombouctou
90.	Mamadou TRAORE	CC	Président	Kati
91.	Diakarya MANGARA	CC	Président	KKORO
92.	Mamadou OUANE	MOPV	CT	Bamako
93.	Abou Ouattara	Conseiller village	Conseiller	Kadiolo
94.	Modibo Timbo	Conseil Cercle	Président	Kayes
95.	Ahmed Oikori			
96.	Baba Ould Sidi Mohamed	Commune	Maire	Tilemsi
97.	Ousmane Mallé	CCIM Sikasso	Secret Adm	Sikasso
98.	Mohamed Tahar Ould Elhadji	Commune	Maire	Salam
99.	Rissa Ag Mohamed	CNCB	Prof	Bamako
100.	Mohamed AGUISSA	CNCB	Prof	Tbtou
101.	Maître Malick Ibrahim	COREN	Secret Aff Juridic	Bko
102.	Eric Vercauteren	CTB/PAIMAT	CT	Bko
103.	Amoh Diallo	CC	Président	Menaka
104.	Wadossane Ag Ekawel	CC Comme	Adjt maire	Menaka

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
105.	Adama KODIO	Commune	Conseil	Koro
106.	Idrissa DIALLO	APCAM	Secret Adj	Bko
107.	Bariantou MARICO	Conseil village	Chef village	Diola
108.	Abdoul Nassa MAIGA	Cercle	Préfet	Yanfolila
109.	Mahamadou KONE	DGAT	Commission Org	Bko
110.	Almadou Mahamane Touré	APR	Secr quest elect	Bko
111.	Abdoul Kipsi DIOP	ADCG/COREN	SG	Bamako
112.	Dr Cissé CM CHERIF	ADEMA	Membre	Bko
113.	Sidi Mohamed Taleb	ALKARAMA	Transrail	Bko
114.	Essene AG WAERZAGANE	CN BELLAH	Membre	Kidal
115.	Abacar Ag alzayack	Commune	Maire	Kidal
116.	Fama Walet Idal	Commune	Conseiller	Kidal
117.	Aroueing Ag HataMairie	Commune	Maire	Anderboukane
118.	Hawoder Inamoude	Société civile	Membre	Bourem
119.	Bilale Ag Houna	Notable	Membre	Bourem
120.	Mohamed N'Kouma	Commune	Maire	Taboye
121.	Mohamed Baldé Touré	Commune	Maire	Temera
122.	Mohamed Ould Mataly	Commune	Maire	Tarkint
123.	Sidi EL Moctar Kounta	Commune	Maire	Tarkint
124.	Saloum D Traoré	AMSUNEEM	S.Adm	Bamako
125.	Warabe Ag Moradise	Notable		
126.	Mine Ahamda		Kouneta	
127.	Koloma Michel	DREF	Directeur	Kays
128.	Sékou Coulibaby	Cercle	Préfet	Koutiala
129.	Issa Koné	Cercle	Préfet	Bourem
130.	Cheich Fanta Mady Bouaré	Cercle	Préfet	Tessalite
131.	Alhousseini D Maiga	Chambre D'Agriculture	Président	Gao
132.	Lassina Coulibaly	Mairie	Régisseur	Bourem
133.	Hamidou Arby	Mairie	Régisseur	Taboye
134.	Aboubacrine Hama	Societe Civil	Membre	Bourem
135.	Kadidia M Sacko	RDS	Vis présidente	Bamako
136.	Ahmoudine AG Iknass	Gouvernorat	Régisseur	kidal
137.	Kallil Toure	CCIM		kidal
138.	Tanroans Mathier	UA	Charge de Gouvernance	Bamako
139.	Bourama N-F SAMAKE	DGCT	Adm Civil	Bamako
140.	Haoua Aba Cisse	Commerçant Détaillant	Presidente	
141.	Yeah Samake	AMM	Vic president	Bamako
142.	Jamale Nassm	CCIM	Membre	Bamako
143.	Tall Fadimata Wague	DRPFEEF	Directrice	Ségou
144.	Mohamed AG Mahmoud	ADN	Directeur	Bamako
145.	Attahaer Sissi	ADN	Charge	Bamako
146.	Sidna Ali	PIDDRR	Assistant	Kidal
147.	Boube Maiga	Ste civil	President CRJ	Gao
148.	Assetou Toure	Ste civil	Assistant	Bamako
149.	Alfousseyni D Maiga	Agriculture	President	Gao
150.	Adbou S Maiga	APR		Bamako
151.	Ali Ahadi Dicko	Conseiller Aj	Principale	Tonka
152.	Alaye Bocoum	SADI	Pharmacien	Bamako
153.	Soungalo Kone	DGNP-DSP	DGA	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions	Localités
154.	Amétoussaleh Ould	Comité Réfuge	Conseiller	Camp MBra
155.	Malick			
156.	Moussa DIARRA	MVPV		
157.	Oumou TOURE	CAFO	Présidente	Bko
158.	Badi Ould Sidi Elmoctar	Commune	Maire	Aniff
159.	Mohamedine Asseydou	COREN	Permanent	Bko
160.	Nancoma KEITA	RPM	Secret Permanent	Bamako
161.	Lalla Mina Haïdara	Reseau	Vice Président	Tombouctou
162.	Oumar Arboncana MAIGA	AMSUNEEM	Secrétaire General	Bamako
163.	Allassane E CISSE	C.N.C.B	Attaché Administration	Bamako
164.	Konimba DEMBELE	EMICOM	Promoteur	Bamako
165.	Fatouma INAWELEN			Kidal
166.	Saguidoune AS SADY	Société civile		Kidal
167.	Baba Abba DJITES	COREN		Diré
168.	KEITA Fatoumata KEITA	D.N.P.F	Directrice	Bamako
169.	Abdoulaye A MAIGA	COREN	OP.Eco	Bamako
170.	Ousmane Oumar MAIGA	COREN	OP.Eco	Bamako
171.	Abou N'DAW	PSP	Directeur	Sangarébougou
172.	Elmelad AG HAMADA	CM.FPR	Président FACO	Bamako
173.	Ario Issoufa MAIGA	COREN	Membre Coren	Bamako
174.	Elmond DEMBELE	CNASFaso Hère	Secrétaire Politique	Bamako
175.	Drissa Zou COULIBALY	Cercle	Adjoint Préfet	Nianfunké
176.				
177.				

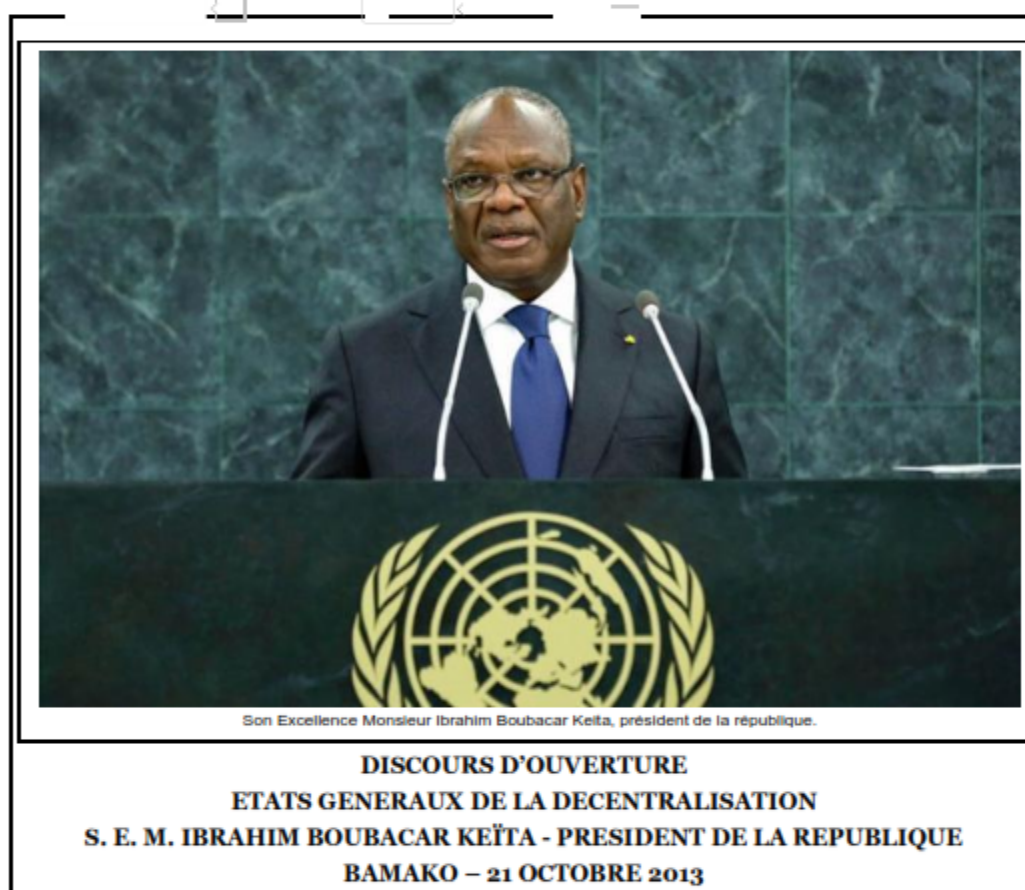
Liste de Présence du groupe 10

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
1	Diadji D DIARRA	Conseil de cercle	Président	Kolokani
2	Boubacar BAGAYOKO	Cercle de Banamba	Préfet	Koulikoro
3	Sékou Amadou DENON	Cercle de Bankas	Préfet	Bankas
4	Allaye GUINDE	Commune	Maire	Bankass
5	Georges TOGO	conseil du District	commune	Bamako
6	Bandiougou DIAWARA	Conseil régional	Président	kayes
7	Mahamane BOUBOU	CMFPR	Membre	Gao
8	Meïssa FANE	Cercle Tombouctou	Préfet	Tombouctou
9	Nampory BAGAYOKO	Cercle Diéma	Préfet	Diéma
10	Mme COULIBALY Maïmouna DRAME	Conseil cercle Segou	2è vice président	Segou
11	Aliou SAMAKE	RDS/Parti politique	Juriste	Bamako
12	Sidamar Ag Akassa	Conseil de cercle Abeibara	Président	Abéïbara
13	Demba DIALLO	Commune	Maire	Markala
14	Seydou DIABATE	Parti UDD	Secrét, chargé élection	Bamako
15	Askia Ibrahim Alhadou	conseil régional de Mopti	Conseil technique	Mopti
16	Younouss Mohamed Ibrahim MAIGA	Mairie	Maire (Rep,)	Rharous
17	Zagna M, DJITEYE	Préfet	Cercle	Tombouctou

N°	Prénoms et Noms	Structures/Organismes	Fonctions	Localités
18	Alassane SOULEYMANE	CT/MCNTI		
19	Abda Ag Kazina	Commune urbaine Kidal	Maire Adjoint	Kidal
20	Mahamadou DIALLO	Haut Conseil Collectivité	Conseil National	Bamako
21	Fadjimba KEITA	Conseiller notable Kangaba	Notable	Kangaba
22	Boly KEITA	Président conseil de cencele	Kita	Kita
23	Mahamadou Y, SIDIBE	MJS	Directeur Nat Adjoint	Bamako
24	Harouna DIARRA	Sous Préfet	Cercle	Kati
25	Sadou H, DIALLO	Maire	Gao	Gao
26	Koïgouma TOURE	Direction National Eng Fond	Directeur	Bamako
27	Jean Marie MOKOKO	Union Africaine	Adjoint H,R	Bamako
28	Bakary BAGAYOKO	DGCT	Bamako	Bamako
29	Modibo Kane COULIBALY	DGCT	Bamako	Bamako
30	Hadi TRAORE	CT/MAT	Bamako	Bamako
31	Moriba SINAYOKO	ANEC	Bamako	Bamako
32	Mahamadou DIABY	Gouverneur	Région	Sikasso
33	Nathalie TRAORE	Observateur Droit de l'Homme	Union Africaine	Bamako
34	Bouboune DICKO	Réprésentant	cordinat Ressort, Mopti	Mopti
35	Yacouba DIALLO	Chargé Programme YA-G-TU	Bandiagara	Bandiagara
36	Drissa COULIBALY	Préfet adjont	Abéïbara	Abéïbara
37	Seyd AGHALY	Président Société civile	Kidal	Kidal
38	Fadjimba KEITA	1er adjoint maire	Kangaba	Kangaba
39	Abdallah FASKAYE	CT/MAT		Bamako

Discours d'ouverture du Président de la République

**Discours du président IBK à l'ouverture
des Etats généraux de la décentralisation**



Mesdames, Messieurs les Ministres ;
Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
Mesdames et Messieurs les Anciens Premiers ministres ;
Honorables Députés ;

Excellence, Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique ;
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs ;
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Africaines et Internationales ;
Messieurs les Gouverneurs des Régions et du District de Bamako ;
Honorables Invités ;
Mesdames, Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Je voudrais vous dire toute ma joie d'être ainsi associé à la cérémonie d'ouverture des Etats Généraux de la Décentralisation.

Les « Etats Généraux » ! L'expression me comble d'aise ! Ils suggèrent une parole libérée. Ils renvoient à la thématique de la refondation, qui est d'actualité et qui m'est chère.

Représentants du peuple, venus de toutes parts pour contribuer à la reconstruction de l'édifice commun, je salue chacun d'entre vous !

Je remercie nos compatriotes venus des camps de réfugiés de Mauritanie et du Burkina Faso pour leur présence, en souhaitant leur prochain retour définitif.

Je salue les amis du Mali, dont les attentions chaleureuses nous accompagnent et nous soutiennent !

Mesdames et Messieurs,

L'une des causes du cataclysme qu'a connu notre pays, et dont il se remet lentement, est la déliquescence de l'Etat. C'est pourquoi, cette crise nous donne la redoutable occasion d'inventer un nouveau modèle malien, l'opportunité historique de refonder l'Etat. C'est le mandat que m'ont donné les maliens.

Ma vision est celle d'un Etat fort, au service de l'efficacité. Un Etat dont le socle ne peut être que la justice et la bonne gouvernance. Cet Etat fort, responsable et protecteur, devra garantir à chaque citoyen un égal accès

aux soins, à l'éducation, et à tous les services publics, sur l'ensemble du territoire. Cet Etat sera stratège, pour mettre en place les conditions du décollage économique du Mali.

Ma conviction est que cette vision ne pourra s'accomplir que dans la proximité avec les citoyens, car l'Etat doit s'incarner en chacun d'entre nous. C'est là tout le sens des Etats Généraux de la décentralisation.

La décentralisation des pouvoirs publics est une réforme aujourd'hui ancienne. Lancée en 1992, elle visait à apporter une réponse à une profonde crise de légitimité de l'Etat, et figurait au nombre des engagements souscrits par le Gouvernement d'alors, dans le cadre du Pacte National.

Le Mali avait fait le choix d'une politique de décentralisation, parmi les plus ambitieuses en Afrique. Nous nous sommes dotés de collectivités territoriales décentralisées au niveau des communes, des cercles et des régions. Il était prévu le transfert à ces collectivités, de compétences étendues en matière d'état civil, de protection de l'environnement, d'aménagement de l'espace, d'équipements collectifs, et d'équipements marchands.

C'est le lieu pour moi de dire encore une fois la gratitude de la Nation à tous ceux qui eurent la mission redoutable de conduire l'exercice de décentralisation. Dans un pays qui n'avait en 1992 que 19 communes, et qui en compte aujourd'hui 703, on peut mesurer l'immensité des progrès accomplis.

Que la brillante équipe autour d'Ousmane Sy, Olivier Donnet et Yaya Maguiraga trouve ici le témoignage de notre grande estime et considération ! Que la Terre du Mali pour l'harmonie de laquelle il aura consacré sa vie, soit douce à Maguiraga ! Il a mérité de la patrie !

Vingt ans après, cette réforme, qui a été saluée en Afrique et dans le Monde, a profondément changé le visage de notre pays.

La décentralisation des pouvoirs publics a transféré aux collectivités territoriales des pouvoirs importants dans tous les domaines qui contribuent à façonner la vie quotidienne. Le Maire est devenu un personnage familier, au cœur de la mise en œuvre des politiques sociales de l'Etat.

A la faveur des programmes nationaux d'équipement et de la conduite des Plans de développement social, économique et culturel (PDSEC) des collectivités territoriales, mis en œuvres par l'ANICT, le niveau d'équipement des collectivités s'est amélioré.

Cela dit, des insuffisances sont apparues, des dysfonctionnements se sont multipliés, des frustrations se sont accumulées dans le cours de la réforme qu'il est nécessaire de corriger :

- 25% des communes ont une viabilité financière incertaine et sont structurellement dépendantes de subventions d'équilibre qui entament leur autonomie ;
- Les compétences transférées sont demeurées peu nombreuses et en retrait par rapport au programme initial;
- Les ressources allouées aux collectivités territoriales pour leur prise en charge ont été le plus souvent insuffisantes, reflétant des résistances que nous avons sans doute sous-estimées, qui se sont nourries de trop faibles capacités de prise en charge pour assumer les fonctions transférées.
- les prérogatives de la tutelle, notamment en matière budgétaire, ont manqué de clarté. Il en a découlé des empiètements, des rivalités de compétences et des abus de pouvoirs qui peuvent être évités ;
- les exécutifs des collectivités ont parfois affiché un niveau élevé de corruption, singulièrement dans le traitement des questions foncières. Leurs attributions dans ce domaine devraient être clarifiées pour éviter des conflits à venir. D'une manière générale, elles devraient être assujetties à des contrôles renforcés et, notamment, aux séparations

fonctionnelles des responsabilités publiques imposées aux administrations centrales.

- la persistance de litiges liés au découpage territorial (délimitation des territoires des villages) a rendu difficile la conduite de programmes inter-communaux ;
- A Bamako, les compétences du district et des communes devraient être clarifiées.

En outre de nouvelles questions se sont posées dans la gouvernance locale, qui doivent faire l'objet d'analyses et de décisions. En particulier, l'affirmation des cultures locales, coextensive de la démocratisation et le réveil des légitimités traditionnelles requièrent une considération attentive, l'examen de leur compatibilité avec les instances démocratiques et la contribution certaine qu'ils peuvent apporter au renforcement de l'efficacité des procédures collectives de gestion locale et de traitement des conflits.

Enfin, il nous faut apporter des réponses définitives aux frustrations qui alimentent l'irrédentisme de certains de nos frères touarègues.

Une part essentielle des propositions qui permettront de réconcilier les communautés qui forment la Nation git dans un approfondissement de la décentralisation des pouvoirs publics.

Mesdames et Messieurs,

Des faiblesses aussi nombreuses commandaient une revue d'ensemble des conditions de mise en œuvre de la politique de décentralisation, afin de mieux accorder dans cette matière le possible et le souhaitable.

La réforme mérite d'être soumise à nouveau à l'examen, à la lumière de l'expérience accumulée et des nouveaux défis à relever.

Après un diagnostic des difficultés rencontrées, il vous reviendra de formuler des recommandations propres à corriger les dysfonctionnements constatés et de définir les axes d'un approfondissement de la politique de décentralisation.

Il s'agira notamment d'assurer une meilleure adéquation entre les ressources transférées et les fonctions assumées pour conserver au dispositif mis en place sa crédibilité.

La vocation économique de la Région devra être réaffirmée. Elle doit servir de point nodal pour accélérer le développement.

Dans cet environnement rénové, nous ferons prévaloir :

- une Éthique de la Responsabilité, exigeant de tous ceux qui détiennent des charges et responsabilités publiques un comportement exemplaire et réhabilitant le Travail et le Mérite ;
- une exigence de qualité et d'accessibilité au plus grand nombre des Services Publics. C'est pourquoi le Gouvernement créera des Maisons des Services Publics (Justice et droit, services financiers, et services sociaux) qui seront des **Plateformes de services publics** assumant une mission d'accueil, d'information et de conduite de formalités, sur la base d'un partenariat entre les organismes représentés ;
- la participation active de tous les citoyens, à travers le renforcement des institutions démocratiques, afin qu'émergent des communautés épanouies dans la Nation,
- la promotion de l'égalité des chances, à travers des politiques publiques de santé et d'éducation qui, corrigeant véritablement les inégalités de dotation initiale, offrent à chacun la possibilité de réaliser son potentiel, par le travail,
- un aménagement de tout le territoire, qui assure, par la valorisation

des potentialités économiques et la mobilisation de la solidarité constitutive du lien national, le développement effectif des communautés qui forment la Nation.

Alors, sur les fondements solides de la vérité et de la justice, il sera possible de rétablir la confiance entre les acteurs de la scène nationale et de consolider la cohésion de la Nation.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon allocution introductive sans vous remercier à nouveau d'être venus contribuer à la construction du Mali de demain, avec une mention toute particulière pour tous les amis du Mali ici présents dont je salue l'enthousiasme inépuisable et l'accompagnement chaleureux. Nous avons le devoir de tout faire pour mériter cette profonde amitié à nulle autre pareille.

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite des débats riches et féconds !

Je déclare ouverts les Etats Généraux de la Décentralisation.

Vive la République !

Vive le Mali !

Je vous remercie.

Discours du Président du Haut Conseil des Collectivités

Etats généraux sur la décentralisation : Discours du président du Haut conseil des collectivités locales, Oumarou Ag Mohamed Ibrahim Haïdara



· Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ; · Messieurs les Présidents des Institutions de la république · Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale ; · Monsieur le Ministre Délégué Chargé de la Décentralisation ; · Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ; · Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers ; · Monsieur le Maire de Stuttgart, Président du Conseil des Municipalités des Régions Européennes · Honorables Députés et Conseillers Nationaux ; · Monsieur le Gouverneur du District de Bamako ; · Messieurs les Gouverneurs des Régions ; · Monsieur le Maire du District de Bamako ; · Mesdames et Messieurs les Préfets du

Mali ; · Messieurs les Maires du District de Bamako ; · Monsieur le Maire de la Commune III ; · Mesdames et Messieurs les Représentants des Associations des Pouvoirs Locaux ; · Autorités Coutumières et Religieuses ; · Mesdames et Messieurs en vos Rangs et Qualités ;

A l'entame de mon propos, je voudrais saluer avec une fière chandelle Son Excellence Monsieur le Président de la République pour sa présence parmi nous. Une présence, dis-je, très singulière autant qu'elle constitue son premier contact, j'allais dire son bain de foule avec un aéropage d'éminentes personnalités au nombre desquelles les élus locaux représentant les 761 collectivités du Mali. C'est là, le témoignage édifiant de tout l'intérêt que vous accordez Excellence à la décentralisation, inaugurant ainsi l'avènement d'une ère nouvelle assise sur le changement que le peuple clame à cor et à cri.

Ces Etats Généraux de la décentralisation arrivent à leur heure, et mobilisent d'une part leur propre nécessité et d'autre part la pertinence de leurs objectifs tant pour les pouvoirs publics, les collectivités et les autres acteurs de la mise en œuvre de la décentralisation.

Ce faisant, permettez-moi Excellence Monsieur le Président de la République, en ma qualité de président du Haut Conseil des Collectivités de vous féliciter très chaleureusement pour la tenue de ces assises que vous avez annoncées dès votre accession à la magistrature suprême, dénotant ainsi tout l'intérêt que vous accordez à la décentralisation, partant, le mieux être de nos populations.

- **Excellence Monsieur le Président de la République ; Chef de l'Etat ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**

Le Mali a très tôt perçu la décentralisation comme le système le plus adéquat d'organisation administrative. La décentralisation constitue à coup sûr une option stratégique de gouvernance pour notre pays. Elle s'articule autour de deux grands principes : l'enracinement de la démocratie participative et l'implication des acteurs locaux à travers une approche de développement durable. L'intérêt des autorités pour ce mode de gouvernance était manifeste depuis les premières heures de notre indépendance. Cependant, il aura fallu attendre quarante (40) bonnes années pour que la volonté politique née de la révolution de mars 1991 prenne corps, pour essayer de rompre avec le système de gouvernance d'un Etat fortement centralisé.

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

L'analyse du processus de mise en œuvre de la décentralisation de 1999 à nos jours, laisse apparaître un tableau peu reluisant marqué par des acquis certes significatifs mais également des insuffisances et des lacunes notoires.

Aussi, la présente rencontre appelée Etats Généraux de la décentralisation s'inscrit-elle dans le droit fil d'apporter les correctifs nécessaires à la réforme, en vue de son approfondissement, tant il est vrai que les attentes des populations restent très grandes.

Il va sans dire que les orientations, les choix, les réglages et même les démarches se doivent d'être peaufinées pour faire du Mali un pays émergent, regardant crânement l'avenir avec hardiesse. Dans ce monde en perpétuelle rupture et dans une société en déséquilibre constant, la

décentralisation semble la seule terre ferme sur laquelle on peut prendre appui pour s'affirmer.

Imprimant une forte identité nationale, la décentralisation, pour tout dire, noue et entretient les relations multiples et multiformes, partant, elle ménage le terreau pour la préservation de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la refondation de l'Etat. N'est-ce pas là, la réponse idoine aux multiples interrogations, supputations autour de la question de prise en main par les populations de leur propre destin, et ceci à travers un collège démocratiquement élu jouissant d'une personnalité juridique et morale, doté d'une autonomie de gestion administrative et financière.

- **Excellence Monsieur le Président de la République ; Chef de l'Etat ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**

Pour un rappel historique, le Haut Conseil des Collectivités, représentation nationale des collectivités, bénéficiant d'un statut constitutionnel à la fois hybride et atypique est l'Institution à laquelle le constituant de février 1992 a attribué la responsabilité d'être le promoteur et le vigile de la mise en œuvre de la politique de décentralisation.

Que de pays sont venus s'inspirer de l'expérience malienne en matière de décentralisation et surtout à travers une Institution de la République dédiée à la promotion des collectivités territoriales. Mais faudrait-il bien s'interroger aujourd'hui si les missions et prérogatives constitutionnelles permettent de booster véritablement la décentralisation comme vivement souhaitée par la révolution de Mars 1991.

- **Excellence M. le président de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**

Après plus d'une décennie de pratique démocratique de ce mode de gouvernance, il s'avère plus que jamais utile d'établir un diagnostic sans complaisance de la situation. En d'autres termes, il s'agit d'évaluer en toute objectivité le chemin parcouru et s'interroger sur le futur ? Il est établi qu'autour de la décentralisation, gravitent d'interminables controverses, voire d'innombrables malentendus au nombre desquels je citerais entre autres le contentieux lié au découpage territorial, datant de 1999 et qui persiste encore de nos jours.

A cet égard, je voudrais partager avec vous Excellence Monsieur le Président de la République, quelques éléments qui me semblent pertinents pour la réflexion et pour l'action.

En effet, le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation, le transfert concomitant des compétences et des ressources, le dispositif d'accompagnement des Collectivités Territoriales, le processus de planification, de budgétisation, la mobilisation des ressources et la maîtrise d'ouvrage connaissent de goulots d'étranglement auxquels des solutions doivent être vite trouvées. Mieux, l'absence de procédures pour une gestion des affaires inter collectivités et souvent la non prise en charge du statut des élus locaux ; l'ambiguïté du statut du District de Bamako, couplée à l'épineux exercice de la tutelle ; les insuffisances constatées ça et là au niveau des acteurs commis aux tâches d'appui conseil ont conduit à des dérives jusque là connues dans la gestion des collectivités territoriales.

- **Excellence M. le président de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**

Nonobstant l'instruction n°08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008, du Premier Ministre adressée au Gouvernement de l'époque, le processus reste largement lié à l'imprécision et à la confusion des actes administratifs y afférents. Le transfert des ressources financières ne suit pas celui des compétences. Les fonds alloués aux collectivités restent dérisoires et tributaires des lourdeurs administratives.

Aujourd'hui, il urge de repenser toute la politique de financement des collectivités; dans cette optique il convient d'allouer un pourcentage substantiel annuel du budget d'Etat aux collectivités pour leur permettre d'accomplir leur mission ; c'est-à-dire la promotion du développement local et régional au bénéfice des populations.

A l'évidence les élus locaux ont un impérieux besoin de méthodologie leur permettant d'élaborer et de conduire les schémas d'aménagement et de développement. Pour ce faire ils doivent mériter de toute la confiance de leurs mandants pour l'application efficiente de la redevabilité.

Hélas, beaucoup d'élus en bonne foi restent convaincus que par une grâce de Dieu et du suffrage, le devenir de leur localité leur revient exclusivement. Ainsi, s'installe une fracture civique. Il se creuse alors un fossé entre l'élu et ses mandants, se traduisant par un déficit démocratique, avec en toile de fond le désintéressement face aux affaires publiques, l'incivisme fiscal, le refus de participation du citoyen aux consultations électorales, pour tout dire la défiance à la vie publique, voire la mise en cause de l'Etat central et de la décentralisation.

- **Excellence M. le président de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**

Pour notre pays, si la décentralisation n'existait pas il aurait bien fallu l'inventer tant aujourd'hui, elle met en synergie des élans et des avis si difficilement conciliables hier seulement.

J'ose espérer que les thèmes retenus dans les différents panels traités dans les commissions avec toute l'importance que la tenue de cet événement requiert, seront assortis de recommandations et de conclusions, qui jetteront les bases d'une décentralisation intégrale et immédiate dans un Mali en paix et réconcilié avec lui même.

- **Excellence Monsieur le Président de la République ; Chef de l'Etat ;**

Je vous donne l'assurance du haut de cette tribune que, le Haut Conseil des Collectivités représentation nationale des **703 communes, 49 cercles, 8 régions et du District de Bamako** jouera pleinement son rôle d'acteur institutionnel et contribuera conséquemment à l'ancrage du processus de la décentralisation et partant, faire du processus de décentralisation une stratégie de réponses aux racines de la crise sociopolitique et sécuritaire en s'appuyant sur des collectivités territoriales qui impulseront la vraie réconciliation nationale, le vivre ensemble à travers des rencontres de concertation intra et inter communautaires.

- **Excellence M. le président de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les invités ;**

Notre fierté sincère et notre foi inébranlable nous obligent de ne jamais peindre notre Maliba sous le visage de l'échec, de la honte de nous mêmes, alors que, notre grand Mali reste celui de tous les possibles, pour peu qu'on croie aux valeurs de dignité, d'audace, d'opiniâtreté et de l'engagement des maliens.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite pleins succès aux travaux des Etats Généraux de la Décentralisation.

Je vous remercie.



Discours de Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne à la cérémonie d'ouverture

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président du Haut Conseil des Collectivités

Mesdames et Messieurs les Ministres, Représentants du Gouvernement et des Institutions de la République,

Mesdames et Messieurs les Elus locaux,

Messieurs les Chefs Traditionnels et Coutumiers,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs les invités en vos titres, grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur d'assister en tant que chef de file des PTF à cette ouverture des Etats Généraux de la décentralisation.

Ce n'est pas par accident que la décentralisation a été conçue comme un projet politique partagé par toute la nation face à la crise profonde au début des années 1990. Dans la vie publique comme dans la vie privée les questions importantes, on ne les pose qu'en temps de crise.

Dans ce sens, le projet de la décentralisation à l'époque a visé plusieurs objectifs :

- garder l'unité de pays, tout en prenant en compte sa diversité humaine et géographique ;
- responsabiliser la population et les institutions élues à s'investir dans la gestion des affaires publiques au niveau local ;
- mettre en marche une dynamique de développement.

Dès le début de la décentralisation dans le pays, le Mali a pu compter sur un appui de ses partenaires pour engager en profondeur cette réforme.

Des acquis significatifs ont été atteints : un renforcement de la démocratie locale, un solide dispositif législatif et réglementaire et un mécanisme d'appui technique et financier. Pendant la période troublée de 2012, les collectivités territoriales ont joué un rôle remarquable pour la stabilité et la cohésion du pays. Elles ont continué à fournir des services publics et sont intervenues dans la distribution de l'aide humanitaire.

En tant que PTF, nous partageons entièrement les recommandations du bilan des 10 ans de la décentralisation qui s'est tenu en juin 2011, et du Forum des Associations des Pouvoirs Locaux qui s'est tenu en novembre 2012. Des pistes d'action issues de ces constats sont synthétisées dans le Plan de Relance Durable (PRED), le document de référence adopté par le Gouvernement du Mali et la Communauté Internationale lors de la Conférence de Bruxelles en Mai 2013.

Mesdames et Messieurs, il existe donc un cadre pour poursuivre la décentralisation au Mali. Travaillons ensemble pour que ces états généraux donnent un signal fort pour mettre en œuvre ce cadre.

Pour y arriver, lors des réunions des prochains jours, il nous semble utile de regarder quelques questions de plus près :

1. la réforme de la décentralisation est un projet politique ambitieux pour lequel comme pour toute la réforme de l'Etat, il faut une forte volonté politique ainsi qu'une appropriation généralisée par les structures. *Comment à partir de maintenant, le portage politique de la réforme peut être mieux assuré par le gouvernement et comment les structures chargées de sa mise en œuvre auront les moyens ad hoc ?*
2. Jusqu'ici, les ressources financières des collectivités territoriales sont extrêmement faibles et proviennent essentiellement des partenaires techniques et financiers. Le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales est pour dire la vérité plutôt timide.
Comment l'Etat manifestera son engagement surtout financier afin que les collectivités territoriales disposent de ressources suffisantes et prévisibles pour assurer leurs missions de service public aux populations ?
3. Les difficultés que connaissent les collectivités pour fournir des services publics de qualité aux populations sont également imputables à leur faible niveau professionnel, et à la faible représentation des services

techniques d'état sur le terrain. *Quelle stratégie pour renforcer les capacités des collectivités territoriales ? Comment déconcentrer davantage les services techniques de l'Etat.*

4. La bonne qualité de la gouvernance locale et la transparence sont indispensables pour restaurer la confiance entre les populations et les gestionnaires publics en général, les élus locaux en particulier. *Comment l'Etat peut renforcer ses actions de contrôle des collectivités territoriales tout en assurant la mise en œuvre des mesures correctives ? Comment assurer que le contrôle citoyen de l'action publique jouera pleinement son rôle ?*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques années des chantiers bien connus de la décentralisation semblent à l'arrêt ! Cet événement des Etats Généraux donne l'opportunité de les reprendre, par exemple :

- (1) *Le chantier du transfert des compétences et des ressources* : Est-ce qu'il n'est pas temps de véritablement mettre en œuvre l'instruction du Premier Ministre relative à ce sujet qui est là depuis 2008 et aussi de faire les premiers pas pour augmenter les ressources des Collectivités dans le budget d'Etat.
- (2) *Le chantier de professionnalisation de l'administration locale* : Le Mali possède déjà deux (2) instruments de qualité pour la formation – l'ENA (l'Ecole Nationale d'Administration) et le CFCT (Centre de Formation des Collectivités Territoriales). Il faut faire un effort il nous semble pour que ces structures soient dotées de moyens pour être efficaces !
- (3) *Le chantier de la bonne gouvernance* : Dans le domaine de la passation des marchés publics par exemple, le Plan d'action du contrôle externe des investissements financés par l'ANICT est sur la table depuis trois (3) ans, il semble temps de le mettre en œuvre !
- (4) *Et finalement, le chantier de la régionalisation* : depuis la création des communes dans les années 1990, on attend cette deuxième étape. Créer des unités territoriales intermédiaires entre la commune et le niveau national qui sont adaptées au contexte socio-économique et à la diversité des territoires du pays. En même il faut repenser la répartition des tâches entre les structures de l'Etat central et les collectivités territoriales.

Mesdames et Messieurs,

Au cœur de la décentralisation, est la confiance mutuelle entre l'Etat et le Citoyen qui permet de responsabiliser ce dernier. Il n'y a pas de contradiction entre un Etat fort et des régions et communautés locales fortes. Évidemment pour une décentralisation réussie, les tâches doivent être clairement et loyalement réparties pour garantir le succès politique, économique et financier à chaque niveau

Dans ce sens, à la veille de la tenue des Assises du Nord, un nouveau encouragement pour la mise en œuvre de la décentralisation peut être un élément clé dans la réconciliation au Mali si nécessaire après la crise de l'année dernière.

Pour y réussir la décentralisation a avant tout besoin d'un volontarisme politique fort. La volonté du gouvernement ne doit pas fléchir. En tant que PTF, nous tenons à renouveler ici notre volonté de soutenir l'Etat malien dans son projet de décentralisation.

Excellence Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs,

Au cours de ces trois (3) jours de plénière et d'ateliers thématiques, tous les participants seront invités à réfléchir aux voies et moyens pour relancer la décentralisation, en identifiant des actions concrètes et un calendrier solide devant permettre des améliorations significatives au niveau institutionnel, budgétaire et des ressources humaines. Il s'agit donc d'une opportunité unique pour donner un nouveau souffle politique à cette réforme dont le Mali est si fier.

A cet effet, les PTF félicitent les autorités maliennes et notamment votre Haute Personnalité Monsieur le Président, pour avoir saisi cette occasion et pour avoir réussi à organiser cet important événement malgré les contraintes extrêmes de temps et pour l'implication de toutes les forces vives de la nation.

Je voudrai encourager l'ensemble des participants à s'investir dans des débats sincères et constructifs. Nous souhaitons que les résultats de ces états généraux donnent un signal fort d'un nouveau départ de la décentralisation pour le bien-être des collectivités territoriales et leurs populations pour un développement harmonieux et équilibré du Mali.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne à la cérémonie de clôture

**Monsieur le Premier Ministre,
Honorables invités et participants en vos titres, grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis d'être de nouveau avec vous, en tant que chef de file des PTF, pour la **cérémonie de clôture** des États Généraux de la décentralisation.

Au cours de ces trois derniers jours, nous avons assisté à des ateliers thématiques riches, avec des discussions vivantes, constructives, franches... et parfois quelque peu mouvementées... ce qui démontre encore une fois que la réforme de décentralisation est une cause qui ne laisse personne indifférent et renferme de nombreux espoirs pour l'avenir de la nation malienne.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Son Excellence Monsieur le Président de la République a vivement encouragé la continuité de la réforme de décentralisation, en tant que projet politique d'envergure majeure pour le pays.

Son Excellence, Monsieur le Président de la République, a su rappelé les orientations nécessaires à la conduite de la réforme, je cite :

- (1) Une éthique de la Responsabilité ;
- (2) La participation active de tous les citoyens ;
- (3) Une exigence de qualité et d'accessibilité aux services publics ;
- (4) L'aménagement de l'ensemble du territoire.

En tant que PTF, nous avons placé en ces Etats Généraux de grandes attentes :

- (1) La nécessité d'une volonté politique forte ainsi qu'une appropriation généralisée par les structures de l'État ;
- (2) Le transfert réel des compétences et des ressources financières aux collectivités territoriales ;
- (3) La professionnalisation de l'administration déconcentrée et des collectivités territoriales ;
- (4) La bonne qualité et la transparence de la gouvernance locale.

Maintenant, il est important d'assurer la mise en œuvre des recommandations de ces Etats Généraux de la Décentralisation. Pour cela, le Gouvernement doit s'engager et prioriser des actions concrètes avec un calendrier solide.

C'est une chance unique pour donner un nouveau souffle politique à cette réforme dont le Mali est si fier. C'est un excellent préalable pour la tenue des Assises du Nord.

Les PTF félicitent le gouvernement malien et remercie votre Haute Personnalité, Monsieur le Premier Ministre, pour l'organisation réussite de cet évènement.

Que vive le Mali !

Je vous remercie de votre attention.

Discours de clôture du Premier Ministre